

UNE PREMIÈRE DANS L'HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTAT Hydro emprunte sans la garantie de Québec

MIVILLE TREMBLAY

(PC) — Pour la première fois de son histoire, Hydro-Québec a effectué un emprunt sans utiliser la garantie du gouvernement du Québec. Le taux n'est pas plus avantageux pour la société d'État, mais le passif financier de la province s'en trouve quelque peu soulagé.

Fin septembre, la société réalisait un emprunt de \$ 250 millions auprès de la Banque Nationale, à un taux flottant fixé à un demi pour cent au-dessus du taux des bons du Trésor de 90 jours. Cet emprunt doit être tiré par tranche d'ici le 30 mars 1986.

La banque conservera la majeure partie des débiteurs, mais en placera une certaine partie

auprès d'acheteurs institutionnels, et testera ainsi l'acceptabilité de ces nouveaux titres.

Une comparaison rigoureuse est difficile à faire parce que, dans le passé, Hydro a peu réalisé d'emprunts à taux flottant (4,5 % de la dette avant cette dernière transaction), mais un agent du marché monétaire de la compagnie estime que la disparition de la garantie n'a pas changé le taux d'intérêt payé, à la hausse comme à la baisse.

Bien que certains affirment qu'Hydro-Québec aurait une cote supérieure à celle du gouvernement du Québec si elle n'était pas l'une de ses créatures, (tous deux ont AA moins), la société d'État croit qu'au pire, la garantie gouvernementale ne sert à rien, mais qu'elle ne peut pas nuire. Hydro-Québec est parfaitement ca-

pable de porter sa dette seule.

En revanche, chaque fois que le Trésor provincial garantit des emprunts de la compagnie d'électricité, elle augmente le passif de ses obligations contractuelles, dont le poids total influe sur sa propre cote de crédit.

Après ce premier test dans le marché obligataire canadien, Hydro-Québec envisage de faire une proposition semblable à ses courtiers et banquiers européens et les premiers contacts informels augurent bien.

Même si la cote de crédit de la société d'État n'a pas été modifiée depuis deux ans, dans les faits, elle a réussi à diminuer l'écart payé avec le prime rate, tout comme la province d'ailleurs.

D'autre part, Hydro-Québec signale qu'elle a terminé en septembre son programme de financement de \$ 1,5 milliard pour 1985, soit à peu près au même moment que l'an dernier. Par contre, elle a profité du relâchement des taux pour refinancer plus de \$ 1 milliard en obligations rachetables. Sur la vie de celles-ci, on estime avoir ainsi réalisé une économie supérieure à \$ 600 millions aux taux de change courants.

La société d'État espère poursuivre cette stratégie l'an prochain, mais sur une échelle moindre, car il reste moins d'obligations qu'elle peut racheter et qui auraient avantage à l'être. En 1986, son programme de financement devrait également chiffrer \$ 1,5 milliard.

Un policier égyptien ouvre le feu sur des Israéliens Un «incident limité», dit Moubarak

TEL-AVIV (Reuter, AFP) — La mort de dix Israéliens — dont une ex-Montrealaise — au cours de trois incidents au cours du week-end a semé l'inquiétude en Israël et ébranlé les relations, déjà précaires, avec l'Égypte.

Trois victimes, dont les corps criblés de balles ont été retrouvés fin de semaine, ont apparemment été assassinés par des maquisards palestiniens.

Les sept autres sont des vacanciers abattus samedi soir près de Noueiba, dans le Sinaï égyptien.

(Une de ces victimes est Mme Anita Griffel, 38 ans, qui a quitté Montréal il y a 16 ans pour s'établir en Israël, a confirmé un porte-parole du ministère des Affaires extérieures à Ottawa. Elle détenait la double citoyenneté canadienne et israélienne.)

Selon les autorités égyptiennes, les sept vacanciers Israéliens ont été tués par un policier dans un accès de folie.

Le président Hosni Moubarak a qualifié la fusillade d'« incident limité ». « Il s'agit d'une personne qui a perdu la raison », a déclaré le président Moubarak en parlant de l'auteur de la fusillade, avant d'ajouter que « cela pouvait arriver n'importe où ».

Mais Israël a mis en doute la version égyptienne. À Jérusalem, certains responsables ont indiqué que plusieurs soldats pourraient avoir participé à la fusillade, alors que la présence de militaires égyptiens est interdite sur la côte du golfe d'Akaba en vertu du traité de paix israélo-égyptien de 1979.

Le bilan officiel ne fait pas mention de victimes non israéliennes pour ce drame provoqué par un policier — ou un soldat — égyptien devenu apparemment fou et qui a tiré sur un groupe de touristes descendus d'un autobus.

Mais les journaux israéliens font état de la mort d'un officier égyptien qui aurait tenté de s'interposer ou de

Voir page 8: Incident

LE CALME REVIENT DANS LE CHEF-LIEU DU NORD-LIBAN

L'armée syrienne occupe Tripoli

TRIPOLI (AFP, Reuter) — L'armée syrienne s'est déployée sans incident hier sur les principaux axes de Tripoli, chef-lieu du Nord-Liban, tandis que des armements lourds appartenant aux miliciens du Tawhid (Mouvement d'unification islamique, MUI) étaient remis à l'armée de Damas.

Les premiers blindés syriens ont commencé à faire mouvement, dans la nuit de samedi à hier, en direction du port, suivis à l'aube, par l'infanterie qui a pris position dans le centre-ville et l'entrée sud de la ville (après y avoir pénétré par le nord).

Le calme le plus complet a régné toute la journée sur Tripoli et ses environs, deux jours après la conclusion du cessez-le-feu jeudi soir à Damas.

Cependant, à 16h (heure locale), l'armée syrienne n'était toujours pas visible sur la colline d'Abou Samra, à l'est de la ville, fief du Tawhid de cheikh Saïd Chaabane et où de très violents combats avaient opposé mouvements intégristes et organisations pro-syriennes. On prédisait de source proche des milices pro-syriennes que l'armée syrienne devait pénétrer en fin d'après-midi sur la colline.

Dans le quartier nord de la ville, les journalistes avaient pu voir dès le début de la matinée, les miliciens du Tawhid regrouper des armes lourdes (trois canons sur jeep, deux mortiers, plusieurs mitrailleuses bi-tubes, quelques RPG-7, une vingtaine de caisses de munitions et des organes de Staline montées sur un camion), dans la rue devant une de leurs permanences.

Ces armes ont ensuite été envoyées par les miliciens par un convoi de six véhicules, vers la Foire internationale, au sud de la ville, où l'armée syrienne a pris réception des armes, devant les journalistes.

Ceux-ci, qui n'avaient pas été autorisés par l'armée syrienne à entrer dans l'enceinte de la Foire internationale et au port, ont donc pu le faire en début d'après-midi. Dans la zone portuaire, une demi-douzaine de blindés étaient installés aux endroits stratégiques.

Les quatre organisations libanaises pro-syriennes, qui avaient tenté



Le chargé d'affaires de l'ambassade d'URSS à Beyrouth, M. Youri Souslikov (à gauche), s'est entretenu samedi avec le dirigeant chiite Nabih Berri de la situation des trois otages soviétiques.

pendant six jours de prendre d'assaut la ville, devaient remettre leurs armes lourdes et moyennes au quartier général de l'armée syrienne, à Haykaliyeh, au sud-est de Tripoli.

L'entrée des forces syriennes à Tripoli et le ramassage des armes lourdes avaient été organisés samedi, au cours d'une réunion de cinq heures qui avait regroupé les dirigeants de mouvements intégristes et des organisations pro-syriennes, en présence notamment des généraux Saïd Bayraq-Dar et Ghazi Kanaan, respectivement commandant en chef des forces syriennes et chef des services de renseignements militaires syriens au Liban.

On se demande maintenant si les ravisateurs des trois Soviétiques vont respecter leur promesse de libérer leurs otages dès que la paix serait revenue dans la deuxième ville du Liban.

On dit en effet de source proche de milices lancées à la recherche des otages que leur enlèvement

pourrait ne pas être lié à la situation à Tripoli.

Depuis l'accord de cessez-le-feu, les ravisateurs de l'Organisation islamique de libération ne se sont plus manifestés alors qu'ils avaient présenté la fin des combats, intervenue vendredi, comme leur condition à la libération des otages.

M. Nabih Berri, chef de la milice chiite, a dit samedi que l'enlèvement des quatre Soviétiques, dont un a été retrouvé assassiné mercredi, était peut-être destiné à contraindre les ambassades se trouvant encore à Beyrouth-Ouest, contrôlé par les musulmans, à démissionner. On est par ailleurs toujours sans nouvelle du diplomate américain William Buckley enlevé il y a 19 mois et dont le Djihad islamique avait annoncé vendredi l'exécution imminente.

D'autre part, l'ambassade américaine à Beyrouth a indiqué hier qu'elle enquêtait sur la disparition d'un Américain le mois dernier au

Liban, et sur son éventuel enlèvement.

Steven James Donahue est disparu alors qu'il réunissait de la documentation pour un livre traitant du trafic de la drogue, a indiqué un porte-parole de l'ambassade.

Celle-ci n'a pas eu de ses nouvelles, mais il a téléphoné plusieurs fois à son épouse, aux États-Unis, à partir d'un « lieu de détention », a ajouté le porte-parole.

Ce dernier s'est refusé à commenter les articles de la presse de Beyrouth, selon lesquels M. Donahue serait un des responsables de l'Agence américaine de lutte contre la drogue (DEA) et aurait été enlevé par des chrétiens de droite.

Les diplomates américains estiment que cette affaire n'a pas de lien avec l'enlèvement de six Américains par le Djihad islamique. « Il n'y a pas eu de revendications politiques, ni de revendication de l'enlèvement », a ajouté le porte-parole.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

ÉLECTRICITÉ AUX AMÉRICAINS: PAS À N'IMPORTE QUEL PRIX

M. Jean-Guy Rodrigue, ministre de l'Énergie et des Ressources, préfère que le Québec garde le contrôle sur les ouvrages hydro-électriques qui y seront construits. Pour le ministre, un ancien ingénieur d'Hydro-Québec, faire financer un barrage directement par les Américains ne change rien. De toute façon, Hydro-Québec va chercher le gros de son argent à New York, n'a pas de difficulté à le faire elle-même et, dans le cas de la construction d'un nouveau barrage pour exporter aux États-Unis, les frais d'intérêt seront refilés sur la facture. Selon M. Rodrigue, le Québec est prêt à vendre de l'électricité aux Américains, mais pas à n'importe quel prix. **Page 9**

LE DEVOIR CULTUREL

DESCHAMPS A FAIT RIRE...

La nouvelle émission d'humour d'Yvon Deschamps à Radio-Canada, *Samedi de rire*, a fait rire notre chroniqueur de télévision Bruno Boutot. Celui-ci a cependant noté ici et là des petits et gros défauts que le réalisateur Jacques Payette devra corriger. **Page 15**

LE CINÉMA TCHÉCOSLOVAQUE

Onze longs métrages du cinéma tchécoslovaque des années 80 seront présentés à la Cinéma-thèque, du 8 au 16 octobre. **Page 13**

LE WEEK-END SPORTIF

UNE SAISON DE RÊVE POUR HUBIE BROOKS

Les Expos ont terminé la saison en beauté, hier, en battant les Mets de New York 2-1. Et ce fut une journée mémorable pour Hubie Brooks qui est devenu le premier joueur d'arrêt-court de la Ligue nationale à produire 100 points dans une saison depuis Ernie Banks, des Cubs de Chicago, en 1960. Par ailleurs, le gérant des Expos, Buck Rodgers, favorise les Cards pour remporter la série de championnat de la Ligue nationale. **Page 16**

HANS KÜNG:

« L'Inquisition a repris ses droits au Vatican »

JEAN-PIERRE PROULX

« Après un long silence, le moment est venu de dire ouvertement ce que je pense », écrit le théologien Hans Küng dans un long texte qu'il vient de faire simultanément parvenir au DEVOIR, au *Globe and Mail* et au *New York Times*. À un mois et demi du synode romain sur le Concile Vatican II, il implore les évêques « de lutter pour la liberté de penser, de conscience et de doctrine dans notre Église catholique pour contrer une inquisition qui se développe d'elle-même ».

Le célèbre théologien suisse a fait parvenir son texte — LE DEVOIR en commence la publication aujourd'hui en page 7 — de l'Université de Toronto où il est actuellement professeur invité. Il a décidé d'y « exposer les griefs notoires de nombreux catholiques: sans éprouver la moindre crainte devant le trône des prélats, dire clairement ce que je pense, avec toute la franchise qui sied à un chrétien ». Il s'autorise d'ailleurs d'un

mot de Jean-Paul II, qui écrivait en 1969: « Pour chaque communauté, le conformisme signifie la mort; une opposition loyale est nécessaire à chaque communauté ».

Küng attaque d'abord très durement le président de Congrégation pour la doctrine de la foi, le cardinal allemand Joseph Ratzinger qu'il compare au « Grand Inquisiteur de Dostoïevski. C'est, dit-il, la liberté qu'il craint le plus ».

Il s'en prend en particulier à ses propos rapportés dans l'ouvrage « Entretien sur la foi », publié récemment par le journaliste italien Vittorio Messori, l'auteur de *Hypothèses sur Jésus*. « Le prélat de la foi, écrit Küng, défend la nécessité de l'excommunication, qui n'a jamais été prononcée à l'égard de criminels 'catholiques' notoires comme Adolph Hitler et certains didacteurs latino-américains, mais dont on menace ici, sans équivoque aucune, les théologiens catholiques trop portés sur la critique. Attention: la vieille Inquisition est morte; vive la nouvelle ».

« On ne brûle plus personne sur le bûcher, mais on n'hésite pas à anéantir psychiquement et professionnellement les coupables chaque fois que cela semble nécessaire ». Le professeur illustre son point de vue par une série d'exemples récents.

Pour Küng, « ce livre ne mériterait pas qu'on en parle s'il n'était précisément un signal de toute première importance émis par ceux qui déterminent la politique de l'Église, et si on ne pouvait y entendre clairement la voix de son maître. C'est pourquoi, il représente un double signal: d'une part le signal d'un pontificat qui, au cours des sept dernières années, s'est engagé de plus en plus profondément dans une impasse. C'est également un signal adressé au synode épiscopal et qui devra s'engager, une fois pour toutes, à suivre le cap que lui indiquera Rome ».

Küng trace par ailleurs un bilan fort négatif sur les sept ans du pontificat de Jean-Paul II qu'il compare aux années maigres après les sept années grasses qui ont précédé. « Malgré de nombreux discours et de

coûteux pèlerinages (qui ont causé des dettes énormes à beaucoup d'Églises locales), l'Église catholique et le mouvement oecuménique, clame-t-il, n'ont pratiquement accompli aucun progrès notable ».

Hans Küng estime au contraire que pour Jean-Paul II, « le mouvement conciliaire doit être freiné, la réforme engagée au sein de l'Église doit être arrêtée, le rapprochement oecuménique avec les Églises orientales, les protestants et les anglicans doit être bloqué et le dialogue avec le monde moderne doit, de nouveau et de plus en plus, céder la place à un endoctrinement unilatéral ».

Le professeur suisse accuse par ailleurs le Vatican « de s'occuper très activement de politique et, en ce qui concerne l'Amérique centrale et l'ensemble de l'Amérique latine, comme le président Reagan l'a confirmé en public et avec insistance, il aligne même directement sa position sur celle de la Maison-Blanche ».

Küng termine son texte par une analyse

Voir page 8: Inquisition



Hans Küng

RÉNOVATIONS ACADIE VOUS PROPOSE SA VASTE GAMME DE CUISINES

- CHÊNE
- PIN
- ÉRABLE
- MELAMINE
- STRATIFIÉ
- MÉRISIER

23 ANS D'EXPÉRIENCE... À PRIX RÉDUIT

NOS SPÉCIALITÉS

- SALLE DE BAINS
- SALLE DE JEUX
- RAJOUTS
- TOUT GENRE DE RÉNOVATIONS

RÉNOVATIONS ACADIE

1475, RUE VESTALE, MONTRÉAL

9725 BOUL. L'ACADIE

ESTIMATION GRATUITE

337-0702

HEURES D'OUVERTURE

SAMEDI ET DIMANCHE 10 h à 17 h

LUNDI À MERCREDI 9 h à 18 h

JEUDI ET VENDREDI 9 h à 20 h

FÉMININ PLURIEL

L'absence des femmes dans le processus pénal

RENÉE ROWAN

Il manque le nombre, la gravité et la violence des délits pour rendre la femme dite « criminelle » intéressante. À cause de ce manque de « poids », elle est exclue des modèles qui rendent compte de la criminalité et des politiques pénales.

Cette non-existence des femmes dans les prises de décision apparaît comme particulièrement déterminante dans les lieux où s'organise l'information et où s'élaborent les politiques pénales, a indiqué Mme Louise Langelier-Biron au colloque international sur la criminalité à l'occasion du 25^e anniversaire de l'École de criminologie de l'Université de Montréal.

Cette rencontre de cinq jours, qui s'est terminée vendredi, a consacré une journée à la femme et la question criminelle. L'assistance ce jour-là était composée majoritairement de femmes contrairement à ce qu'elle avait été les premiers jours de la semaine. Ce qui a amené une des conférencières à se demander si ce ne sont que les femmes qui continuent à s'intéresser aux questions féminines.

Mme Langelier-Biron, de l'École de criminologie de l'Université de Montréal, estime que la présence des femmes dans les lieux de décision est importante non pas comme symbole d'égalité ou de prise en considération, mais bien parce que plus elles seront nombreuses plus elles auront la confiance nécessaire pour proposer des changements et poser les problèmes dans les termes qui leur conviennent.

L'incarcération des filles et des femmes au Québec s'est inspirée des modèles masculins: la sécurité y est présente et la notion de contrôle aussi. Comment se fait-il, par exemple, que dans la région de Montréal le nombre de places pour filles en milieu sécuritaire soit approximativement la moitié de celui qui est réservé aux garçons (106 pour les filles et 220 pour les garçons) quand on sait que le rapport fille/garçon est de un sur cinq et quand on sait que la majorité des filles (85 %) commettent des délits mineurs contre la propriété (vois de \$200,000 ou moins en très grande majorité) et des infractions aux lois et règlements? Qui sont les décideurs qui considèrent que le bien-être de la fille passe par le milieu sécuritaire?

Poursuivant sur la même lancée, Mme Langelier-Biron remarque que la détention des femmes n'échappe pas aux aléas de décisions prises ailleurs et de modèles conçus surtout par des hommes. Ainsi, les femmes sont d'abord incarcérées pour des infractions aux lois sur les stupéfiants; or il n'existe pas pour elles de programmes formels sur la sur-consommation d'alcool et de drogues.

Qu'advient-il des enfants des mères en institution? On commence à peine, et pas au Québec, à considérer laisser les très jeunes enfants auprès de leurs mères et à instaurer des services de garde. La formation scolaire et professionnelle, de poursuivre la criminologie, a souvent été laissée pour compte sous prétexte que le nombre de femmes en détention ne justifiait pas les coûts de tels programmes.

Mme Langelier-Biron souhaite voir éclater le carcan qui emprisonne les êtres humains, et dans ce cas-ci plus précisément les femmes, dans un seul modèle d'action et d'intervention. Il faut accepter, conclut-elle, de travailler à partir de paramètres nouveaux qui acceptent la différence des uns et des autres.

■ Équité, égalité

Où en sommes-nous dans le dossier de l'action positive? C'est ce que veut tenter de voir la Fédération des femmes du Québec qui organise, le 19 octobre, à Québec, un colloque d'une journée sur l'accès à l'égalité.

La FFQ a fait appel à des femmes « spécialistes » du dossier pour faire le point sur les différents aspects de la question. Mmes Louise Caron-Hardy, la nouvelle directrice des programmes d'accès à l'égalité à la Commission des droits de la personne du Québec, Jennifer Stoddart, directrice de la recherche à la Commission des droits de la personne du Canada et Anne Adams, chef régional du programme d'équité en matière d'emploi pour la région du Québec à Emploi et Immigration Canada participeront en matinée à une table ronde.

Dans l'après-midi, des représentantes de différents milieux réagiront à l'implantation de programmes d'action positive. Participeront à ce débat Louise Fecteau, directrice générale de l'Association des manufacturiers canadiens, Rosette Côté, du comité de la condition féminine de la Centrale de l'enseignement du Québec et Suzanne Boivin, avocate, membre de la FFQ.

Le but de la Fédération en organisant ce colloque - ouvert au grand public - est d'informer le maximum de femmes sur ce dossier d'actualité dont les enjeux sont extrêmement importants pour elles, rappelle la présidente de la FFQ, Mme Denyse Rochon.

Suite aux demandes des représentantes des femmes à Décisions 85, une commission parlementaire étudie le projet de règlement sur les programmes d'accès à l'égalité en rapport avec l'article 86.8 de la Charte des droits et libertés de la personne. La FFQ a déposé son mémoire fin septembre.

Le lendemain du colloque, soit le 20 octobre, les membres de la Fédération tiendront, tel que convenu à leur assemblée générale annuelle qui a eu lieu en mai, une assemblée générale spéciale où ils adopteront les nouveaux statuts et règlements de la FFQ.

Ils éliront aussi un nouveau conseil d'administration conformément au modèle élaboré le printemps dernier, soit la présidente, la secrétaire, la trésorière élues en assemblée générale auxquelles s'ajoutent quatre représentantes de conseils régionaux et huit représentantes d'associations-membres déléguées par leurs instances. La nouvelle formule a pour but d'assurer une plus grande représentativité des régions et des groupes.

La présidente sortante, Mme Denyse Rochon, ne se représente pas pour un autre mandat.

■ L'agenda des femmes

À peine entamé le dernier trimestre de 1985 que déjà commence la ronde des agendas. Sous sa couverture jaune citron, le neuvième *Agenda des femmes, 1986(ai, (les éditions du Remue-ménage) a choisi comme thème la séduction, une piste jusqu'ici non explorée. Six textes signés par Colette Béty, Nicole Brossard, Line Chamberland, Louise Côté, Denise Desautels et Marlène Wildeman posent la question: les femmes ont-elles besoin de la séduction dans leur vie? Des réflexions et des discussions pour l'année.*

À la suite du dernier jour de décembre, on trouve un annuaire des services, pas exhaustif, mais suffisamment complet pour rendre service.

Camille Laurin commente l'élection de Johnson

Le RDI se cherche une clientèle

ROLLANDE PARENT

(PC) — Sept mois après sa formation, le Rassemblement démocratique pour l'indépendance (RDI) se cherche toujours une clientèle et un projet, en plus de constater que l'enthousiasme n'est pas débordant dans ses rangs.

Devant une centaine d'indépendantistes de tous crins réunis hier pour faire le point sur la question de l'indépendance, la présidente du groupe, Denise Leblanc-Bantey, a indiqué que les militants qui ont quitté le Parti québécois en janvier dernier étaient « démobilisés, fatigués et encore sous le choc ».

Aussi s'est-elle félicitée de ce que l'assistance soit composée majoritairement de jeunes et que les trois jeunes panélistes aient trouvé des complexités avec les trois plus âgés, dont l'ex-ministre Camille Laurin.

« On ne pouvait pas se permettre de se payer un conflit de générations; la ceinture fléchée contre la jupe indienne », a-t-elle lancé.

À la fin du débat de deux heures, Mme Leblanc-Bantey a identifié comme prioritaire la nécessité de recréer des solidarités entre les indépendantistes. « Nous sommes éparpillés sans stratégie commune d'action », a-t-elle constaté.



Denise Leblanc-Bantey

Photo PC

Ce désarroi ferait en sorte, estime-t-elle, que les 2.000 membres du RDI sont vus comme des indépendantistes « sympathiques, mais nostalgiques et marginalisés ».

À quelques journalistes, la présidente du RDI a indiqué que la voca-

tion du groupe qu'elle dirige n'avait pas encore été établie. Ce n'est qu'en février ou mars que les membres décideront s'il faut conserver le statut de mouvement indépendantiste ou le convertir en parti politique.

En ce qui a trait au programme politique, une soixantaine d'architectes y travaillent et un rapport préliminaire a émergé récemment. Y oeuvrent les ex-ministres Gilbert Paquett et Denis Lazure.

Quant aux prochaines élections, elles ne préoccupent pas tellement Mme Leblanc-Bantey. Peu lui importe qu'elles se déroulent à l'automne ou au printemps et que le premier ministre soit Pierre Marc Johnson ou Robert Bourassa.

« Ils sont tous les deux fédéralistes et nous serons pris avec ça durant quatre ans », a-t-elle dit.

Camille Laurin est sorti d'autre part du mutisme qu'il avait observé au cours de la course au leadership péquiste pour dire qu'il doutait de la capacité de Pierre Marc Johnson de contribuer à l'enrichissement du Québec.

Au lendemain de son élection comme chef de parti, M. Johnson avait indiqué lors d'une entrevue télévisée qu'il se préoccupait beaucoup plus pour le moment de créer la richesse que de la partager.

« Comment en créer alors que les lois du régime (fédéral) jouent contre nous? », a demandé M. Laurin.

« Le Québec est obligé de recevoir l'argent du fédéral par le biais de la péréquation. Les contrats les plus avantageux vont en Ontario. »

L'ex-homme fort du PQ a alors expliqué que, de tout temps, le fédéral avait déterminé les vocations de chacune des régions du Canada. Au Québec, on a donné les pâtes et papiers, les vêtements et les chaussures pendant que l'Ontario se voyait confier l'industrie lourde où les emplois sont rémunérateurs, a-t-il noté.

Il a rappelé le temps où il pratiquait la médecine et était forcé de constater que les subventions de recherche favorisaient les autres provinces au détriment du Québec. Avec 30 pour cent de la population, le Québec ne recevait que 10 pour cent des crédits, a-t-il dit.

M. Laurin croit enfin que les Québécois se mobiliseront bientôt contre le régime fédéraliste.

« Chaque fois qu'on réussit à corriger ce qu'il y a de plus inacceptable et de plus scandaleux, la loi 101 par exemple, notre muscle se relâche par la suite. »

« Mais à voir ce que Mulroney fait, des situations inacceptables s'en viennent », a-t-il averti.

Dans son discours à l'investiture dans Vaudreuil-Soulanges

Daniel Johnson évite de mentionner le nom de son frère

MAURICE GIRARD

VAUDREUIL (PC) — Dans l'esprit du député libéral Daniel Johnson, les électeurs devront, aux prochaines élections générales, trancher un dilemme qu'il résume ainsi: Pierre Marc Johnson ou Robert Bourassa? « C'est un petit peu comme la lutte de Cola. Lequel est le vrai de vrai? »

C'est par cette boutade que « le frère de l'autre » a conclu hier son discours d'acceptation à l'investiture du Parti libéral du Québec dans Vaudreuil-Soulanges, qu'il a remportée sans opposition au cours d'une assemblée dans le plus pur style traditionnel de la politique.

Aucun ingrédient ne manquait. Près de 400 militants. Le chef Robert Bourassa, accueilli sans chaleur et par de brefs applaudissements, qui n'ont même pas duré le temps qu'il monte à l'estrade. Une fanfare — un corps de clairons et de trompette — qui joue « Rocky ». Des ballons

blancs et rouges. Et « Les Elites », corps de majorettes, qui ont retrouvé leur droit de cité en politique — même au Parti québécois grâce à l'initiative du candidat malheureux Jean Garon.

De Robert Bourassa, Daniel Johnson ne se gêne pas pour vanter les qualités de leadership. De Pierre Marc Johnson, il ne dit mot. En fait, Daniel semble assez occupé à faire taire les inévitables comparaisons qu'on peut être tenté d'établir avec son frère Pierre Marc, devenu la semaine dernière le 24^e premier ministre du Québec.

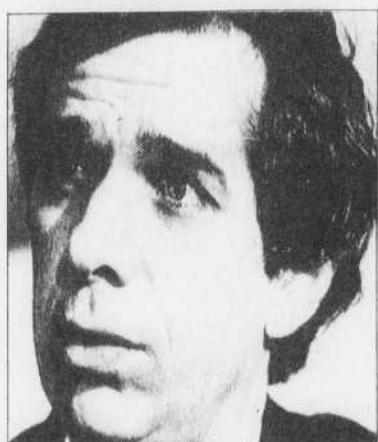
Au cours de son discours, le député libéral n'a pas prononcé une seule fois le nom de son frère. Pour faire rire la foule, il dira toutefois, avec un air d'intelligence, en parlant du PQ: « Le Parti québécois, ce n'est pas un mélange de conservateurs et d'unionistes. Je suis bien placé pour en parler ». Il fera aussi une allusion à ses origines conservatrices dans la vieille famille bleue qui est la sienne en soulignant: « Il n'y a pas personne

qui est convaincu ici que je suis libéral de naissance ».

La politique étant devenue ce qu'elle est, Daniel Johnson ne peut s'empêcher d'utiliser un langage semblable à ce qu'on a entendu il n'y a pas si longtemps chez le nouveau chef péquiste, qu'on a présenté comme un ressemblant. Hier, le député de Vaudreuil-Soulanges a parlé également du PLQ, « parti qui rassemble plutôt qu'il ne divise ». Il a aussi promis la prospérité économique, qui effacera les « gestes nocifs » des neuf années de pouvoir du PQ, cette formation politique qui veut faire du Québec « une Albanie en ceinture fléchée ».

Devant les journalistes, Daniel Johnson est moins à l'aise. Les questions sur son frère l'agacent visiblement. Il ne se donne pas la peine d'expliquer pourquoi il est convaincu que son frère — qui a réussi là où il a lui-même échoué, accède à la direction de son parti — ne poursuivrait pas sa montée victorieuse et remporter, pour la troisième fois d'affilée, les élections générales à la tête du PQ.

Après plusieurs tentatives, M. Johnson fournira cette explication: « Je n'ai jamais, en politique, fait de personnalité. Depuis des années que je fais de la politique active, une dizaine d'années, je n'ai jamais fait des campagnes, tenu des discours, aiguisé mes crayons critiques sur des hommes ou des femmes qui ne partagent mes opinions. Je vais valoir le



programme d'un parti. Les autres font valoir le leur. Et la population décidera sur la crédibilité et la confiance qu'ils peuvent accorder. Ce n'est pas question de critiquer les gens normalement. »

L'arrivée de Pierre Marc Johnson à la tête du Parti québécois ne le gêne pas puisqu'il n'interpelle jamais ses adversaires par leur nom. « Je vous invite à lire les centaines de pages de texte de discours que j'ai prononcés à l'Assemblée nationale, dans mon comté et ailleurs. On parle d'idées, de programmes. » Et il conclut ses explications par cette question: « J'ai l'air mal à l'aise? Ben, voyons donc. Je vous réponds bien clairement et instantanément. »

Un peu incrédule, on lui demande alors: « Vous n'avez jamais parlé de M. Lévesque dans vos discours? » Excédé, peut-être sur le point de perdre patience, le député de Vaudreuil-Soulanges répond: « Franchement ». Puis, il hausse les épaules et se retourne vers un autre journaliste pour lui expliquer un aspect du programme économique du Parti libéral. Dans l'esprit de Daniel Johnson, le sujet est clos.

Le PLQ présentera une motion de non confiance dès la reprise des travaux

VAUDREUIL (PC) — Il n'est pas exclu que les électeurs du Québec soient appelés aux urnes en plein hiver pour élire un nouveau gouvernement.

Désireux de mettre en minorité le Parti québécois de Pierre Marc Johnson, le chef du Parti libéral du Québec présentera une motion de non confiance à la reprise des travaux de l'Assemblée nationale, que ce soit à l'occasion de la reprise de l'actuelle session ou au début d'une toute nouvelle session.

De passage dans la circonscription de Vaudreuil-Soulanges pour l'élection sans opposition de Daniel Johnson (le 11^e candidat libéral choisi en vue des élections générales), M. Bourassa n'a pas endossé les propos tenus la semaine dernière par des porte-parole de son parti. On expli-

quait alors qu'il n'était pas question que les libéraux portent l'odieux d'élections générales en plein hiver en mettant le gouvernement en minorité.

« On verra à ce moment-là. On va présenter une motion au mois d'octobre et on verra pour les mois suivants. Pour l'instant, je me contente de commenter la motion du mois d'octobre », a répondu le chef libéral.

Selon Robert Bourassa, il serait très difficile pour le gouvernement actuel de durer jusqu'au printemps 1986. « Il n'existe pas de précédent dans l'histoire contemporaine d'une situation semblable. On a un nouveau gouvernement, un nouveau leader. Ils (les péquistes) ont procédé à un changement de stratégie juste avant les élections. Je pense qu'il est temps d'avoir des élections générales. »

guérin
l'éditeur qui édite

Mon histoire
de Jacques Marchand
François Charbonneau
Jean-Pierre Sansregret

1 manuel pour l'élève: 19,95 \$
Cahier: (à paraître)
guide du maître: (à paraître)

LE DEVOIR VOUS OFFRE

LA QUALITÉ
POUR INSÉRER
UNE ANNONCE SOUS
LA RUBRIQUE

CARRIÈRES ET
PROFESSIONS

844-3361

guérin éditeur

4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél. (514) 842-3481

Les 7 modules

Module 1
L'Empire français d'Amérique

Module 2
La société canadienne sous le Régime français

Module 3
Le Québec des années 1800-1850

Module 4
Le Québec des années 1850-1900

Module 5
Le Québec des années 1900-1945

Module 6
Le développement industriel

Module 7
Le Québec contemporain (1939 à nos jours)

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél. (514) 849-1112

Station Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél. (514) 677-6525

168 est. rue Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél. (514) 861-5647

4440 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél. (514) 843-6241

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Choisir les bonnes fréquences...

Vous êtes intéressé(e) par le domaine des communications?
Vous y travaillez ou désirez y travailler à titre de:

- agent d'information
- journaliste
- publicitaire
- relationniste
- rédacteur
- professeur de français
- traducteur?

La Famille Communication et culture vous offre les programmes de perfectionnement professionnel suivants:

CERTIFICATS (30 crédits)

Programmes en communication
Information et journalisme • Publicité • Relations publiques
Sciences de la communication

Programmes en langue et culture
Recherche documentaire et rédaction française • Traduction I et II
Enseignement du français, langue seconde • Culture et civilisation

MICROPROGRAMMES (de 9 à 15 crédits)

Pratique de la grammaire normative • Rédaction professionnelle

Les microprogrammes et les certificats sont terminaux; ils peuvent cependant, selon le cas, être intégrés dans un certificat (30 crédits) ou dans un baccalauréat (90 crédits).

Ces programmes offerts le soir, on peut s'inscrire aux programmes cours par trimestre.

Date limite d'admission pour l'hiver 1986: le 28 octobre
Date limite d'inscription pour tous les étudiants: le 25 novembre.

Les candidats admis recevront la documentation nécessaire pour effectuer leurs choix de cours avant la date limite d'inscription qui est fixée au 25 novembre.

Demandez notre annuaire.

Renseignements: Faculté de l'éducation permanente
3335, chemin Queen Mary, tél.: 343-6090

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

LE DROIT: un succès... une fierté!

• Vous désirez acquérir des connaissances juridiques?
• Vous sensibiliser à ce qui touche la justice?
• Développer votre esprit analytique?

La Faculté de l'éducation permanente vous offre un certificat de trente (30) crédits en droit:

- orientation droit général
- orientation droit des affaires
- orientation droit public
- orientation droit social

et trois (3) microprogrammes de quinze (15) crédits:

- droit des affaires
- droit public
- droit social

Date limite d'admission pour l'hiver 1986: le 28 octobre
Test d'admission obligatoire mais non éliminatoire: le 30 octobre

Les candidats admis recevront la documentation nécessaire pour effectuer leur choix de cours avant la date limite d'inscription du 25 novembre 1985.

Annuaire disponible Renseignements: Tél.: 343-6090

LE PATRIMOINE

Le MAC espère conclure une entente avec la CUM

ALAIN DUHAMEL

De nouveau, dans l'exposé de ses orientations et projets aux fins du schéma d'aménagement de l'île de Montréal, le ministère des Affaires culturelles invite la Communauté urbaine de Montréal à conclure avec lui une entente sur la mise en valeur du patrimoine.

Depuis près de deux ans, la CUM et le ministère des Affaires culturelles ont des pourparlers à ce sujet. Ils ne progressent guère.

La CUM, agacée par un ministère qu'elle juge tatillon dans le projet de mise en valeur de la maison du Pressoir, ne s'enthousiasme guère à l'idée de s'associer à lui. La maison du Pressoir, un monument historique classé, se trouve dans le parc de l'île de la Visitation, au Sault-au-Récollet. Construit au début du XIXe siècle, ce bâtiment de pierre et de bois reste l'un des rares exemplaires encore debouts de ce genre de construction.

En janvier 1984, dans l'exposé préliminaire des orientations d'aménagement du gouvernement québécois, le ministère des Affaires culturelles avait déjà proposé la conclusion d'une entente portant notamment sur l'acquisition et la diffusion des connaissances.

Dans l'exposé des orientations et projets que la CUM recevait récemment, le ministère des Affaires culturelles y fait à nouveau allusion en y ajoutant la confection d'un plan d'aménagement pour l'arrondissement naturel de Saraguay, des études archéologiques et l'élaboration de normes et de critères pour la protection et la mise en valeur des éléments patrimoniaux identifiés au schéma.

Dans son examen de la proposition d'aménagement, le ministère des Affaires culturelles a relevé des oublis importants: le site archéologique des Saints-Anges à ville LaSalle, la Prison des patriotes, le site historique des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame et les aires de protection de plusieurs monuments montréalais (ferme Saint-Gabriel, Villa Maria, les façades de la rue Jeanne-Mance, le Monument national et l'Îlot des Voligeurs).

« Le MAC est d'avis que la CUM devrait aussi faire porter ses orientations sur le patrimoine architectural industriel, commercial et institutionnel. Cet élargissement aurait l'avantage de reconnaître l'intérêt régional et national dans certains cas, d'éléments plus ponctuels, comme ceux faisant partie du répertoire d'architecture traditionnelle de la Communauté, et de les inclure au schéma. Dans la mesure où les municipalités de la CUM, pour se conformer au schéma, auront à tenir compte dans leurs plans et règlements locaux des éléments qui y sont identifiés, cet élargissement pourrait également favoriser leur responsabilisation à l'égard de tout projet de démolition, de rénovation, d'agrandissement ou de recyclage de ces bâtiments. »

Dans ses commentaires, le ministère des Affaires culturelles invite même la CUM à identifier à titre de secteurs à valeur patrimoniale des territoires fédéraux: le canal Lachine et les plans d'eau voisins de la rue de la Commune... en d'autres mots, le vieux port de Montréal.

Le patrimoine de Montréal — La Commission d'arbitrage du patrimoine résidentiel a renversé la décision du comité exécutif de la ville de Montréal et autorisé la démolition du Royal George pour faire place à la bibliothèque de l'université Concordia. Ce projet soulevait l'opposition des quelques habitants de cette conciergerie et d'organismes préoccupés de la sauvegarde de cet immeuble dont la façade en terre cuite constituait un attrait architectural certain.

Depuis son institution, en 1978, la Commission d'arbitrage, dont les décisions sont finales et sans appel, a consenti dans la vaste majorité des cas à la démolition de bâtiments résidentiels anciens, soit en contredisant le comité exécutif lorsqu'il avait refusé un permis, soit en maintenant l'autorisation de démolir malgré l'opposition des divers organismes.

La Commission d'arbitrage se

compose de personnes nommées. Aucun élu municipal n'y siège. Le comité exécutif de Montréal n'a jamais laissé personne douter de son autorité sur l'appareil administratif de la ville... sauf dans le cas du patrimoine résidentiel où il permet à un organisme à caractère administratif de le contredire. Ni la Commission Jacques-Viger, organisme consultatif pour la mise en valeur de l'arrondissement historique, ni la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA), société paramunicipale, n'ont une telle autorité à l'égard du comité exécutif.

Le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM), qui forme l'opposition au conseil municipal, en conclut à une évasion de responsabilité politique particulièrement commode dans des affaires délicates où la vigilance de l'opinion publique se manifeste.

Sa conclusion s'affirme encore plus du fait que l'administration municipale n'a aucune volonté de se prévaloir des amendements à la loi sur les biens culturels adoptés le printemps dernier. Ces amendements permettent à une ville de conférer un statut juridique à des monuments et des sites patrimoniaux en suivant une procédure essentiellement publique.

Aux États-Unis — Le gouvernement canadien vient de demander au gouvernement des États-Unis de conclure avec lui une entente sur les exportations et les importations de biens culturels anciens.

La démarche s'effectue dans le cadre de la convention internationale adoptée par l'UNESCO en 1970. Le Canada a adhéré à cette convention en 1978 tandis que les États-Unis y ont consenti en 1983. Les pays signataires s'engagent à préserver le patrimoine en favorisant le retour des biens culturels à leur pays d'origine et leur restitution en cas d'appropriation illicite.

L'accord, si le président américain l'agréait, obligerait les gouvernements des deux pays à intervenir lorsque des biens culturels ayant une valeur patrimoniale passent la frontière. Des musées et des collectionneurs américains se sont constitués d'importantes collections de pièces archéologiques et ethnologiques canadiennes à une époque où les institutions canadiennes, les québécoises particulièrement, n'avaient même pas les moyens de se les procurer sur le marché. C'est ainsi que dans la ville de Détroit, le musée a pu constituer l'une des collections les plus remarquables de meubles anciens du Québec.

L'accord n'obligera pas ces institutions à retourner leurs collections acquises à une époque où les Canadiens eux-mêmes ne se préoccupaient guère de leur patrimoine. Il aura effet pour toutes les transactions conclues après sa ratification de part et d'autre.

Depuis 1978, le Canada est intervenu quatre fois à la requête de gouvernements étrangers: le Mexique en 1981 au sujet de deux statuettes précolombiennes, le Nigeria, en 1981 aussi, dans le cas d'une sculpture Nok en terre cuite entrée au Canada via les États-Unis, La Grèce en 1982 à propos d'une icône et le Pérou, en 1983, à propos de cinq céramiques précolombiennes. Dans tous les cas où la preuve a démontré l'illégalité, le gouvernement canadien a retourné les pièces à leur pays d'origine.

Les familles Gautreau — La première assemblée de l'Association des familles Gautreau aura lieu au pavillon Casault, de l'université Laval, le 14 octobre. Les Gaudreau, Goudreau, Gautrot, Gaudreault, Godreau et Goudreault appartiennent aussi à cette association.

Des cinq Gautreau venu du Pôitou, trois ont laissé une postérité. Gilles Gottreau et son frère Jean, nés à La Flotte dans l'île de Ré, sont arrivés en Nouvelle-France en 1665 et se sont enracinés quelques années plus tard dans la région de Cap-Saint-Ignace.

François Gautherot est à l'origine de la branche acadienne. Il faisait partie du premier groupe de colons amenés par Razilly à la Hève (près de Halifax) vers 1632.

On peut rejoindre l'Association des familles Gautreau en écrivant à la Fédération des familles souches québécoises, Archives nationales du Québec, CP 6700, Sillery, Qué. G1T 2W2.

Colloque sur les femmes musulmanes à l'UQAM

L'Islam, déjà, parlait de féminisme

CLÉMENT TRUDEL

Le féminisme et la contestation du patriarcat ne sont pas des produits « occidentaux ». Une petite-fille du prophète Mahomet, Sakina Bent-El-Hocine, tenait déjà il y a 12 siècles des propos jugés peu orthodoxes sur ces questions. Sakina parvint même à faire respecter ses vues; son conjoint, par contrat, s'était engagé à ne pas influencer les idées de Sakina. Par la suite, il est vrai, l'Islam n'a pas placé au premier rang ce courant féministe mais la tendance émancipatrice a pu s'exprimer et se perpétuer.

Ce rappel historique, fait samedi à l'UQAM par une intellectuelle marocaine, Fatima Mernissi, lors du colloque sur les femmes musulmanes du Canada et du tiers-monde, a été la source de l'un des trop rares débats entre fondamentalistes — un groupe de femmes portant tchador se trouvait parmi une assistance de quelque 300 personnes — et féministes musulmanes. Celles-ci sont très souvent taxées d'emprunts sommaires aux moeurs occidentales. La présidente du CMRI (Centre maghrébin de recherche et d'information) Mme Fatima Houada-Pépin, principale organisatrice d'un colloque qui a attiré des spécialistes de pays aussi divers que le Pakistan, le Bangladesh, l'Égypte, la Syrie, le Maroc, l'Iran etc. se réjouit de cette première. Le dialogue, très émotif, a pu s'établir « sans insultes »; il est propre à faire progresser la cause de femmes musulmanes exposées à l'ostracisme (« vous n'êtes pas de vraies croyantes »).

Précédé d'une journée de cinéma sur les femmes et l'Islam, le colloque s'est ouvert vendredi soir. L'organisation a bénéficié de subventions et d'appuis multiples. Le volet international a porté, samedi, sur la compatibilité de l'Islam avec le monde moderne. On y a multiplié les témoignages sur l'Islam qui sont appelées à vivre, dans toutes ses variantes, des Pakistanaïses, des Palestiniennes, des Indonésiennes etc. La cinéaste libanaise vivant à Londres, Heiny Srour, se réjouit que l'Islam ne soit pas monolithique; on doit à Ms Srour le film *Leila and the Wolves* sur l'anticonformisme de femmes musulmanes.

Hier, on a rappelé à grands traits

la vie socio-économique des 100.000 musulmans recensés au Canada, dont 70% proviennent d'Asie. On compte au Québec une communauté de 12.000 musulmans et une première école primaire islamique (non subventionnée) de trois classes fonctionne depuis septembre à Notre-Dame-de-Grâce; 55 élèves s'y retrouvent chaque jour. Quant à la CECM, elle accueille dans 63 de ses écoles un maigre contingent de 179 enfants musulmans.

Les quatre tables rondes d'hier tendaient à fustiger l'image déformée que projettent les médias de la réalité musulmane. Un journaliste marocain a cependant regretté que, pour mieux flétrir certains fonctionnaires entretenant des idées déphasées sur l'Islam, on en soit rendu à utiliser une coupure de presse datant de 1974! Un spécialiste de science politique, Ayman Al-Yassini, originaire

de Syrie, a incité les Canadiens de foi musulmane à profiter davantage du système politique ouvert, à adhérer aux partis de leur choix.

Ms Mair Vertuy (Université Concordia) s'est dit d'avis que le multiculturalisme n'existe ni au Québec ni au Canada où il est toujours difficile de s'attaquer à des « vaches sacrées » dans les programmes et manuels. Faudrait-il « sacrifier » Aristote pour faire place à Confucius, se demandent les plus obtus des responsables de l'enseignement en face des requêtes visant à promouvoir des exposés sur les cultures des pays d'origine. Ms Francine Fournier, ex-présidente de la Commission québécoise des droits de la personne, a relevé des inégalités criantes dans un pays où « certains sont plus égaux » que d'autres et identifié des barrières à l'égalité de fait, « dues à des

pratiques apparemment neutres ». Une intervenante originaire du Bangladesh, Ms Rachida Nawas, s'est employée à encourager ses soeurs musulmanes à oublier les différences qui existaient dans leurs pays respectifs et une Égyptienne « cosmopolite », Mme Aida Farrag Graff, a replacé le débat dans le contexte de la décennie de la femme qui vient de prendre fin, déplorant que le sens de supériorité « occidental » ait pu fausser les échanges. Mme Graff pose la question: « peut-on regarder le Coran avec des yeux neufs? », au lieu de nous contenter de routine et d'être la cible de stéréotypes qui relèvent d'une propagande nocive? Le droit des femmes remonte à 1882 en Grande-Bretagne, un bon millénaire après Sakina Bent-El-Hocine, a fait valoir cette Égyptienne qui trouve peu flatteur qu'on la dise « occidentalisée ».

Transformez vos épargnes en placements les Fonds Desjardins

Si l'épargne ordinaire ne vous suffit plus, si vous êtes de plus en plus tenté par le marché des placements et si vous visez des rendements supérieurs... les *Fonds Desjardins* vous offrent la souplesse et la rentabilité que vous recherchez.

Vous répartissez votre argent à votre choix entre les Fonds Desjardins *Actions*, *Hypothèques*, *International*, *Obligations* et *Épargne garantie*.

En plus de diversifier vos placements, vous bénéficiez de l'expertise de gestionnaires chevronnés.

Ainsi, vous prenez moins de risques et vous obtenez un meilleur rendement en tirant profit des fluctuations du marché.

Renseignez-vous davantage en communiquant avec l'un de nos conseillers. Et rappelez-vous que la Fiducie du Québec peut aussi vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.



Fiducie du Québec

Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.

* Les Fonds Desjardins sont vendus par l'intermédiaire de prospectus.

desjardins

L'AÉROGARE AIR FRANCE DE PARIS: LA CORRESPONDANCE EXPRESS.



L'AÉROGARE AIR FRANCE CDG2 A ÉTÉ CONÇUE POUR FACILITER AU MAXIMUM LES CORRESPONDANCES. LE SERVICE DE TRANSIT EXPRESS AIR FRANCE VOUS PERMET DE PRENDRE VOTRE VOL DE CORRESPONDANCE DANS UN TEMPS MINIMUM DE 45 MINUTES... LE TEMPS D'UN BON CAFÉ.

LES PRIMES-VOYAGES AÉROPLAN
EN VOYAGEANT PAR AIR FRANCE ENTRE LE CANADA ET LA FRANCE, VOUS POUVEZ ACCUMULER DES POINTS AFIN DE VOUS PRÉVALOIR DES PRIMES-VOYAGES DU PROGRAMME AÉROPLAN.

AIR FRANCE
NOUS VISIONS TOUJOURS PLUS HAUT.

Grève des traversiers

(PC) — Le Conseil des services essentiels considère illégale la grève déclenchée samedi soir par les employés de la traverse Lévis-Québec et a nommé un enquêteur pour se pencher sur le conflit.

Les 90 syndiqués CSN ont arrêté

leur travail à 19 h 30 samedi soir, paralysant ainsi le transport maritime entre Québec et Lévis. On estime que plus de 2.000 travailleurs ne pourront se rendre à leur travail si le débrayage se poursuit.

DEMANDEZ VOTRE CATALOGUE GRATUIT 1-800-361-1158

849-2407 LE PURIFICATEUR D'AIR/IONISEUR

La façon rapide et silencieuse de purifier votre air

Élimine de façon continue les particules de fumée, de pollen et de poussière.

Informez-vous de nos "prix escomptés" offerts sur tous nos modèles.

BIONAIRE 1000

VOUS MÉRITEZ DE L'AIR QUI SE RESPIRE!... ÉQUIPEMENT MÉDICAL • RÉPARATION • PIÈCES • VENTE ET LOCATION

4338 St-Denis, Mtl.

Régent St-Pierre

C. MARTIN JR.

BIONAIRE ord. \$279.95 \$239.95

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Les évêques américains critiquent la politique économique de Reagan

■ **La pauvreté aux USA est un «scandale moral»** ■ **Le droit de propriété n'est pas «absolu»**

WASHINGTON (AFP) — Les évêques catholiques américains, très contestés l'an passé pour leur lettre pastorale sur l'injustice économique et sociale, ont rendu publique hier une seconde version de leur message, plus courte que la première, mais tout aussi critique de la philosophie du président Ronald Reagan.

Intitulé *L'Enseignement social catholique et l'économie américaine*, le projet de lettre qualifie la pauvreté aux États-Unis de « scandale moral et social qui ne peut être ignoré » et le taux de chômage de ce pays de « moralement inacceptable ».

La seconde version de la lettre pastorale sera examinée à Washington du 11 au 15 novembre par les 300 évêques américains lors de leur conférence épiscopale annuelle. La hiérarchie catholique américaine devrait adop-

ter à l'automne 1986 une version définitive de ce texte, qui servira alors de base à la doctrine et à la réflexion pour les 50 millions de catholiques que comptent les États-Unis.

« Il peut — et il doit — être fait plus pour combattre la pauvreté et le chômage (...) Le critère fondamental d'une décision économique doit être son utilité pour tous, et pour les pauvres en particulier », a indiqué l'archevêque Rembert Weakland de Milwaukee en préambule à la nouvelle mouture.

Le projet de lettre pastorale, mis au point après plusieurs mois de débats à tous les niveaux de l'Eglise catholique, met en garde les Américains contre la tentation de considérer le taux de chômage et le nombre de personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté dans leur pays comme le minimum qui puisse être atteint.

Il prône au contraire la recherche du plein emploi, par la coordination des politiques fiscales et monétaires, par l'augmentation des programmes d'apprentissage et de formation et enfin par la création de postes de travail pour les chômeurs « structurels ».

Rappelant « les bienfaits de la démocratie politique », les évêques estiment que le temps est venu « de procéder à une expérience similaire de démocratie économique allant dans le sens de la création d'un ordre garantissant à chacun le minimum de dignité humaine dans la sphère économique ».

Dans ce but, la lettre pastorale propose trois principes prioritaires sur lesquels devraient s'appuyer les politiques économiques, qu'elles soient américaine ou étrangères : satisfaction des besoins élémentaires des déshérités, augmentation de la participation à la vie économique de ceux qui en sont actuelle-

ment exclus ou qui sont affectés par elle, et enfin, ré-orientation des efforts pécuniaires et intellectuels en vue d'une amélioration de la condition des pauvres et des « économiquement faibles ».

Les évêques souhaitent qu'une attention particulière soit portée aux minorités raciales, aux femmes et aux enfants. Ils rappellent à ce propos qu'un Américain de moins de six ans sur quatre vit dans la pauvreté et que cette proportion passe à un sur deux, si on prend seulement en compte les enfants de race noire.

Les auteurs de la lettre pastorale — dont le premier brouillon avait été sévèrement critiqué et parfois considéré comme « socialiste » — évitent de se prononcer en faveur d'un système politique. Rejetant les extrémismes de gauche et de droite, ils estiment — tout en affirmant que le droit de propriété n'est pas

« absolu et inconditionnel » — que c'est dans le système « pragmatique » américain que la quête d'une économie plus juste doit s'effectuer.

Les évêques mettent également l'accent sur les dépenses militaires auxquelles se livrent les super-puissances, soulignant que les efforts financiers et humains mis au service de la course aux armements seraient bien plus utiles à la création d'une économie « plus juste et plus productive ».

Sur le plan international enfin, les évêques américains appellent le gouvernement des États-Unis à modifier « rapidement » son approche à des problèmes des pays en voie de développement : « Un pays de notre taille et de notre richesse, écrivent-ils, a une obligation morale d'être en tête de la lutte contre la pauvreté dans le tiers monde. »

Nouvelles émeutes en Grande-Bretagne

LONDRES (Reuter) — Des affrontements ont opposé des centaines de jeunes gens à la police anti-émeute, hier soir à Londres, par suite de la bavure policière qui a coûté la vie à une Antillaise la semaine dernière.

Un porte-parole de la police a rapporté que plusieurs véhicules avaient été renversés et incendiés dans le quartier de Tottenham (dans le nord de la capitale britannique).

Ces incidents surviennent une semaine après ceux de Brixton (sud de Londres). Les troubles de Brixton, les émeutes de Birmingham, qui ont coûté la vie la semaine dernière à deux Asiatiques, et les récents troubles à Liverpool font craindre une réédition des violences qui avaient embrasé 20 agglomérations britanniques en 1981.

Hier, au moins un policier a été blessé lorsqu'un manifestant a lancé

un projectile par la vitre d'un véhicule de police.

D'après la police, de jeunes manifestants ont fait usage de cocktails molotov, mais les accrochages se sont limités à un pâté de maisons.

Samedi soir, une trentaine de personnes s'étaient rassemblées devant le commissariat de police de Tottenham pour protester contre la mort de l'Antillaise. La police avait ouvert le feu sur la femme noire en faisant irruption chez elle. Les autorités étaient à la recherche de son fils.

D'après la police, l'Antillaise a perdu connaissance durant la perquisition effectuée chez elle et les efforts pour la ranimer sont restés vains.

Une enquête indépendante est prévue. Le fils de la victime, un jeune chômeur de 24 ans, a été arrêté. Il est soupçonné de vol de voiture.

PÉROU

34 guérilleros périssent dans une mutinerie

LIMA (AFP) — Trente-quatre détenus — tous membres du Sentier lumineux — sont morts vendredi au cours de la mutinerie survenue dans la prison de Lurichango (près de Lima) et de l'incendie qui a suivi, selon un bilan officiel diffusé samedi par le ministère péruvien de la Justice.

Trente de ces prisonniers sont morts brûlés dans l'incendie et les quatre autres ont été tués par balles, a précisé le ministère, qui a ajouté que la mutinerie avait fait 50 blessés, parmi lesquels 17 policiers.

Le pénitencier de Lurichango est devenu un nouveau casse-tête pour le jeune président péruvien, le social-démocrate Alan Garcia, décidé à mettre de l'ordre dans ses prisons comme dans le pays, indique-t-on dans son entourage.

Depuis 18 mois, plus aucun surveillant n'avait pu pénétrer dans le « Pavillon britannique » de Lurichango où sont détenus environ 350 *senderistas*. Les gardiens y étaient maintenus à distance par leurs propres prisonniers, leur autorité y était inexistante et ils n'avaient pas les moyens de faire respecter l'ordre, ont déclaré samedi plusieurs parlementaires.

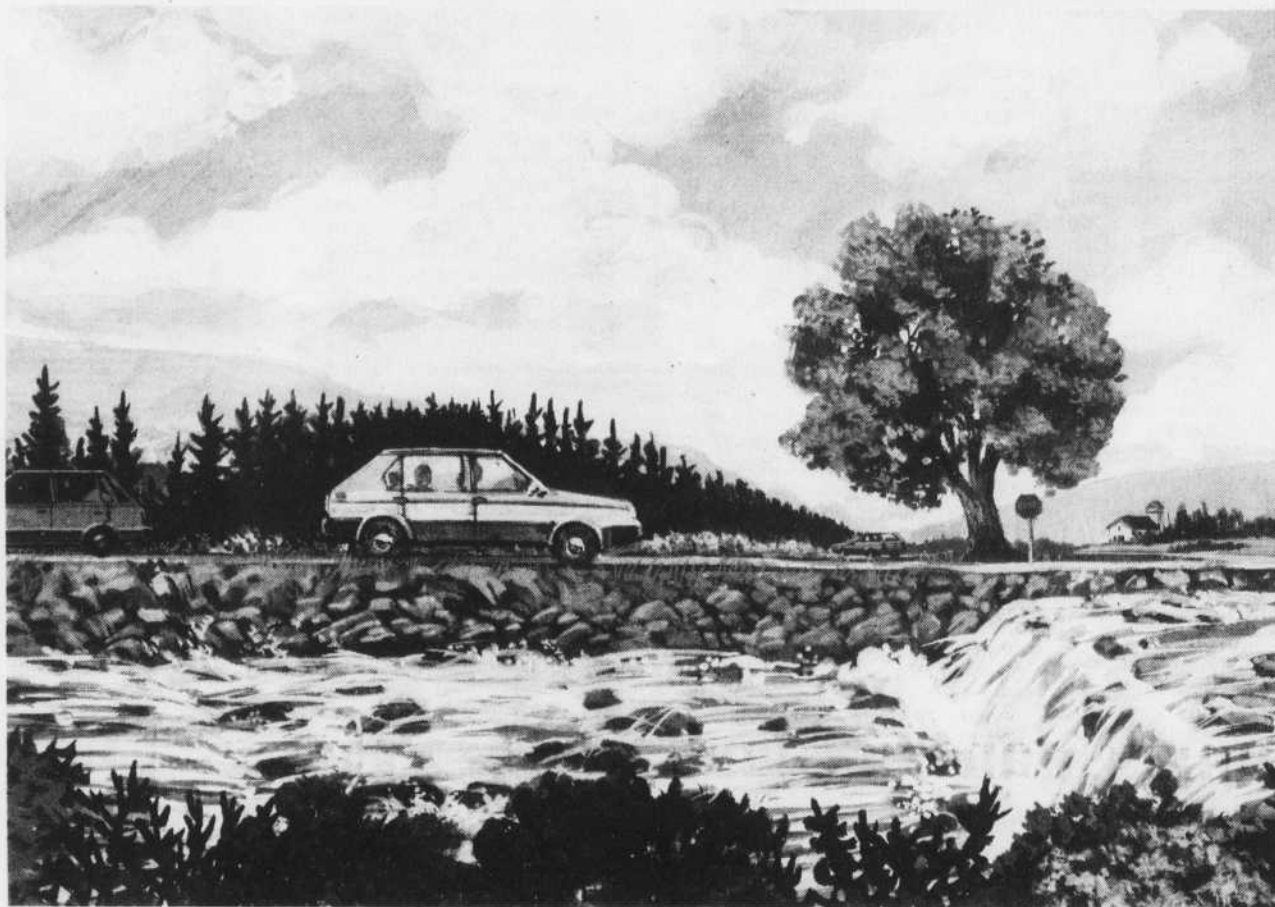
Le même phénomène existe à l'île du Fronton, en face du port de Lima-Callao, où impunément, soulignent

les observateurs, les quelque 400 guérilleros détenus pour faits de terrorisme, peuvent hisser leur drapeau (rouge avec la faucille et le marteau), brandir les effigies de Mao Tse-toung ou de leur leader Abimael Guzman, alias le « président Gonzalo », ou même tenir des conférences de presse.

Des télévisions étrangères ont pu filmer directement l'an dernier la vie des détenus, le lever des couleurs (maoïstes), et recueillir leur programme de « guerre de guérillas » (plus de 7.000 morts en cinq ans). Des policiers soutiennent aujourd'hui que les détenus ont organisé, grâce aux visites qu'ils reçoivent, quelques unes des opérations urbaines des derniers mois comme le dynamitage des pylônes d'alimentation électrique de la capitale pendant la visite du pape Jean-Paul II ou l'explosion de voitures piégées pendant le séjour du président argentin, M. Raul Alfonsín, au mois de juin dernier.

Le chef de l'Etat qui s'est lancé dès le jour de son arrivée au pouvoir, le 28 juillet dernier, dans une reconstruction économique et morale du Pérou, s'est attaqué ces derniers jours aux problèmes posés par les invasions de terrains dans les banlieues pauvres de la capitale et au « désordre » existant dans les prisons.

ON S'OCCUPE DE NOS NUAGES



On prévoit pour demain des pluies moins acides.

Les automobilistes économisent sur l'entretien de leurs véhicules en participant à la lutte aux précipitations acides.

Tous les automobilistes doivent conserver et s'abstenir de modifier les dispositifs antipollution dont leurs véhicules sont munis. Sur toutes les routes, on réduit maintenant les rejets d'oxydes d'azote qui, avec l'anhydride sulfureux émis dans

l'atmosphère par les sources industrielles et lors de la combustion des combustibles fossiles, sont à l'origine du phénomène des précipitations acides.

Les dispositifs antipollution, combinés à l'utilisation d'essence sans plomb, augmentent la durée de vie des bougies et du système d'échappement. Les changements d'huile sont moins fréquents. Sans augmentation de la consommation d'essence.

Avec la collaboration des automobilistes, le Québec prend l'initiative de la lutte aux précipitations acides.

Des précipitations qui recommencent à abreuver de santé nos lacs, nos rivières et nos forêts, c'est toute une retrouvaille.

Au Québec, on retrouve notre vraie nature

Québec ■■

FRANCE

Manifestation à Lyon après le meurtre d'un jeune Algérien

LYON (AFP) — Environ 1.500 personnes, des enfants d'immigrés arabes pour la plupart, ont manifesté samedi après-midi dans les rues de Lyon (sud-est de la France), à la suite du meurtre de Noredine Mechta, jeune Algérien poignardé il y a une semaine par un videur d'une boîte de nuit.

Les jeunes Arabes de Lyon et de sa banlieue, organisateurs de la manifestation, soutenue par de nombreuses organisations syndicales et politiques, ont dû la disloquer en toute hâte place Bellecour, dans le centre de Lyon. Une trentaine d'éléments incontrôlés avaient en effet violemment pris à partie des automobilistes qui s'impatientsaient du blocage de la circulation. Plusieurs voitures ont été endommagées, mais aucun blessé n'a été signalé.

L'adieu des jeunes Arabes à Noredine avait débuté samedi matin à l'aéroport de Lyon, une centaine d'entre eux étant venus assister, dans le recueillement, au rapatriement du corps du jeune homme en Algérie.

Noredine Mechta, qui allait avoir 23 ans, a été poignardé dans le dos la semaine dernière après avoir été pris en chasse par trois videurs d'une boîte de nuit, selon des témoignages. L'un des trois videurs a été inculpé lundi dernier d'homicide volontaire et ses deux collègues de complicité. Tous trois ont été écroués.



Cette semaine:

- Hyundai: un nouveau géant de l'automobile.
- Greenpeace vs la France: des bébés phoques à la bombe atomique.
- Alberta: qui succédera à Peter Lougheed?



- Hôpitaux: 20% des instruments médicaux sont défectueux.

Avec Simon Durivage, Madeleine Poulin et Pierre Nadeau.

Du lundi au vendredi à 22h27



À la télévision de
Radio-Canada

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Élections au Portugal : les sociaux-démocrates en tête

LISBONNE (AFP, Reuter) — Plus de 7,5 millions d'électeurs portugais ont voté hier dans le calme pour renouveler l'Assemblée de la République dissoute en juillet après la rupture de la coalition de centre-gauche formée des socialistes et des sociaux-démocrates.

Le Parti social-démocrate (PSD) de M. Cavaco Silva devançait nettement hier soir le Parti socialiste (PS) de M. Mario Soares selon une première estimation diffusée par la radio commerciale portugaise.

Selon la radio, le PSD recueille de 29 à 31 % des suffrages, tandis que le PS obtient entre 19 et 22 %.

En troisième position se trouve le Parti rénovateur démocratique (PRD), proche du président portugais, le général Antonio Ramalho Eanes qui s'assure entre 18 et 22 % des suffrages.

Toujours selon l'estimation de la

radio, viennent ensuite le Parti communiste avec de 14 à 16 % et le Centre démocratique social (chrétien conservateur), avec de 8 à 10 %.

Le seul résultat définitif connu en début de soirée hier, celui de Macao (sur la côte sud-est de la Chine), pourrait de ce point de vue indiquer que le parti des fidèles du président de la République, le général Eanes, a réussi une percée plus qu'honorable : dans ce territoire d'outre-mer gouverné par un proche du président Eanes, le PRD arrive certes après les trois grands partis de l'échiquier politique portugais (PS, PSD et les chrétiens démocrates) mais il a tout de même glané un peu plus de 10 % des voix.

Même s'il n'a pas de grande incidence sur le résultat final, un autre résultat enregistré dans une des plus petites communes d'Europe, Vale de

Coelha, dans le nord-ouest du Portugal, a également selon les observateurs une valeur symbolique non dénuée d'intérêt : le PRD y termine troisième devant le PS.

Si l'émergence du PRD devait se confirmer, ce succès du jeune parti éaniste signifierait, selon les observateurs, une complication supplémentaire dans la stratégie des deux grands partis socialiste et social-démocrate, et rendrait le pays encore plus difficilement gouvernable par le jeu obligatoire des alliances.

Le Parti rénovateur de M. Herminio Martinho, dont la campagne a été menée par l'épouse du président, Manuela Eanes, se retrouverait en tous cas en position privilégiée et délicate d'arbitre, pouvant faire pencher d'un côté ou de l'autre la balance.

Le PS et le PSD ont mis fin à leur alliance en juin dernier après que le

dirigeant social-démocrate, M. Aníbal Cavaco Silva, eut critiqué l'austérité de la politique économique du premier ministre sortant, M. Soares.

L'affluence constatée dans plusieurs grands bureaux de vote de la capitale laisse penser que le taux de participation ne sera pas inférieur à celui enregistré lors des précédentes élections de 1983 (21 % d'abstention).

En début de soirée, aucun pourcentage n'était connu quant à la participation. Mais il semble que les Portugais ont répondu à l'appel à se rendre aux urnes lancé samedi soir dans une allocution télévisée par le président Eanes.

Plusieurs leaders politiques ont voté hier matin, notamment le dirigeant communiste Alvaro Cunhal, la candidate à la présidence Maria Lourdes de Pintasilgo, et le premier ministre Mario Soares.

M. Soares s'est refusé à tout pronostic, estimant que le plus important était que « triomphe la démocratie et que la journée électorale se déroule dans l'ordre, le civisme et le respect de toutes les opinions ».

Le scrutin, le 11e depuis le retour à la démocratie, en 1974, s'est déroulé dans le calme, à l'exception de quelques incidents dans la ville septentrionale de Vizela.

Mécontents du refus du gouvernement d'accorder à cette ville un statut municipal indépendant de Guimarães, des militants ont envahi les centres de vote, détruisant les urnes et les bulletins.

Vizela souhaite retrouver l'autonomie dont elle jouissait sous la monarchie et qu'elle a perdue avec la proclamation de la République portugaise, dont on a célébré samedi le 75e anniversaire. Sa population a placardé des affiches interdisant l'en-

trée des hommes politiques dans la ville.

La plupart des commentateurs estiment que le Portugal sera une fois de plus dirigé par un gouvernement minoritaire menacé par l'instabilité, alors même qu'il essaie de mettre en place une politique de redressement économique.

Les dernières élections législatives du 25 avril 1983 avaient vu la victoire du Parti socialiste de M. Soares avec 36 % des suffrages et 101 députés, suivi par le Parti social-démocrate (27 % et 75 députés).

Les deux autres partis au Parlement étaient le Centre démocratique social (CDS) — chrétiens conservateurs — qui avait recueilli en 1983 12,5 % des voix et obtenu 30 sièges, tandis que le Parti communiste portugais dirigé par M. Cunhal s'assurait 18 % des suffrages et 44 sièges.

Le Conseil de sécurité des Nations unies condamne le raid israélien

L'OLP et Tunis tentent de limiter les dégâts

TUNIS (Reuter) — Cinq jours après la destruction du quartier général de l'OLP à Tunis, la centrale palestinienne et la Tunisie s'emploient à limiter les effets politiques négatifs du raid israélien.

Bien qu'aucun responsable palestinien n'ait trouvé la mort dans le raid, qui a fait environ 70 morts et une centaine de blessés, l'opération israélienne a porté un nouveau coup au processus de paix au Proche-Orient que l'OLP entendait relancer dans le cadre de son initiative commune avec la Jordanie.

Autre conséquence moins attendue, l'attaque israélienne a semé le trouble dans des relations jusqu'ici sans nuage entre la Tunisie et les États-Unis, après les premières déclarations du président Ronald Reagan justifiant son bien-fondé.

Dans les milieux diplomatiques, on souligne que cette réaction a profondément embarrassé le gouvernement tunisien, en renforçant d'autant son opposition et les mouvements musulmans radicaux qui souhaitent des relations moins étroites entre Washington et Tunis.

On indiquait d'ailleurs samedi dans ces milieux que le président Habib Bourguiba était prêt à rompre avec Washington si les États-Unis avaient opposé leur veto à la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies qui a condamné vendredi soir le raid israélien.

Côté palestinien, on reconnaît à Tunis qu'un coup sévère a été porté au processus de paix, mais on maintient qu'il n'a pas signé l'arrêt de mort de l'initiative commune avec Amman, fruit de l'accord du 11 février.

« Cela n'arrêtera pas notre coopération avec la Jordanie », avait affirmé M. Abou Iyad (Salah Khalaf), numéro deux du Fatah, deux jours après le raid. « Malgré les coups portés contre nous, les attaques et les agressions, nous continuerons à rechercher une véritable solution pacifique. Mais nous pensons que le raid a plus affecté le roi Hussein qu'Arafat. »

« Les roquettes de fabrication américaine (qui ont détruit le quartier général de l'OLP) ont également atteint le processus de paix, mais elles n'ont rien à voir avec l'accord jordanien-palestinien », a assuré pour sa part M. Arafat dans une interview publiée hier par le quotidien *al-Ittihad* d'Abou Dhabi.

Dans cette interview, où il indique ne pas avoir l'intention de démentir de Tunis, le président de l'OLP affirme en outre détenir la preuve de la « collusion américaine » avec Israël dans la préparation du raid.

Pour les diplomates occidentaux, l'avenir de l'initiative jordanien-palestinienne — qui prévoit la convocation d'une conférence internationale de paix et la création d'une confédération jordanien-pa-

lestiniennne — est aujourd'hui largement dans les mains de la Jordanie et surtout des États-Unis.

« Aujourd'hui, la question-clé est de savoir si les États-Unis se sentiront obligés de faire certaines concessions pour faire oublier leurs déclarations sur le raid », a déclaré un diplomate. Washington a notamment refusé jusqu'ici d'engager tout dialogue avec une délégation jordanien-palestinienne qui inclurait des représentants de l'OLP.

Pour les autorités tunisiennes, le raid israélien et les réactions américaines initiales ont créé une situation délicate face à leur opinion publique et à l'OLP, le problème étant pour elles de manifester leur solidarité arabe sans couper les ponts avec Washington.

Face à ce dilemme, elles ont décidé d'accorder tous les honneurs militaires aux Palestiniens tués par le raid, l'inhumation des victimes tunisiennes ayant été entourée de la plus grande discrétion.

Parallèlement, dans un pays où le nationalisme arabe a le vent en poupe, des manifestations de soutien à la cause palestinienne par des jeunes ont été rapidement dispersées par la police, mais sans recours à la violence.

Dans les milieux diplomatiques, on rappelle par ailleurs que c'est en partie à la demande des États-Unis que la Tunisie a accepté d'accueillir les hommes de M. Arafat après leur évacuation de Beyrouth en 1982.



Le numéro un de l'OLP, M. Arafat, s'est adressé à la foule samedi à l'occasion des funérailles de quelques-unes des victimes du raid israélien.

Selon le numéro un soudanais

Le coup d'État manqué visait à créer un État communiste dans le Sud

LE CAIRE (Reuter) — Le général Abdul-Rahman Seward al-Dahab a déclaré hier que la tentative de coup d'État du mois dernier avait pour objectif la création d'un État communiste indépendant dans le sud du Soudan, région à prédominance chrétienne et animiste.

Dans une interview accordée à l'agence égyptienne MENA à Khartoum, le dirigeant soudanais, qui s'est emparé du pouvoir à la faveur d'un putsch en avril dernier, a ajouté que les organisateurs du coup d'État manqué souhaitaient aussi « anéantir l'élément arabe au Soudan ». Il n'a pas fourni d'autres précisions.

Selon le général al-Dahab, un pays étranger ayant des intérêts dans la région appuyait la tentative de coup d'État du 26 septembre dernier.

La presse de Khartoum annonçait hier l'arrestation de 277 personnes soupçonnées d'avoir participé au

complot.

Le général al-Dahab a également annoncé que la conférence nationale sur la situation dans le Sud-Soudan serait organisée comme prévu, avec ou sans la participation de M. John Garang, ancien colonel devenu chef des rebelles du Sud.

Il a précisé que l'invitation qu'il avait envoyée à M. Garang, le priant d'assister à la conférence prévue avant la fin de l'année, demeurait valable en dépit de la recrudescence des combats qui opposent depuis deux ans l'armée aux rebelles dans le Sud.

Le colonel sudiste demande la démission du gouvernement et du conseil militaire dirigé par le général al-Dahab. Il exige aussi l'abrogation de la charia (légalisation islamique) mise en place par le président Gaafar Nimeiry en septembre 83.

GÉNÉREUSE SUBVENTION POUR LA CONVERSION AU GAZ NATUREL

Deux façons d'en profiter.

Option 1

Vous désirez payer comptant?

Vous profitez aussitôt d'une subvention à la conversion et vous obtenez des appareils de chauffage tout neufs qui vous permettront de jouir en toute quiétude de la plus économique des sources d'énergie.

Option 2

Vous préférez ne rien déboursier maintenant?

Gaz Métropolitain vous offre alors d'utiliser le montant de la subvention pour financer votre conversion au gaz naturel à un taux extrêmement avantageux. Vous défrayez donc le coût de la conversion par mensualités fixes.

Hâtez-vous!

Vous avez jusqu'au 15 novembre 1985 pour vous prévaloir de l'une ou l'autre de ces options et pour bénéficier gratuitement du plan de protection d'un an de Gaz Métropolitain sur les pièces et la main-d'œuvre. Plus vite vous adopterez le gaz naturel, plus tôt vous profiterez de ses avantages: sa combustion est propre, ses réserves sont plus qu'abondantes au pays, et c'est la source d'énergie la plus sécuritaire. De plus, vous serez assurés d'un approvisionnement fiable qui, même au cœur de l'hiver, ne vous laissera pas tomber. Le gaz naturel est la plus économique des principales sources d'énergie! C'est prouvé. Comparez les coûts:

MAISON UNIFAMILIALE

Coûts de chauffage annuels

MAZOUT	BI-ÉNERGIE (électricité-mazout)	ÉLECTRICITÉ	GAZ NATUREL
922 \$	824 \$	799 \$	629 \$

Basé sur un taux d'efficacité de 80% des appareils à gaz; de 65% des appareils à mazout et de 100% pour l'électricité. Le coût moyen du mazout a été calculé à 32,5¢ le litre et celui de l'électricité à 4,04¢/kWh. (Prix en vigueur le 1er août 1985)

Les Agents Autorisés de Gaz Métropolitain sont à votre disposition pour tout renseignement.



RÉGION NORD

Plomberie Roland Chausse inc.
Banlieue Nord-Est
Gazrol Enr.
Laval
Cie de chauffage Pierrefonds inc.
West Island

Plomberie Allard inc.
Verdun
Plomberie Bellerose inc.
Montréal
P. Brousseau & Fils ltée
Montréal
La Cie Centrale de Plomberie et d'Électricité ltée
Montréal
Plomberie de LaSalle inc.
Montréal

RÉGION CENTRE

Fafard & Gervais inc.
Montréal
La Plomberie Fury
Paradis inc.
Montréal
Gauthier & Frères inc.
Montréal
Plomberie Danis Gumpert inc.
Montréal
Plomberie J.C. Lauzon (1979) inc.
Montréal

RÉGION SUD

Ener G 2000
Anjou
Service Gaz Naturel Rive Sud inc.
Rive Sud
Marcel Racine & Fils inc.
Rive Sud

Pour plus d'informations, contactez le Centre de renseignements sur la conversion de Gaz Métropolitain
Lundi au vendredi de 8h45 à 16h30
(514) 598-3333



Gaz Métropolitain

entrée libre

Traduction simultanée pour les conférences en anglais

LE DEVOIR

1041 98.5

vous invitent aux Conférences
Hydro-Québec et
Université de Montréal



Aménager l'environnement urbain
PLACES ET ESPACES PUBLICS

tous les mercredis
à 18 h
jusqu'au 27 novembre

OCTOBRE

9. Paul Vermeylen, Bruxelles: La reconstruction des lieux publics et des quartiers: expériences participatives à Bruxelles et constats européens

16. Charles B. Mc Clendon, Connecticut: The history of St. Peter's Square: an archeological approach to the Vatican

23. Laurie Olin: Harvard Un., Boston: A landscape esthetics of urban design

30. Antoine Grumbach, Paris: Traces et tracés

• Capacité: 425 places • prière d'arriver à l'heure • ouvert au grand public

Bibliothèque nationale du Québec

Salle Saint-Sulpice,

1700, rue Saint-Denis/Montréal

Métro Berri-de-Montigny 873-4553 / 873-7982

Aussi à Québec, le jeudi à 17 h 30

à l'implantheâtre, 2 Crémazie

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910Directeur:
Jean-Louis RoyRédacteur en chef:
Paul-André ComeauRédacteurs en chef adjoints:
Jean Francoeur,
Christian BellavanceDirecteur de l'information:
Jean-Guy Duguay
Directeurs adjoints:
Pierre Beaulieu, Serge GosselinDirecteur des
services administratifs:
Michel Paradis

L'Opep et les lois du marché

LE MARCHÉ pétrolier vient de connaître une semaine relativement agitée, à la faveur des tergiversations des Ministres du pétrole de l'Opep, réunis en session extraordinaire dans la capitale autrichienne. Evidemment, on est loin de l'agitation cahotique des années 73-75 où chaque session de cette organisation faisait les manchettes des journaux et entraînait presque invariablement une hausse plus ou moins substantielle du prix du pétrole. D'ici quelques mois, aucune augmentation importante ne semble se dessiner: bonne nouvelle pour les consommateurs.

Cette session extraordinaire de l'OPEP s'est donc soldée par un constat d'échec ou, plus exactement, par l'absence de la moindre décision. Certains commentateurs ont pu craindre, l'espace d'un instant, d'assister à l'écèlement de cette organisation. C'est méconnaître l'Opep qui a non seulement dicté la transformation du marché pétrolier, mais qui a surtout provoqué la remise en question d'une série impressionnante de clichés sur le sens de la croissance économique et l'utilisation des ressources naturelles, principalement en Occident. C'était aussi négliger le goût du théâtre privilégié par certains membres de l'Opep. La sortie de l'Equateur de cette session s'inscrit dans un scénario invariablement répété depuis une bonne décennie.

Au terme de cette session, les analystes financiers continueront à suivre l'évolution des transactions sur les principaux marchés libres. Ils vont aussi porter une attention encore plus soutenue à l'analyse des contrats conclus de façon ponctuelle par l'un ou l'autre des pays producteurs membres de l'Opep. La prochaine réunion semestrielle de cette organisation, à Genève, début décembre, ne devrait pas, elle non plus, déboucher sur des décisions spectaculaires. C'est en tout cas le sens des propos tenus, en fin de semaine, par Sheik Yamani, ministre du pétrole d'Arabie saoudite. Selon l'homme fort de cette organisation, il faudra attendre février 1986 avant de voir un début de solution des problèmes majeurs qui hypothèquent la célébration du quart de siècle de l'organisation de Vienne.

D'ici le début du printemps, le marché pétrolier pourrait s'orienter à la hausse, du moins légèrement, surtout si l'hiver devait être le moindre rude. Les sociétés pétrolières devront nécessairement revenir sur le marché pour refaire leurs stocks et vont, de ce fait, accroître la pression sur une demande relativement stagnante depuis plusieurs mois. Deux autres faits justifient aussi cette analyse, esquissée depuis quelques jours dans les milieux financiers américains et européens. La capacité de production en Iran aurait été sérieusement atteinte par les derniers raids de l'aviation irakienne contre le port artificiel de Kharg. De même, l'URSS aurait sensiblement réduit ses exportations de brut à l'extérieur du Comécon, sans qu'on en on connaisse avec exactitude la ou les raisons. Autant de signes qu'on nécessairement lus les analystes de l'Opep et qui expliquent l'absence de décision à cette session extraordinaire de moins de 48 heures, durée inhabituelle selon les standards établis par cette

formation au cours des dernières années.

Au delà des données de conjoncture, l'attentisme dont semble faire preuve l'Organisation des pays exportateurs de pétrole trouve son fondement dans le débat majeur amorcé, voilà près de trois ans, à la faveur d'une réunion-marathon de dix jours, à Londres. À l'hiver 1983, l'Opep établissait un précédent de taille en réduisant le prix du baril de pétrole. En dépit de sérieux tiraillements qui ont fortement ébranlé cette organisation de 13 États, les ministres du pétrole ont implicitement accepté une révision déclinante en se rendant aux prescriptions du marché. Jusque là, toutes les hausses s'inspiraient de considérations politiques où les indications du marché tenaient une place plus que secondaire. Dans un même ordre d'idées, l'Opep a ensuite réduit considérablement sa production quotidienne en vue d'éviter un effondrement du prix mondial devant une demande en chute dramatique. Les pays producteurs ont plus ou moins respecté les contingents de production qu'ils ont volontairement acceptés lors de cette révision tout aussi importante pour un organisme habitué à faire fi des lois traditionnelles du marché.

L'introduction du réalisme économique — et, dans un certain sens du réalisme politique — dans l'élaboration des décisions de l'Opep doit être imputée au rôle joué par le Ministre du pétrole d'Arabie saoudite. Sheik Yamani, qui n'a jamais hésité à tirer profit des avantages ou des chances offertes par la conjoncture politique, s'est fait le défenseur d'une certaine orthodoxie lorsque les données du jeu se sont modifiées à la suite de la récession économique et devant les politiques d'économie d'énergie mises en pratique dans les pays consommateurs de pétrole.

Sheik Yamani vient de servir un nouvel avertissement à certains de ses collègues, peu enclins à respecter les indications d'un marché très volatile, mais très exigeant. Ryad a d'abord augmenté de 50 % sa production quotidienne, tout en se situant très nettement en deca de son contingent de plus de 4 milliards de barils/jour. Seconde initiative, l'Arabie saoudite a conclu des transactions bilatérales au niveau des prix pratiqués, ces derniers jours, sur le marché-baromètre de Rotterdam. C'est un avertissement très clair pour les « durs » au sein de l'Opep. À défaut, de la part de ses partenaires, de s'en tenir aux nouvelles données de la situation internationale, l'Arabie saoudite pourrait très facilement imposer sa propre loi.

Au lieu de s'engager dans une épreuve de force qui aurait pu se solder par l'écèlement de leur organisation à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire, les faucons au sein de l'Opep semblent donc avoir temporairement accepté le raisonnement de Sheik Yamani. L'évolution du marché, d'ici le printemps prochain, devrait permettre de mieux cerner les chances de succès du pari tenté par Sheik Yamani. C'est un nouveau répit qui est en fait accordé aux pays consommateurs de pétrole.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Les idées nous changent les idées

LE MOT DU SILENCIEUX

ALBERT BRIE

TOUT A été dit, oui; mais une bonne moitié aurait pu être dispensée de l'avoir été.

On peut s'écouter parler, mais évitons de nous écouter penser, si nous voulons éviter le risque de ne rien entendre.

Aimer son prochain comme soi-même n'est pas si exigeant, quand ce que l'on aime en soi n'est autre que notre médiocrité.

En vieillissant, n'allons pas conclure que nous avons moins d'idées; constatons plutôt que le nombre d'idées que nous avions plus jeunes reviennent aux mêmes.

Nous devrions nous contenter de porter un ou deux masques; cela nous reposerait de l'embarras de ne pas cesser d'en changer.

Pourquoi répondrais-je au téléphone ? Il ne m'adresse jamais la parole.

Quant on a un bon médecin, il faut en prendre soin.

« Le crime ne paie pas »... Et le criminaliste, qu'en fait-on ?

Le chaînon manquant entre le singe et le petit dieu que nous nous croyons, ne serait-ce pas l'Homme ?

« On tue un homme, on est un assassin. On tue des millions d'hommes, on est un conquérant. On les tue tous, on est un dieu » (Jean Rostand).

Je ne sais qui de la femme ou de l'homme a plus d'intelligence; mais je constate ceci : que la femme a plus de respect pour les choses de l'esprit.

Les êtres communiquent entre eux plus qu'ils ne l'ont fait dans le passé. Se comprennent-ils mieux ? Non ! Bien au contraire. Dans leurs échanges mutuels, le langage ne leur sert qu'à cacher des choses ou qu'à se disputer pour savoir qui aura raison.

Ce qui fait croire que nous avons beaucoup d'idées, c'est que nous en changeons, les modifications ou les renouveau.

On est toujours mieux caressé par un plus petit que soi. Griffé aussi.

La vue est le sens qui se méprend le plus quand elle se mêle d'appré-

cier les substances qui relèvent du goût.

Pour le patient, c'est du temps qu'il supporte d'attendre qu'il fait l'usage le plus précieux.

Une secte est une religion qui fait ses premières dents.

Les hommes politiques, même ceux de haute volée, sont parfois entraînés de flatter le peuple pour lui soutirer ses suffrages, et ils en sortent parfois déchirés, à savoir qui sont les plus méprisables, eux ou le peuple.

Les vivants d'aujourd'hui, en majorité, vivent plus de ne pas vouloir mourir que de vouloir vivre.

On s'accroche au pouvoir comme à la vie, plus particulièrement quand c'est le plus souffrant.

Définir les mots, c'est les mettre à la diète.

Les gens qui mènent une vie rangée finissent par prendre un teint jaunissant.

« Si la foi déplace les montagnes », l'espérance y perce des tunnels.

On arrive à me convaincre quand je n'ai pas tout à fait compris.

LETTRES AU DEVOIR

■ Britannia et l'est de Suez

MARGARET THATCHER vient de terminer une tournée au Proche-Orient qui constitue un changement marquant dans les rapports entre la Grande-Bretagne et cette région. Certes, des considérations sonnant ne furent pas étrangères au dernier périple du premier ministre britannique. Ainsi Mme Thatcher a-t-elle jeté la base des accords, signés par la suite à Londres, pour la vente d'avions de combat à la Jordanie et à l'Arabie saoudite, accords qui ne sont pas sans déplaire à Israël et... à la France qui perd ainsi un marché potentiel de taille pour son Mirage 2000.

Du point de vue politique, plus important encore est le résultat le plus visible de ce voyage. C'est en Jordanie que Mme Thatcher a choisi d'affirmer l'adhésion de son gouvernement au principe d'associer l'OLP à toute éventuelle négociation israélo-arabe. Et pour accentuer cet engagement, deux membres du comité exécutif de la centrale palestinienne, un maire de Cisjordanie destitué et exilé par Israël et l'évêque anglican de Jérusalem ont été invités à Londres pour initier des discussions officielles avec Whitehall. Prisonnière depuis des années d'une politique de suïvisme en faveur de la politique américaine, ou de son absence au Proche-Orient, la Grande-Bretagne vient de se donner par ce geste une nouvelle image d'indépendance qui pourrait accélérer le processus de paix dans cette partie du monde. Encore faut-il souligner qu'en franchissant un pas vers la reconnaissance de l'OLP, la Grande-Bretagne assume, très partiellement, une responsabilité qui lui incombe historiquement à l'égard du peuple palestinien.

Ce fut la Grande-Bretagne qui parraina le projet devenu par la suite l'État d'Israël, entraînant ainsi, d'une façon ou d'une autre, le déracinement des Palestiniens. Puissance coloniale de premier ordre dans la région lors de la Première Guerre mondiale, elle s'engage, pour des raisons politiques propres à l'époque, à faciliter la création d'un « homeland » juif en Palestine, et ce sans consulter les premiers concernés, les Palestiniens. L'instrument de cette politique fut la déclaration Balfour, du nom de son auteur, le maître du Foreign Office de cette période, document insolite qui constituait le coup d'envoi d'une politique qualifiée d'injuste par Balfour lui-même dans ses mémoires.

Puissance mandataire après la guerre, la Grande-Bretagne traduit sa fameuse déclaration, devenue instrument de politique internationale sous le couvert de la Société des Nations, en projet de colonisation ou de renaissance juive en Palestine. Elle continue à superviser le projet malgré la résistance arabe jusqu'à l'avènement du cauchemar nazi en Europe et le revirement que cela imposa à ses intérêts géo-stratégiques dans la région victorieuse. Son déclin fut confirmé d'une manière éclatante dans l'échec de sa campagne de Suez en 1956.

Depuis les années 60 et son célèbre désengagement de l'est de Suez, Britannia, comme on l'appelle en arabe, n'avait ni les moyens ni l'intérêt d'influer sur l'évolution politique du Proche-Orient. Vendeur d'armes selon l'occasion, allié docile de Washington, Londres n'a été durant longtemps que le « playground » où les « pétro-riches »

arabes étalaient, non sans vulgarité, leur richesse passagère. La nouvelle politique de Mme Thatcher pourrait lancer une nouvelle phase d'activisme britannique qui changera cette situation.

En Grande-Bretagne, comme partout dans le monde, exception faite des États-Unis, un consensus se forme au sein de la classe politique aussi bien au pouvoir que sur les bancs de l'opposition. On se rend compte qu'en Palestine il n'y a qu'une seule solution qui pourrait servir la cause de la paix et de la justice, celle que fournit en exemple la sagesse de Salomon : le partage. Et si l'enfant proverbial de la Bible n'était guère partageable, la Palestine l'est. Il n'est nul besoin qu'Israël et l'OLP s'aiment pour qu'une telle solution soit réalisable. Il suffit d'entendre la raison. La Grande-Bretagne l'a fait en proposant de recevoir officiellement deux membres du comité exécutif de l'OLP. Washington suivra-t-il l'exemple britannique ? Le temps le dira... le temps qui devient une ressource de plus en plus rare dans une région où l'aveuglement et la souffrance semblent avoir élu domicile à titre quasi permanent.

— QUSSAI SAMAK

Montréal, 27 septembre.

■ Mieux vaut le « e » muet !

M. DENIS HUNTER, dans une lettre intitulée « Seules les lectures s'en plaindront » (LE DEVOIR du 19 septembre), donne sur la féminisation du français un avis sur lequel j'aimerais exprimer certaines réserves.

D'abord, le but visé n'est pas nécessairement de « se distinguer mordicus d'une France soi-disant réactionnaire »; il peut s'agir beaucoup plus simplement, en dehors de tout esprit de concurrence, d'affiner un outil qui est aussi le nôtre, de résoudre des problèmes que nous rencontrons quotidiennement dans l'usage de notre langue, de faire en sorte que le français reflète davantage la présence des femmes dans la société.

Il y a bien sûr, inévitablement, des maladroites, des bévues, des désaccords. On néglige les règles de formation du féminin ou, convaincu qu'il faut tout inventer, on oublie que certains mots ont depuis longtemps une forme féminine acceptée (Gilles Dagneault, signale M. Hunter, écrit *conservateur* dans LE DEVOIR du 31 août). Cependant, il n'y a pas que des erreurs. M. Hunter estime que les mots *auteur* et *écrivain* sont « affligeants ». Le premier me semble pécher par manque d'audace tandis que le second est parfaitement correct, même s'il ne figure pas dans les dictionnaires.

L'« e » muet se multiplie, on le devine, parce que les terminaisons féminines ont une fâcheuse tendance à devenir péjoratives. Ainsi, les initiales de *Boltin des femmes* ont refusé ou ne connaissent pas le féminin d'« entrepreneur » donné par le Robert : *entrepreneuse*, et emploient « entrepreneure », sans doute parce qu'il n'évoque pas « entraîneuse ». Le cas de « maîtresse » est encore plus intéressant. Quelle universitaire s'appellerait aujourd'hui « maîtresse de conférences ou de recherches », quelle avocate inscirait sur sa carte « Messe Une-telle » ? Pourtant, au moins jusqu'au XVIII^e siècle, les artisans qui avaient terminé l'apprentissage de leur métier portaient le titre de « maîtresse » (« maîtresse lingère », par exemple). Le sens affectif du mot a également connu une dégringolade : « 1^o Vx. La maîtresse de qqn : la jeune fille ou la femme qu'il aime et qui exerce son empire sur lui. [...] 2^o (1678) Mod. La maîtresse de qqn : la femme qui s'est donnée à

lui (sans être son épouse) » (Petit Robert).

M. Hunter a raison de souligner qu'il faut plus que des « bricolages superficiels ». On ne change pas un homme en femme en lui colant une poitrine de silicone. Par contre, en avançant que « c'est dans l'agir quotidien qu'il faut combattre l'idéologie du mâle », il néglige le fait que parler et écrire sont aussi des actes et que pour celles et ceux qui font métier d'écrire, l'égalité se prône et se réalise aussi avec des mots, avec des phrases, avec des textes.

Enfin, si le contexte a suffi jusqu'à maintenant à identifier les femmes qui écrivaient sans qu'il soit besoin de les appeler « écrivaines » plutôt qu'« écrivains », n'aurait-il pas également suffi à nous faire comprendre que Victoria et Mme Tremblay étaient des femmes si on les avait dites respectivement roi d'Angleterre et épicière ? Alors, pourquoi d'autres féminins que les noms propres ?

Ces petits « e » qui prolifèrent, avec ou sans parenthèses, et qui s'efforcent de marquer la présence du féminin tout en demeurant aussi muets que possible, m'horripilent moi aussi. Mais en attendant des solutions plus satisfaisantes, je les préfère à une langue qui resterait figée par peur du faux pas ou du ridicule.

— SYLVIE CHAPUT

Beauport, 22 septembre.

■ À Mme Francine Lalonde

JE VOUS AI observée durant la campagne à la présidence du Parti québécois. Votre discours de clôture, ajouté à celui de la « défaite » qui n'en est pas une, a su vous mettre en valeur et montrer votre capacité intellectuelle et la force intérieure qui vous anime. Vous serez, je le pressens, la femme admirée dans les années qui vont suivre, celle pour qui l'on aura beaucoup de respect et que l'on craindra certainement.

Nous verrons une Francine Lalonde s'élever à la mesure d'elle-même. Vous n'êtes pas, je crois, une femme superficielle. Vous savez de quoi vous parlez (j'ai lu attentivement l'entrevue que vous accordiez au DEVOIR) et vous êtes prête à vous engager jusqu'au bout. Votre détermination faite de conviction profonde (et non seulement pour obtenir le pouvoir qui, pour vous, semble le seul moyen de faire avancer vos idées) fera de vous une femme de pouvoir. Le style panaché ainsi qu'une belle palette aux couleurs chatoyantes d'un Pierre-Marc Johnson n'indiquent pas que vous êtes démunie. La performance s'améliorera à l'usage puisque vous êtes déjà compétente.

René Lévesque vous avait suggéré de vous présenter dans le comté de Bertrand contre Robert Bourassa, lors des dernières élections partielles. Il a eu, comme toujours, du flair. Le temps vous fera connaître davantage, madame. Car je crois que vous êtes capable de faire peur à certaines personnes qui ne travaillent que compétitivement. Mais pour ceux ou celles qui pensent en fonction du bien-être de notre peuple, ils ou elles comprendront très vite qu'on ne peut se passer de votre expérience dont se dégage un contenu substantiel.

Vous méritez notre estime et notre appui. Le temps (et cela, vous le savez très bien) jouera en votre faveur. Je vous souhaite bonne chance et vous exprime tout mon respect pour l'objectif que vous cherchez à atteindre : celui du plein-emploi pour tous. Il y a de quoi être fier, de quoi redresser la « queue du paon ».

— SOLANGE-ÉLISABETH BOLDUC

Montréal, 30 septembre.

Grenouillage dans le Pacifique

L'ACTUALITÉ

ANDRÉ PATRY

LA POURSUITE par la France de ses expériences nucléaires à Mururoa, fort compréhensible d'un point de vue strictement européen, suscite la désapprobation apparemment unanime des populations d'une vaste région en voie de se donner les moyens de sauvegarder ses intérêts et de maîtriser son destin.

Il est évident que si les Français avaient pu se livrer à l'exécution de leurs essais sur leur propre territoire, ceux-ci n'auraient pas soulevé dans le Pacifique austral ces récriminations particulières que le temps ne cesse de rendre plus virulentes. Mais d'autres accusations auraient alors été portées contre la France, car les raisons profondes de cette campagne menée contre la politique française en Océanie, présentement orchestrée par la Nouvelle-Zélande, obéissent à un mobile précis que l'affaire lamentable du *Rainbow Warrior* a grandement contribué à obscurcir.

Ce que veulent les États du Pacifique sud, à commencer par ceux de la Mélanésie, c'est le départ pur et simple de la France, dernier État européen encore présent de façon significative dans l'immense continent océanique.

En fait, le déclin de la puissance française dans le Pacifique austral a été amorcé il y a une dizaine d'années dans un archipel de la Mélanésie, les Nouvelles-Hébrides, qui formaient à ce moment-là un condominium anglo-français dont les termes, définis par le protocole de 1907, prévoyait que chacune des parties conservait sa juridiction sur ses propres ressortissants tout en exerçant avec l'autre la pleine autorité sur l'ensemble des populations autochtones.

De 1975 à 1980, les colons français, majoritaires parmi les habitants de souche européenne, s'étaient affrontés sur le plan politique aux colons britanniques, nettement minoritaires mais soutenus par l'opinion publique indigène. Les premiers souhaitaient pour les Nouvelles-Hébrides un statut préservant les liens avec la France, alors que les seconds exi-

geaient la souveraineté de l'archipel. Après une série de troubles et des tentatives de sécession de la part de deux îles, le condominium a finalement accédé à l'indépendance en 1980 sous le nom de Vanuatu. Il est dirigé depuis cette date par un prêtre anglican, le premier ministre Walter Lini, dont le nationalisme n'a rien perdu de son âpreté.

Cet homme passe pour nourrir à l'égard de la France des sentiments peu amicaux; et c'est contre sa volonté, affirme-t-on, qu'il a dû solliciter l'admission de son pays au sein de l'Agence de coopération culturelle et technique : l'entrée du Vanuatu dans le Commonwealth suffisait déjà à son bonheur.

Walter Lini est le plus radical des trois leaders mélanésiens, les deux autres étant le premier ministre Michael Somare de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le premier ministre Peter Kenilorea des Îles Salomon. En juin dernier, il a accueilli dans sa capitale, Port Vila, des représentants du Front de libération canaque venus assister à la conférence des ministres des Affaires étrangères des États du bloc mélanésien.

La Nouvelle-Calédonie fait partie de la Mélanésie, et Walter Lini est l'un de ceux qui réclament avec le plus d'insistance le départ des Français du dernier territoire de peuplement mélanésien encore soumis à un régime de type colonial. Personne ne doute que la Nouvelle-Calédonie accèdera avant longtemps à l'indépendance, mettant ainsi fin à plus d'un siècle de souveraineté française dans cette partie du monde. Mais d'autres difficultés attendent la France en Océanie.

Il faut, en effet, prévoir que les États du Pacifique formuleront bientôt de nouvelles revendications : ils demanderont l'indépendance des îles françaises de la Polynésie dont Tahiti est la plus connue, ainsi que celle de l'archipel Wallis et Futuna, situé à l'ouest de Samoa. Il n'est nullement certain, cependant, que la France cédera sans résistance à ces nouvelles pressions. Elle voudra sans doute préserver ses intérêts dans le Pacifique, qui sont avant tout d'ordre stratégique, et elle risque fort, en poursuivant cet objectif, de recevoir l'appui plus ou moins discret des États-Unis que l'attitude de la Nou-

velle-Zélande, entraînant derrière elle une Australie parfois réticente, commence à exaspérer.

Car, depuis l'arrivée au pouvoir à Wellington, en juillet 1984, du socialiste David Lange, la Nouvelle-Zélande, sortie brusquement d'un isolement relatif, préconise dans le tiers monde océanique et même africain une sorte de politique neutraliste dont les fruits ultimes pourraient bien être récoltés par les adversaires de l'Occident.

Le regroupement autour des deux principales puissances de l'Océanie de tous les États de la Mélanésie et de la Polynésie, que semble rechercher la Nouvelle-Zélande, est peut-être inévitable, du moins pendant un certain temps. Mais si la réalisation de ce dessein, en provoquant le départ hâtif des Français, conduit à l'affaiblissement des positions occidentales dans le Pacifique sud, il est sûr que Wellington encourra l'opposition ouverte des États-Unis, qui, de meurés alors la seule puissance nucléaire dans les mers australes, seront exposés au blâme de la majorité des pays du tiers monde et à l'hostilité de tous ceux de la région. Les Américains supporteront mal d'être les victimes d'une coalition pacifiste qui aboutira notamment à faire de leur septième flotte une sorte d'armée errante, bannie de tous les ports du Pacifique sud.

L'accord de dénucléarisation du Pacifique, conclu en août dernier à la conférence du Forum du Pacifique sud tenue aux îles Cook, a déjà reçu l'endossement de presque tous les États membres de cette organisation, à l'exception très remarquable du Vanuatu qui le juge d'une portée insuffisante. Si l'Union soviétique et la Chine adhèrent à leur tour à cette entente, ce qui paraît probable, les États-Unis seront alors l'unique État à maintenir dans la région une base nucléaire, celle de Pago Pago, dans le Samoa oriental, qui est le seul territoire américain en Polynésie. Peut-on imaginer qu'ils se résigneront à cette situation inconfortable sans tenter par tous les moyens qu'elle leur soit épargnée ? C'est pourquoi on peut déjà prévoir que la dernière phase de l'évacuation par la France de ses possessions océaniques se fera dans des conditions acceptables à Washington comme à Paris.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, St-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor inc., dont les ateliers sont situés à 9130 Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à

diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor inc., située à 775 boul. Lebeau à Ville St-Laurent.
LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR.
Édition quotidienne Montréal métropolitain = 35 par semaine
Extérieur de Montréal = 3,25\$ par semaine le samedi seulement = 75¢
Pour information.

à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 587-2022
Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 139\$ par année
75\$ 6 mois
39\$ 3 mois
Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 145\$ par année
75\$ 6 mois
42\$ 3 mois
Courrier de deuxième classe. Enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

NDLR : LE DEVOIR publie en exclusivité avec le *Globe and Mail* et le *New York Times* de larges extraits d'un texte rédigé par l'éminent théologien Hans Küng, actuellement professeur invité à l'Université de Toronto, à l'occasion du synode des évêques en novembre prochain à Rome et du septième anniversaire du pontificat de Jean-Paul II. Voici la première tranche de ce texte dont la suite paraîtra demain.

«Le moment est venu de dire ouvertement ce que je pense»

HANS KÜNG

« Pour chaque communauté, le conformisme signifie la mort; une opposition loyale est nécessaire dans chaque communauté. »

— Karol Wojtyla, 1969.

IL Y A longtemps que je résiste à la tentation de présenter un bilan intermédiaire sur l'orientation que suit actuellement le Vatican. De vieilles blessures me faisaient encore souffrir, et de nouvelles tâches m'attendaient. Il est vrai que je n'ai jamais cessé, en tant que théologien et chrétien, de considérer cette Église catholique comme ma patrie spirituelle, tout en oeuvrant, en tant que théologien oecuménique, pour les membres de toutes les Églises chrétiennes.

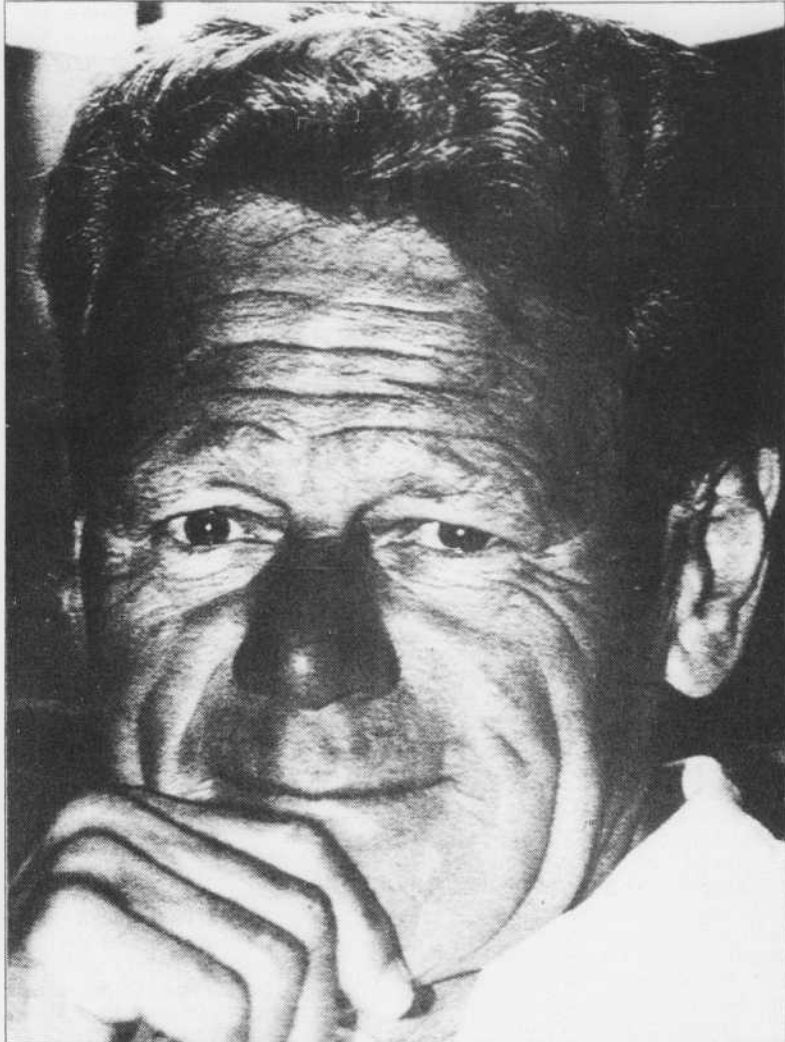
Mais c'est précisément parce que j'ai eu l'occasion de voir, jour après jour, combien d'hommes et de femmes — en particulier mes confrères qui exercent une fonction sacerdotale ou ecclésiastique — sont affectés par l'orientation qui est actuellement suivie, que je ne puis me taire plus longtemps. Je ne puis cependant m'empêcher de ressentir à la fois de la tristesse et de la colère en voyant ce qui arrive à notre Église pendant les années 80, après que la percée décisive réalisée au cours des années 60 à la suite du concile lui ait donné de si grandes raisons d'espérer.

Mon propos n'est pas d'engager ici une polémique facile contre certaines personnes, mais plutôt d'exprimer ouvertement, en sortant résolument du cadre de l'Église catholique, la tristesse et l'irritation que ressentent, au plus profond d'eux-mêmes, tant d'hommes et de femmes. Peu d'entre eux, malheureusement, ont la possibilité de le faire. Je n'en perçois que trop clairement l'obligation et la responsabilité que j'ai assumée, en m'engageant à servir cette Église qui est la mienne, d'exposer les *gravamina* (griefs) notoires de nombreux catholiques : sans éprouver la moindre crainte devant le trône des prélats, dire clairement ce que je pense, avec toute la franchise qui sied à un chrétien. Cela doit avant tout se faire en tenant compte d'une publication du deuxième homme du Vatican parue il y a peu, le *Rapporto sulla fede* (« Rapport sur la foi ») du cardinal Joseph Ratzinger : il constitue en fait le reflet plus ou moins fidèle des analyses de la Curie et des résultats qui, selon les souhaits de son auteur, devraient être obtenus par le synode épiscopal qui aura lieu prochainement.

Les sombres visions du cardinal

Joseph Ratzinger a peur. Et, comme le Grand Inquisiteur de Dostoevski, c'est la liberté qu'il craint le plus. Des sons qui se veulent nouveaux mais que l'on a déjà pourtant entendus parviennent de Rome : pour Ratzinger, les pouvoirs que revendique la Curie semblent de nouveau être un privilège divin; la critique, et la résistance même, sont des choses qui n'ont pas leur place; le « doute tenace » devant un article de foi : un « crime contre la religion et l'unité de l'Église » qui, selon le canon 751 du « nouveau » droit ecclésiastique élaboré sur l'initiative du Vatican (1983), est puni d'excommunication. Ratzinger est actuellement le chef véritable de l'instance qui a remplacé le Saint-Office. Il vient maintenant de montrer complètement le dessous de ses cartes. Le contenu de son document est dur, même s'il est présenté avec modération. Sommes-nous au seuil d'une nouvelle campagne anti-moderniste ?

Un journaliste à la solde de l'Église a, à cet égard, pour fonction de dérouler le tapis rouge devant « Son Éminence » en lui posant des questions bien choisies. Et déjà dans le premier chapitre, le « préfet de la foi » défend la nécessité de l'excommunication, qui n'a jamais été prononcée à l'égard de criminels « catholiques » notoires comme Adolph Hitler et certains dictateurs latino-



Le théologien suisse Hans Küng à Toronto.

Photo Barrie Davis/Globe and Mail

américains, mais dont on menace ici, sans équivoque aucune, les théologiens catholiques trop portés sur la critique. Attention : la vieille Inquisition est morte; vive la nouvelle.

Ce n'est que par les témoignages des victimes les plus connues que l'opinion publique reçoit certains échos, et malheur aux faibles ! On ne brûle plus personne sur le bûcher, mais on n'hésite pas à anéantir psychiquement et professionnellement les coupables chaque fois que cela semble nécessaire (l'ancien doyen de la faculté de théologie Le Saulchoir-Paris, destitué et suspendu de ses fonctions ecclésiastiques, gagne maintenant sa vie comme employé de bureau). Dans les cas particulièrement importants, comme par exemple dans celui du récalcitrant évêque latino-américain, Ratzinger se rend dans le pays en cause avec une suite imposante pour signifier avec toute la clarté voulue ce qu'est la « vérité catholique ». On peut aussi juger préférable d'inviter tout un évêcat (comme dans les cas de la Hollande et de la Suisse) à Rome pour y tenir une « session à huis clos » (ce sont les « synodes spéciaux », le nouvel instrument canonique grâce auquel on compte rétablir la domination de la Curie).

Devant un tel déploiement d'activité à l'échelle mondiale de la part de ce cardinal allemand membre de la Curie, qui projette ses craintes sur tous ceux qui l'entourent, doit-on encore s'étonner d'entendre dire, en Allemagne, qu'il a trahi l'esprit de réforme légué en participant au Concile par le cardinal allemand Frings. Il y a vingt ans, ce cardinal dont Ratzinger avait été le conseiller théologique, avait été le premier, sous un tonnerre d'applaudissements de la part du Concile, à dénoncer les pratiques inquisitoriales de la « Congrégation pour la doctrine de la foi » — que l'on se contentait encore d'appeler, à l'époque, le « Saint-Office » (*Romanae et Universalis Inquisitionis*).

Au lieu de la trouver dans l'Église elle-même, le théologien, jadis partisan de la Réforme, vient tout à coup de découvrir la source de tout mal dans la « tendance moderniste » qui a contaminé l'Église. On ne se serait certes pas attendu à ce que l'auteur d'une oeuvre théologique qui avait suscité tant d'admiration au cours des années 60 justifie sa con-

duite actuelle avec une telle conviction, au mépris des enseignements de l'histoire et dans l'ignorance des réalités. Évidemment, comme théologien, Ratzinger avait toujours eu tendance à s'inspirer davantage d'un pessimisme comme Augustin que d'un réalisme comme Thomas d'Aquin. Il s'est maintenant transformé complètement en « prophète de malheur »; ce sont précisément les individus de ce genre que Jean XXIII avait dénoncés lors de l'ouverture de Vatican II.

La doctrine présentée sous des dehors rassurants dans le rapport de notre « préfet de la foi » s'inscrit bien dans le cadre d'une politique consistant à passer sous silence toutes les erreurs et tous les scandales, qu'ils soient passés ou récents :

1. On nie, avec une légèreté qui surprend de la part d'un théologien, toute importance à la *Réforme protestante* (le début de la décadence des temps modernes); on nous met en garde contre le « masochisme » de ces catholiques qui ne sont que trop pressés d'avouer leurs fautes, et contre la « protestantisation » (= début d'une « modernisation » pernicieuse); Luther devrait encore être

■ Le théologien Hans Küng dénonce les sombres visions du deuxième homme du Vatican, le cardinal Joseph Ratzinger

■ Le pontificat de Jean-Paul II s'est engagé profondément dans une impasse

■ L'Inquisition fonctionne de nouveau à plein régime

condamné comme hérétique non catholique parce qu'il a nié l'infailibilité des conciles, méprisé la tradition et placé le jugement de l'individu au-dessus de l'Écriture et de la tradition (il y a de quoi se demander si les protestants vont se remettre maintenant à protester, au lieu d'en laisser le soin à des catholiques trop portés sur la critique).

2. Le rapprochement oecuménique, non seulement avec les protestants, mais aussi avec les orthodoxes et les anglicans est remis, à toutes fins pratiques, à la semaine des quatre jeudis malgré tous les travaux qu'ont accomplis les commissions oecuméniques depuis près de vingt ans et malgré une multitude de documents officiels qui étaient pourtant le fruit d'un consensus (« aucun rapprochement vraiment vital »). Après tout, les protestants n'ont même pas de pasteur ordonné de façon valable, ni d'Eucharistie valablement célébrée (c'est pourquoi aucune communion ne saurait avoir lieu avec eux).

Par ailleurs, les orthodoxes ne reconnaissent pas les prérogatives de l'Évêque de Rome (primauté de juridiction et infailibilité), et les anglicans se sont récemment prononcés en faveur d'idées aussi peu catholiques que la possibilité d'autoriser les divorcés remariés à recevoir de nouveau les sacrements, l'ordination des femmes et d'autres *desiderata* soulevant toutes sortes de problèmes moraux et théologiques. C'est ainsi qu'en se réclamant de la Bible qu'il s'approprie de façon si « catholique », Ratzinger invite sèchement les protestants à revenir dans le sein de l'Église catholique romaine : « mais la Bible est catholique !... L'accepter telle qu'elle est... signifie par conséquent adhérer au catholicisme ».

3. Le Moyen Âge (et le catholicisme bavarois) sont donnés en exemple de différentes façons : « la grande tradition des Pères de l'Église et des maîtres du Moyen Âge est plus convaincante pour moi » (que la Réforme et les idées modernes); les usages et les conceptions du Moyen Âge sont de nouveau recommandés par Ratzinger, pour qui ils sont essentiellement catholiques. Il s'agit ici non seulement des indulgences, du chapelet, de la procession du Saint-Sacrement et du célibat, mais aussi de l'exaltation de Marie (« jamais assez au sujet de Marie ! »), des apparitions de Marie (l'obscur « secret » de Fatima) et de la position inférieure de la femme.

4. Chaque interprétation moderne des doctrines problématiques de l'Église est rejetée. Des diables personnels et des anges gardiens au péché originel, à certaines théories sur

le Christ et l'Église, en passant par les « choses ultimes », tout est jugé sans tenir compte de l'histoire des dogmes ou de la critique historique, qui n'auraient prétendument toutes deux qu'un caractère invariablement idéologique. Au lieu de cela, on nous exhorte sans la moindre justification à reconnaître « l'unité de la Bible et de l'Église » et à nous inspirer de la tradition prétendument uniforme qu'aurait toujours suivie l'Église, ce qui permet de nier à l'Écriture toute valeur en tant que norme critique pour l'Église et pour la tradition post-biblique (« la tradition et rien d'autre » !).

5. Selon Ratzinger, *Vatican II* n'a pratiquement rien produit de bon. En fait, les nombreux éléments « dévotionnistes » et « désastreux » auxquels il a donné naissance ont mis en branle un « processus de décadence progressive » qu'il veut contrecarrer par une attitude intégriste en prêchant un « catholicisme complet et intégral » et un recentrage sur Rome (et un changement de stratégie visant à concentrer les efforts non plus sur les conférences épiscopales, mais plutôt sur chaque évêque pris individuellement, parce que plus facile à manipuler). Pour lui, la baisse spectaculaire du nombre de prêtres et de religieuses (le nombre de religieuses a par exemple baissé de 44 % de 1961 à 1981 au Québec, région qui en compte la plus forte proportion par habitant au monde, le nombre de novices allant même jusqu'à diminuer de 98,5 %) n'est pas imputable à un facteur tel que la politique misogyne du Vatican, mais plutôt au féminisme qui règne dans les couvents, à la psychanalyse, à la sociologie et à la théologie politique. Et quel est le remède à l'émancipation de la femme moderne et la théologie féministe, s'il faut en croire Ratzinger ? « Marie, la Vierge, l'ennemie de toutes les hérésies. »

La restauration en tant que programme

David Seeber, rédacteur en chef de la *Herder-Korrespondenz*, une publication catholique dont il serait exagéré de dire qu'elle est animée de tendances progressistes, a analysé de façon très juste la question fondamentale du « Rapport sur la foi » de Joseph Ratzinger (*Süddeutsche Zeitung* des 20-21 juillet 1985) : son refus catégorique de tout ce qui peut avoir un lien, même le plus ténu, avec l'esprit « rationaliste » de la philosophie des Lumières révèle entre-temps ce que la *restauration considérée comme programme* représente vraiment pour lui : une épuration du Concile et de la vie dans la foi

telle que la conçoit l'Église, pour les débarrasser de toutes les impuretés des tendances modernes, qui trouvent leur origine dans la Réforme et que la période des Lumières a exprimées en donnant une idée complètement fautive du christianisme... ».

À quoi rime donc ce « Rapport sur la foi », des points de vue pratique et politique, avec l'exigence pré-conciliaire qu'il exprime au sujet d'un « catholicisme intégral » et d'un « recentrage » sur Rome ? Son leitmotiv peut se résumer comme suit : le pouvoir qu'exerce « Rome » (= l'Église = le Christ = Dieu) sur les âmes au niveau du dogme, de la morale et de la discipline ecclésiastique est menacé et doit, selon Ratzinger, être consolidé et reconstitué par tous les moyens (par exemple en faisant en sorte que papisme et marianisme se confondent). Le jour où ce pouvoir curial et son système romain dirigé par le centre seront assurés, l'Église sera sauvée. Point n'est besoin, pour cela, de sociétés démocratiques et de leurs libertés modernes aux effets généralement pernicieux.

Non, pour Ratzinger, le fonctionnement de l'Église n'est en fait satisfaisant, à l'heure actuelle, que dans les États totalitaires de l'Est, où la pornographie, les drogues et d'autres fléaux sont, quoi qu'on en dise, tout simplement interdits. Si l'Église officielle y était un peu plus libre de faire des déclarations publiques et de gérer ses écoles, ses associations et ses autres institutions comme elle le souhaite, et si l'athéisme n'y était pas si maladroitement érigé au rang d'idéologie d'État, ces régimes seraient au fond, selon toute apparence, plus acceptables pour l'Église que ces démocraties de l'Ouest auxquelles le pape ne cesse de reprocher (à vrai dire parfois à juste titre) leur permissivité et leur consumérisme. Il serait bon, à cet égard, de se rappeler que le Vatican ne s'est pas privé de manifester sa sympathie aux régimes totalitaires catholiques. Il serait bon de se rappeler aussi le concordat conclu avec Hitler en 1933; c'est cette entente qui, aujourd'hui encore, assure à la hiérarchie allemande, sur les plans juridique et financier, l'impénable position de force qu'elle occupe dans la société allemande en tant « qu'État dans l'État ».

Que faut-il donc penser de ce « Rapport sur la foi » ? Ne contient-il vraiment que les visions personnelles d'un membre de la Curie romaine projetant sur l'ensemble de l'Église les craintes que lui inspire le monde ? Non, ce livre ne mériterait même pas qu'on en parle s'il n'était précisément un signal de toute pre-

Voir page 8: Hans Küng

AVEC LES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES DESJARDINS

NOUS VOUS PRÊTONS MAIN-FORTE

Qu'il s'agisse d'un prêt hypothécaire conventionnel assuré ou non, ouvert ou fermé, ou encore d'une Hypothèque à l'abri, nous vous prêtons main-forte.

Nos conseils vous sont acquis. Nos modalités de remboursement sont des plus souples. Notre service est rapide et efficace. Vous pouvez aussi profiter des programmes gouvernementaux en vigueur. Fiez-vous aux gens qui vous connaissent, vous écoutent et vous comprennent: les gens de la caisse Desjardins.

Tirez-en profit!



desjardins
Une ressource naturelle.

AVIS

À NOS ANNONCEURS

Veuillez prendre note que depuis le 1er octobre le nouveau format du journal est de 300 x 6 colonnes (1800 lignes agate modulaires)

Les colonnes seront réparties comme suit:

1 colonne	=	2 1/16"
2 colonnes	=	4 1/4"
3 colonnes	=	6 3/8"
4 colonnes	=	8 9/16"
5 colonnes	=	10 3/4"
6 colonnes	=	13 "

Si vous désirez de plus amples renseignements, contactez votre représentant(e) publicitaire au

844-3361

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Inquisition

de la place des évêques nationaux dans cette dynamique. « Plus que jamais, écrit-il, la stratégie à long terme de Rome consiste à remplacer progressivement l'épiscopat ouvert de l'époque du Concile par des évêques doctrinalement fidèles à la ligne du Vatican. Avec une minutie de celle dont fait preuve le Kremlin pour le choix de ses hauts fonctionnaires, les nouveaux évêques doivent donner la preuve que leurs idées sont entièrement conformes à l'orthodoxie, avant de s'engager sous serment à lui subordonner tous leurs actes ».

L'immensité des problèmes qui se posent à l'Église l'amène à penser « que nous aurons probablement besoin d'un troisième concile du Vatican! ».

◆ Incident

maîtriser le dément. Cette information n'a toutefois pas été confirmée officiellement en Israël.

Des sources dignes de foi avaient fait état dans la nuit des tirs de deux soldats égyptiens mais la presse ne reprenait hier que la thèse d'un seul « tireur fou ».

Selon la radio israélienne, les officiers et soldats égyptiens sur les lieux « semblaient affolés et totalement dépassés par les événements. Ils ont éloigné les survivants, parmi lesquels se trouvait un médecin, et ont totalement interdit qu'on s'appro-

che des morts et des blessés jusqu'à l'arrivée des « responsables ». Mais ceux-ci ne sont parvenus sur les lieux que plusieurs heures plus tard ».

Le ministre israélien de la Santé, M. Mordechai Bour, s'est plaint du fait que les Égyptiens aient laissé morts et blessés étendus sur le sable pendant des heures sans aucun soin. « Aucun gouvernement ne saurait accepter ce qui s'est passé », a-t-il dit. Des médecins israéliens déclarent que certains auraient pu survivre s'ils avaient été rapidement soignés.

Un témoin, Mme Dydra Vadir, a déclaré que lorsqu'elle a voulu aider ses amis blessés, des soldats égyptiens ont menacé de la tuer. « Les soldats restaient là sans rien faire, et le temps passait », a-t-elle dit à la presse.

Parmi les sept victimes figurent un juge, son épouse et quatre enfants âgés de 10 à 12 ans.

Le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, a cependant exprimé l'espoir que l'incident n'exacerberait pas les relations déjà tendues avec l'Égypte.

Auparavant, M. Pérès s'était entretenu avec ses ministres de la Défense et de la Police, M.M. Yitzhak Rabin et Chaim Bar-Lev, de la recrudescence des attentats de maquisards palestiniens en Israël même et en Cisjordanie.

Un communiqué annonce qu'ils ont décidé « de doubler les mesures de protection destinées à faire échec aux attentats ».

La fusillade a provoqué une vive émotion en Israël où la population a le sentiment, depuis la prise d'otages de Larnaca (Chypre) le 25 septembre (trois plaisanciers tués par un commando palestinien), que chaque citoyen israélien peut être attaqué à l'étranger pour le seul motif qu'il est israélien.

De plus, hier, les corps de trois promeneurs, victimes de deux atta-

ques séparées au cours des derniers jours ont été retrouvés. Depuis 1979, 11 excursionnistes isolés ont été tués par des « terroristes » en Israël, dont neuf depuis octobre 1984.

◆ Hans Küng

mière importance émis par ceux qui déterminent la politique de l'Église, et si on ne pouvait également y entendre clairement la voix de son maître. C'est pourquoi il représente un double signal : d'une part le signal d'un pontificat qui, au cours des sept dernières années, s'est engagé de plus en plus profondément dans une impasse. C'est également un signal adressé au synode épiscopal qui aura lieu bientôt cet automne et qui devra s'engager, une fois pour toutes, à suivre le cap que lui indiquera Rome.

Les sept années maigres du pape

Les bonnes intentions du pape et les efforts infatigables qu'il déploie pour renforcer l'identité de la foi catholique et l'exprimer avec une clarté accrue doivent être reconnus. Il ne faut cependant pas se laisser leurrer par les effets spectaculaires produits à l'intention des médias ou de connivence avec eux : comparé aux sept années d'abondance qu'a connues l'Église pendant le pontificat de Jean XXIII et Vatican II, les sept années du pontificat de Wojtyła semblent plutôt maigres. Malgré de nombreux discours et de coûteux pèlerinages (qui ont causé des dettes énormes à beaucoup d'Églises locales), l'Église catholique et le mouvement œcuménique n'ont pratiquement accompli aucun progrès notable.

Bien qu'il ne soit pas italien, mais soit plutôt originaire d'un pays qui n'a connu ni Réforme, ni philosophie des Lumières, Jean-Paul II semblait répondre exactement aux aspirations de la Curie. Comme pape, cet archevêque dont émanait un rayonnement charismatique encore amplifié par un indéniable talent d'acteur a finalement donné au Vatican ce que la Maison-Blanche allait bientôt avoir et ce qui manquait encore au Kremlin (du moins jusqu'à une époque toute récente) : le « grand communicateur » apte à exploiter au maximum le pouvoir des médias et qui, avec son charme et son savoir-faire, son attitude sportive et ses gestes symboliques, saurait faire passer comme acceptable la doctrine ou la pratique la plus conservatrice. Le changement de climat qui en a résulté devait être ressenti tout d'abord par les prêtres qui demandèrent la laïcisation de leur état, puis par les théologiens, et peu de temps après par les évêques.

Malgré toutes les assurances verbales qui ont pu être données, les objectifs qui, dès le départ, étaient les intentions réelles de ce pape devaient de plus en plus évidents, même pour ses admirateurs : le mouvement conciliaire doit être freiné, la réforme engagée au sein de l'Église doit être arrêtée, le rapprochement œcuménique avec les Églises orien-

tales, les protestants et les anglicans doit être bloqué et le dialogue avec le monde moderne doit, de nouveau et de plus en plus, céder le pas à un endoctrinement unilatéral. Un signe de ce changement de climat : c'est à peine si l'on mentionne encore le nom de Jean XXIII, que l'on tient responsable du déclin post-conciliaire du pouvoir de la Curie. Au lieu de cela, on entreprend des efforts en vue de la béatification du champion de l'infailibilité, Pie IX, un pape dont les actes continuent, à tous les égards, de faire l'objet de vives controverses.

Au milieu de tout cela, le Vatican ne se contente pas de flotter comme un bouchon ballotté par les vagues d'un courant conservateur de portée mondiale. Non, il s'occupe très activement de politique et, en ce qui concerne l'Amérique centrale et l'ensemble de l'Amérique latine, comme le président Reagan l'a confirmé en public et avec insistance, il aligne même directement sa position sur celle de la Maison-Blanche.

Le juridisme, le cléricanisme et le triomphalisme de Rome, si violemment critiqués par les évêques du Concile, n'en célèbrent pas moins — rajoutés à grands renforts de cosmétiques et vêtus d'habits modernes, leur joyeuse résurrection. Cela vaut surtout pour le « nouveau » droit canon (CIC) qui, à l'encontre des intentions du Concile, ne fixe pratiquement aucune limite aux pouvoirs du pape, de la Curie et des nonces. En fait, il réduit l'importance du rôle joué par les conseils œcuméniques, n'attribue plus que des fonctions consultatives aux conférences des évêques, oblige les laïcs à rester sous la dépendance complète de la hiérarchie, et néglige totalement la dimension œcuménique.

On aurait eu peine à le croire à l'époque du Concile : l'*Inquisition*, qui change constamment de nom (elle s'appelle maintenant « Congrégation pour la doctrine de la foi ») et modifie également légèrement sa méthode (le ton est maintenant plus doux, elle organise des « entretiens d'information » et agit en coulisse), n'a cependant pratiquement rien changé à ses principes (procédure secrète, interdiction d'avoir accès aux dossiers, de demander l'aide d'un conseil juridique et de se pourvoir en appel; la même instance se fait juge et partie). L'*Inquisition* fonctionne de nouveau à plein régime, en particulier contre les théologiens moralistes nord-américains, les théologiens dogmatiques d'Europe centrale et les théologiens de la libération d'Amérique latine et d'Afrique. En revanche, on soutient par tous les moyens l'*Opus Dei*, une organisation secrète réactionnaire, à la fois politique et théologique, qui s'immisce dans les affaires des banques, des universités et des gouvernements. Elle aussi se présente sous les traits d'une organisation moyenneuse adversaire de toute réforme, et elle a été soustraite au contrôle des évêques par ce pape qui lui était déjà étroitement associé lorsqu'il était encore à Cracovie.

(À SUIVRE)

François Hertel, un Canadien errant

MARIE LAURIER et
PAUL-ANDRÉ COMEAU



François Hertel

L'écrivain François Hertel s'est éteint en fin de semaine dernière, peu de temps après son retour à Montréal au terme d'un long exil volontaire en France. Pour toute une génération d'hommes et de femmes qui ont accédé à la maturité à l'époque de la seconde guerre mondiale, le disparu aura été un éveillé de conscience et aura laissé une empreinte profonde dans un milieu où le dogmatisme tenait alors le haut du pavé. Certains titres de son oeuvre, abondante et multiforme, s'inscrivent tout aussi bien dans le répertoire de la littérature d'ici que dans le lent cheminement des idées politiques et sociales. Il suffit d'évoquer *Leur inquiétude* pour faire revivre toute une époque.

C'est en renonçant au sacerdoce que François Hertel a pris la décision de s'exiler en France. Dans son minuscule appartement de la rue Blanche, non loin de la porte Clichy, l'ancien Jésuite a accumulé une oeuvre littéraire qui n'a pas toujours été bien reçue au pays natal. Tour à tour romancier, poète et essayiste, ce philosophe du doute s'interrogeait à la littérature qui se développait ici. Preuve en a été fournie lorsqu'il a professé un enseignement d'un an à l'Université Queen's au milieu des années 60.

De la Rivière-Ouelle de son enfance, François Hertel avait conservé une véritable nostalgie. C'est sans doute ce qui explique en partie la véritable passion qu'il avait développée pour la petite ville de Vézelay sur les premiers contreforts de la Bourgogne où il avait comme voisin le général Vanner.

Le drame intérieur vécu par cet homme, attachant à plus d'un titre, a d'ailleurs fourni la trame d'un roman très dense de l'ancien critique littéraire du *DEVOIR*, le professeur Jean-Ethier Blais.

Il avait choisi de s'expatrier pour ne pas déranger ou nuire au milieu ecclésiastique qu'il venait d'abandonner. En 1947, un prêtre, et ce qui plus est un Jésuite, ne pouvait indûment quitter son ordre sans créer quelques remous dans la belle et encore très catholique province de Québec. Cela ne se faisait pas, ou du moins cela ne se faisait pas aussi ouvertement que le fit François Hertel qui rêvait alors de fonder une université « libre ». Il choisit alors d'aller vivre en France, dans un pays

qui convenait mieux à son esprit ouvert et progressiste. Sans toutefois rompre avec le Québec puisqu'il devint le correspondant « européen » de quelques journaux d'ici, notamment *Le Soleil*, *Le Petit Journal*, *Le Nouvelliste* et *L'Information médicale*.

Fort de sa formation de philosophe et de théologien, doué pour les lettres, esthète, humaniste et humoriste, conférencier fort recherché, François Hertel (pseudonyme de Rodolphe Dubé né en 1905 à Rivière-Ouelle) a poursuivi parallèlement une carrière d'écrivain prolifique et d'éditeur. Il aura touché à tous les genres de la littérature : poésie, théâtre, roman, essai. Son oeuvre compte une quarantaine d'ouvrages dont certains titres sont en eux-mêmes fort révélateurs — *Un Canadien errant*, *Le Beau risque*, *Les Voix de mon rêve* — et d'autres percutants : *Axes et Parallaxes*, *Strophes et Catastrophes*. Il a également signé ce qu'il a appelé lui-même son « autobiographie approximative » sous le titre *Louis Préfontaine, apostat*. En 1977, il publie ses mémoires chez Stanké sous ce titre encore une fois très long et significatif : *Souvenirs et impressions du premier âge, du deuxième âge, du troisième âge : mémoires humoristiques et littéraires*. Il avait alors 72 ans.

Aujourd'hui qu'il sera inhumé à Montréal à 80 ans, il est sans doute trop tôt pour cerner de façon exhaustive la trajectoire de François Hertel et surtout l'influence qu'il aura eue sur des générations de Québécois. C'est une chose qu'il faudra faire cependant en lisant ou relisant ses livres. Car c'est à travers eux que l'on pourra encore le mieux saisir, comprendre ou encore sympathiser avec ce « Canadien errant ».



Le pont-tunnel Encore une semaine

(PC) — Les ingénieurs de Transport Québec et la firme Lavallin devraient compléter d'ici quelques jours le rapport d'évaluation des dommages causés au pont-tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine à la suite du grave accident mortel survenu vendredi matin.

Un porte-parole du ministère des Transports, Jean Rancourt, a précisé hier que la circulation dans le pont-tunnel demeurera perturbée pour encore au moins une semaine. Seulement une voie pour chaque direction est ouverte à la circulation dans le tube menant à Montréal.

Tôt vendredi matin, un camion-remorque transportant des vêtements a embouti l'arrière d'une automobile en panne. Le conducteur de l'automobile a péri calciné dans l'incendie qui a suivi.

LE DEVOIR VOUS OFFRE

LA QUALITÉ
POUR INSÉRER
UNE ANNONCE SOUS
LA RUBRIQUE
CARRIÈRES ET
PROFESSIONS
844-3361

7 octobre

par la PC et l'AP

1981: Hosni Mubarak est désigné pour succéder au président Sadate, assassiné, à la tête de la République égyptienne.

1980: des activistes de gauche, qui occupaient depuis deux semaines le siège de l'Organisation des États américains à San Salvador, évacuent les lieux et libèrent leurs dix otages.

1977: la nouvelle constitution soviétique est approuvée à l'unanimité des 1.500 membres du Soviet suprême.

1976: la nouvelle junte militaire thaïlandaise entreprend de consolider son pouvoir; elle lève le couvre-feu mais le Parlement et la constitution demeurent suspendus.

1975: l'URSS et la République démocratique allemande signent un nouveau traité d'amitié qui ne fait plus allusion à la réunification allemande.

1970: le vice-président Sadate succède à la présidence de la République égyptienne au colonel Nasser, décédé.

1969: Pékin annonce qu'un accord a été conclu avec Moscou en vue de l'ouverture de négociations sur le contentieux frontalier entre les deux pays.

1967: les colonels grecs lèvent la mesure de résidence forcée prise à l'encontre de Georges Papan-dreu, ancien premier ministre grec, et d'autres anciens dirigeants évincés.

1963: le président Kennedy signe le traité d'interdiction des essais nucléaires, conclu entre les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique.

1950: l'Assemblée générale des Nations-Unies donne le feu vert à une progression des casques bleus au-delà du 38ème parallèle en Corée.

1949: proclamation d'une République démocratique en Allemagne orientale.

1935: la Société des nations déclare l'Italie coupable d'agression en Abyssinie.

1908: la Crète proclame son rattachement à la Grèce.

1809: Metternich devient chancelier d'Autriche.

1571: Don Juan, archiduc d'Autriche, remporte sur la flotte turque la victoire décisive de Lepante.

Ils sont nés un 7 octobre: sir Walter Raleigh, marin, homme d'État et poète anglais (1552); l'actrice américaine June Allyson (1923).

LE PRÊT SUR MESURE

Le prêt personnel de la Banque de Commerce

Le prêt personnel à taux ajustable de la Banque de Commerce: le prêt qui vous va comme un gant.

La plupart des autres institutions financières ne vous offrent que le prêt personnel à taux fixe traditionnel. À la Banque de Commerce, nous vous offrons aussi le prêt personnel à taux ajustable. En période de fluctuation des taux d'intérêt, ce genre de prêt pourrait vous intéresser. Comme son taux suit le taux de base de la Banque, il est habituellement inférieur au taux fixe de notre prêt personnel.

Le prêt personnel à taux fixe de la Banque de Commerce: toujours un bon choix.

Il se peut bien sûr que notre prêt personnel à taux fixe réponde tout à fait à vos besoins, d'autant plus que nos taux sont concurrentiels.

Mais quel que soit le genre de prêt personnel que vous choisissiez, les différentes options offertes par la Banque de Commerce vous permettront de l'ajuster parfaitement à vos besoins. Vous pourrez par exemple choisir parmi différents modes de remboursement et même rembourser votre prêt avant échéance sans aucune pénalité.

Alors pourquoi opter pour un prêt qui n'est pas ajusté à vos besoins? Choisissez un prêt sur mesure de la Banque de Commerce.

La Banque de Commerce, ça porte fruit!



MACRO-ÉCONOMIE

JOCELIN DUMAS

■ LE PIB DU CANADA
A AUGMENTÉ DE 1 % EN JUILLET

Le produit intérieur brut (PIB) en prix constants de 1971, qui avait progressé de 0,7 % en juin, a gagné 1 % en juillet 1985. La production des industries de biens s'est accrue de 1,8 % en juillet, tandis que la production des branches productrices de services a augmenté de 0,5 % au cours de la même période.

La progression du PIB depuis le début de l'année est de 2,8 %, légèrement en baisse par rapport à celle de 3 % pour la même période de l'année dernière. La croissance pour les branches productrices de services atteint 2,5 % pour les sept premiers mois de l'année comparativement à 2,7 % pour la même période de 1984. La production des branches productrices de biens a progressé de 3,3 % jusqu'à maintenant cette année comparativement à 3,6 % pour la même période l'année dernière.

■ Le chômage augmente à 7,1 %
aux États-Unis en septembre

Le taux de chômage aux États-Unis a augmenté de un dixième de point de pourcentage pour s'établir à 7,1 % de la population active en septembre par rapport au mois d'août, indiquait récemment le ministère américain du travail. Le nombre de personnes sans emploi a augmenté le mois dernier de 147,000 à un total rajusté de 8,27 millions après avoir baissé de 324,000 le mois précédent à 8,13 millions. Le taux de chômage pour les hommes adultes est demeuré inchangé à 6 % tandis que celui des femmes adultes augmentait de 6,7 % à un taux rajusté de 6,8 % et que celui des adolescents s'accroissait de 17,3 % à 17,8 %.

■ Le revenu moyen des
familles canadiennes stagne

Les données préliminaires sur le revenu de 1984, tirées de l'enquête annuelle de Statistique Canada sur les finances des consommateurs, indiquent que le revenu moyen des familles (\$ 35,853) n'a pas affiché de hausse par rapport au revenu moyen observé en 1983, sur une base corrigée de l'inflation. D'autre part, aucune des 10 provinces n'a enregistré en 1984 de hausse significative du revenu réel des familles par rapport à 1983. Depuis 1982, le revenu des familles de Terre-Neuve, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont chuté.

Sans tenir compte de l'âge du chef de famille, aucun groupe de familles n'a enregistré une augmentation du revenu réel. Les familles dont le chef était âgé de moins de 25 ans avaient la moyenne la plus faible avec \$ 22,419 tandis que celles dont le chef était âgé de 45 à 54 ans avaient la plus élevée avec \$ 43,755. Le revenu moyen des familles ayant à leur tête une femme (pour la plupart des familles monoparentales) s'établissait à \$ 20,788, soit à peu près la moitié du revenu moyen des familles ayant un homme à leur tête (\$ 37,841).

Les ventes additionnelles d'électricité aux
USA seront beaucoup plus difficiles à conclureMIVILLE TREMBLAY
de la Presse canadienne

HARTFORD (Conn.) — Après la signature prochaine d'un contrat de vente d'énergie ferme aux États de Nouvelle-Angleterre, les négociations sur des livraisons additionnelles vont entrer dans une phase beaucoup plus difficile, car les avantages économiques seront moins évidents et les obstacles techniques plus grands.

Le contrat de sept milliards de kilowatts-heure pendant 10 ans que parapheront à Québec les gouverneurs et le premier ministre, M. Pierre-Marc Johnson, sera le deuxième. Le premier, qui fut signé en 1984, portait sur la vente d'une même quantité d'énergie, mais interruptible.

Selon M. Bill Ellis, président du New England Power Pool (Nepool) et de l'une de ses constituantes, la Northeast Utility, la négociation d'un troisième contrat « n'est pas une question de désirabilité, mais plutôt de savoir si les coûts d'importation sont plus grands que les avantages. Pour n'importe quel après la phase II, les bénéfices seront plus faibles et je soupçonne que les coûts seront plus élevés ».

Il a expliqué jeudi que l'utilité de la première phase était tout à fait évidente pour les Américains, car elle remplaçait les sources d'énergie locales les plus dispendieuses. Pour la deuxième, qui remplace les sources un peu moins dispendieuses, il a fallu regarder la chose attentivement, et pour la troisième, « il va falloir mener beaucoup d'études ».

Du côté québécois, M. Jean-Guy Rodrigue, ministre de l'Énergie et des Ressources, affirme qu'avec le dernier contrat Hydro-Québec s'est à

peu près débarrassé de son énergie excédentaire et que pour vendre davantage, à Nepool comme à l'État de New York, il faudrait construire de nouvelles installations.

Or, lorsqu'il s'agit de ne pas laisser l'eau s'échapper du barrage, le coût marginal (celui du dernier kilowatt produit) est très faible et il est possible de faire un bon prix. Mais s'il faut construire pour les besoins des Américains, le coût marginal de l'électricité sera nettement plus élevé. Encore plus si l'on tient compte du

fait que si l'on utilise pour les exportations les sites les plus économiques à bâtir, il faudra ensuite harnacher des rivières plus éloignées et plus chères pour satisfaire les futurs besoins du Québec.

Voilà pour les coûts d'Hydro-Québec qui vont augmenter, mais pour ce qui a trait au prix qui peut être refilé aux Américains, le facteur le plus important à considérer est l'évolution du prix du pétrole. À cet égard, les spécialistes anticipent avec prudence une légère augmen-

tation à long terme, mais les risques de baisse demeurent importants à court terme.

Dans le contrat qui sera signé prochainement, Nepool paiera, pour les cinq premières années, 80 % du prix moyen du pétrole nécessaire pour activer une centrale thermique, et pour les cinq autres années, environ 92 % du prix du pétrole.

Enfin, pour ce qui est de la croissance de la demande d'énergie en Nouvelle-Angleterre, M. Ellis af-

Voir page 10 : Électricité

La croissance économique se veut le nouvel objectif
Les États-Unis favorisent une réduction
de la dette des pays d'Amérique Latine

ALAN RIDING

du New York Times
traduit par Jean-Philippe Tasset

Rio de Janeiro — Selon les responsables gouvernementaux et les dirigeants de banques réunis ici afin de préparer la réunion annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, la récente décision prise par le gouvernement américain de promouvoir une nouvelle stratégie afin de résoudre les problèmes liés à la dette des pays d'Amérique Latine marque un tournant dans la crise financière de cette région du globe, crise qui dure depuis plus de trois ans.

Ils expliquent qu'à présent Washington reconnaît le bien-fondé des théories latino-américaines selon lesquelles des politiques privilégiant la croissance permettraient à cette région de faire face à ses énormes obligations de façon plus efficace qu'elle ne le pourrait grâce aux programmes d'austérité recommandés jusqu'à présent par le Fonds monétaire international.

Selon ces mêmes sources, en préparant une initiative devant être annoncée dès cette semaine à Séoul, en Corée du Sud, le gouvernement américain reconnaît implicitement, et ce pour la première fois, l'importance du rôle que devraient jouer les principales nations industrialisées dans la réso-

lution de cette crise.

« C'est bien la première fois depuis le début de la crise provoquée par la dette qu'une nouvelle approche est adoptée par les États-Unis, a déclaré un des responsables brésiliens. S'il est encore trop tôt pour savoir si cette nouvelle approche sera suffisamment radicale, il faut dès à présent reconnaître qu'elle représente un changement majeur dans la façon de penser des responsables américains ».

Ceci a été confirmé dès mardi dernier lorsque le secrétaire au Trésor, M. James A. Baker 3rd, et M. Paul A. Volcker, le directeur de la Réserve fédérale, ont organisé une rencontre avec les dirigeants

Voir page 10 : Réduction

LES TITRES RÉA

COMPAGNIES AYANT DISTRIBUÉ DES VALEURS ADMISSIBLES AU R.É.A.Q.

Date d'inscription	Émetteur	Dédution	Montant (millions)	Prix à l'émission	Prix au marché 30-09-85	Prix au marché 04-10-85	Var.
24-04-84	* Aligro	150 %	3,5 \$	5 \$	11 1/2	11 \$	- 1/2
16-12-83	* Amusecor Inc.	150 %	2,4 \$	200	75	75	—
06-10-83	Banque d'Épargne	100 %	22,2 \$	18 1/2	23 \$	22 1/2	- 1/2
22-06-84	* Bercley pr. conv.	150 %	4,0 \$	4 \$	370	365	- 5
28-05-85	Bombardier B	75 %	28,6 \$	13 \$	13 1/2	13 \$	- 1/2
27-11-84	* Biotech Electronics	150 %	7,0 \$	5 \$	400	390	- 10
15-06-84	* Canam Manac Inc. A	100 %	9,5 \$	9 1/2	19 1/2	19 1/2	—
08-12-84	* Cancom	150 %	20,0 \$	5 \$	6 1/2	6 1/2	+ 1/2
06-09-85	Cascades	100 %	17,2 \$	10 1/2	11 \$	10 1/2	- 1/2
22-03-84	* CB Pak Inc.	75 %	27,0 \$	12 1/2(3)	21 1/2	22 1/2	+ 1/2
27-12-84	CB Pak Inc.	75 %	24,0 \$	12 1/2	8 1/2	8 1/2	- 1/2
10-09-85	Clement St-Laurent A	50 %	14,0 \$	22 \$	19 1/2	18 1/2	- 1/2
03-10-84	* Circo Craft Inc.	150 %	23,1 \$	8 1/2	7 1/2	6 1/2	- 1/2
16-06-83	* Circuits Helix Inc.	100 %	7,1 \$	425(3)	8 1/2	8 1/2	—
15-06-85	* CFCF Inc.	75 %	44,0 \$	13 1/2	13 1/2	14 \$	+ 1/2
08-12-83	Comterm Inc.	150 %	28,5 \$	8 1/2	207	200	- 7
23-04-85	Consolidated Bathurst	50 %	100 \$	16 1/2	15 1/2	15 1/2	- 1/2
07-05-85	Corp. Fin. Power	50 %	27,4 \$	27 1/2	24 1/2	24 1/2	+ 1/2
11-12-84	* Datagram Inc.	150 %	3,0 \$	3 \$	340	340	—
26-06-85	* Datamark	150 %	2,0 \$	2 \$	320	315	- 5
15-06-85	* Dofor Inc.	50 %	25,0 \$	9 1/2	9 1/2	9 \$	- 1/2
06-06-85	Domtar	50 %	56,2 \$	23 1/2(1)	18 1/2	18 1/2	—
14-09-83	Donohue Inc.	100 %	42,5 \$	10 1/2(1)	15 1/2	15 1/2	+ 1/2
22-03-83	Dufresnoy Inc.	100 %	0,7 \$	60	33	30	- 3
18-12-84	* Entreprises Hartco	150 %	7,0 \$	7 \$	425	435	+ 10
30-09-85	* Équipements Denis	150 %	2,0 \$	2,0 \$	235	235	—
07-11-84	FCA Internationale	100 %	12,5 \$	18 \$	18 1/2	18 1/2	- 1/2
07-08-85	Gaz Métropolitain Inc.	100 %	75,9 \$	11 1/2	10 1/2	10 1/2	- 1/2
29-10-84	* Goodfellow	150 %	5,0 \$	5 \$	410	390	- 20
29-10-84	* Groupe Trans. GTC.	150 %	10,0 \$	8 1/2	12 1/2	12 1/2	- 1/2
07-06-85	* Guardcor Invest.	150 %	10,0 \$	9 1/2(3)	8 1/2	8 1/2	—
16-03-83	* Guardian Trustco Inc.	100 %	1,3 \$	6 1/2	6 1/2	6 1/2	—
22-12-83	Guardian T.pr.conv.b	150 %	5,0 \$	10 \$	8 1/2	8 1/2	—
05-10-84	* Industries Charan Inc.	150 %	3,5 \$	35(3)	8 1/2	9 1/2	+ 1/2
21-11-83	* Le Groupe Forex Inc.	100 %	5,0 \$	5 \$	100	95	- 5
08-12-83	* Magasins Château	150 %	10,4 \$	11 1/2	21 1/2	21 \$	- 1/2
27-07-83	Mines d'Or Klens Ltée	100 %	25,0 \$	25 \$	24 1/2	25 1/2	+ 1/2
08-11-83	* Louvem Inc.	150 %	5,0 \$	450(3)	145	150	+ 5
25-03-84	Louvem Inc. pr. conv.	150 %	8,0 \$	5 \$	245	240	- 5
09-04-84	* McNeil, Mantha Inc.	150 %	3,0 \$	300	5 1/2	5 1/2	—
30-12-84	Mines D'Or Val	150 %	2,2 \$	150	175	185	+ 10
20-06-83	Mines Dumagami Inc.	100 %	10,7 \$	7 1/2(3)	460	450	- 10
20-02-85	Mines J.A.G. Ltée	100 %	0,5 \$	160	36	43	+ 7
22-03-84	Montreal Trustco	75 %	27,5 \$	12 1/2	14 1/2	14 1/2	+ 1/2
27-03-84	* Morgan Trustco	100 %	6,0 \$	6 \$	380	380	—
10-07-85	Multidev immobilière Inc.	150 %	2,5 \$	3 \$ (3)	320	285	- 35
08-12-83	Muscocho pr. conv.	150 %	4,0 \$	8 \$	13 1/2	14 1/2	+ 1/2
22-11-84	* Perkins	150 %	7,2 \$	5 1/2	485	485	—
15-11-84	Petro-Sun pr. conv. ar1	150 %	4,0 \$	3 1/2(3)	260	260	—
14-09-83	* Pro-Optic	150 %	2,0 \$	200	150	170	+ 20
16-06-83	Quebecor	100 %	13,0 \$	4,33(2)	12 \$	11 1/2	- 1/2

Date d'inscription	Émetteur	Dédution	Montant (millions)	Prix à l'émission	Prix au marché 30-09-85	Prix au marché 04-10-85	Var.
19-09-85	Radiomutuel	100 %	12,0 \$	5 \$	5 \$	5 1/2	+ 1/2
12-07-85	Ressources Aiguebelle	100 %	9,0 \$	5 \$	430	415	- 15
20-06-85	* Ressources AuNore	150 %	12,0 \$	250 (3)	135	135	- 5
15-07-85	Ressources Yorbeau	150 %	2,2 \$	70	87	88	+ 1
06-07-83	Sensormatic Canada	150 %	2,5 \$	8 1/2	345	360	+ 15
17-06-85	* Sumabus Inc.	100 %	10,0 \$	5 \$	6 1/2	6 \$	+ 1/2
09-04-85	* Techmire Ltée	150 %	2,6 \$	4 \$	325	310	- 15
21-12-84	* Télé-Capitale	100 %	23,0 \$	5 \$	9 1/2	9 1/2	—
12-12-83	* Tembec Inc.	100 %	10,0 \$	5 \$(3)	310	310	—
05-11-84	UAP Inc.	100 %	8,0 \$	17 1/2	22 1/2	22 1/2	+ 1/2
27-12-84	Unigesco pr. conv. 1	100 %	8,0 \$	6 \$	9 1/2	9 1/2	- 1/2
16-09-85	Unigesco B	100 %	55,0 \$	4,50 \$(3)	475	455	- 20

Indice REA — Lévesque, Beaubien (1,000 en janvier 1982)

2049

n.d.

ÉMISSIONS EN COURS DE VALEURS ADMISSIBLES AU R.É.A.Q.

Prospectus	Date d'inscription	Émetteur	Dédution	Montant (millions)	Prix à l'émission	Prix au marché 30-09-85	Prix au marché 04-10-85	Var.
21-09-85	* Artopex	150 %	—	—	—	—	—	—
29-07-85	* Central Dynamics	150 %	3,0 \$	—	—	—	—	—
03-10-85	Continental Pharma Cryosan	150 %	10,0 \$	—	—	—	—	—
29-08-85	* Groupe Kaufel	150 %	6,3 \$	6,0 \$	—	—	—	—
12-10-85	IPL Inc.	150 %	5 1/2	5 1/2	—	—	—	—
28-08-85	* La Laurentienne	50 %	30,0 \$	10,0 \$	—	—	—	—
xx-10-85	M. Cord Inc.	150 %	4,0 \$	—	—	—	—	—
26-08-85	* MPA Vidéo Inc	150 %	3,5 \$	42,0 \$	—	—	—	—
xx-xx-85	* Premier Choix-TVEC	150 %	6,0 \$	5,0 \$	—	—	—	—
27-08-85	Promatek	150 %	3,9 \$	32,0 \$	—	—	—	—
xx-xx-85	Restaurants Sportscene	150 %	2,5 \$	—	—	—	—	—
xx-08-85	Sico Inc.	100 %	—	—	—	—	—	—
30-09-85	Groupe Vidéotron	75 %	25,0 \$	10,0 \$	—	—	—	—
xx-08-85	* Visway Transports	150 %	11,2 \$	7 1/2	—	—	—	—
xx-08-85	* Volcano	150 %	15,0 \$	7 1/2	—	—	—	—

PROGRAMME DE RÉINVESTISSEMENT ET D'ACHAT D'ACTIONS

Prochaine date limite	Émetteur	Dédution	Montant trimestriel maximal	Dividende annuel	Prix au marché 30-09-85	Prix au marché 04-10-85	Var.
15-12-85	Alcan	50 %	2 000\$	1,56 \$	34 1/2	34 1/2	- 1/2
23-10-85	Banque de Montréal	50 %	20 000\$(4)	1,96 \$	29 1/2	29 1/2	—
23-10-85	Banque Royale	50 %	7 500\$	2,00 \$	30 1/2	30 1/2	+ 1/2
28-10-85	Canadien Pacifique	50 %	20 000\$(5)	0,80 \$	16 1/2	16 1/2	- 1/2
18-10-85	Dominion Textile	100 %	4 000\$	0,48 \$	10 1/2	10 1/2	- 1/2
13-12-85	Domtar	50 %	4 000 \$	1,40 \$	18 1/2	18 1/2	—
15-10-85	Ent. Bell Canada	50 %	20 000\$(4)	2,28 \$	41 1/2	41 1/2	—

* Premier appel public à l'épargne

(1) La compagnie a subdivisé son capital sur la base de 2 pour 1.

(2) La compagnie a subdivisé son capital sur la base de 6 pour 1.

(3) Bon de souscription exclus.

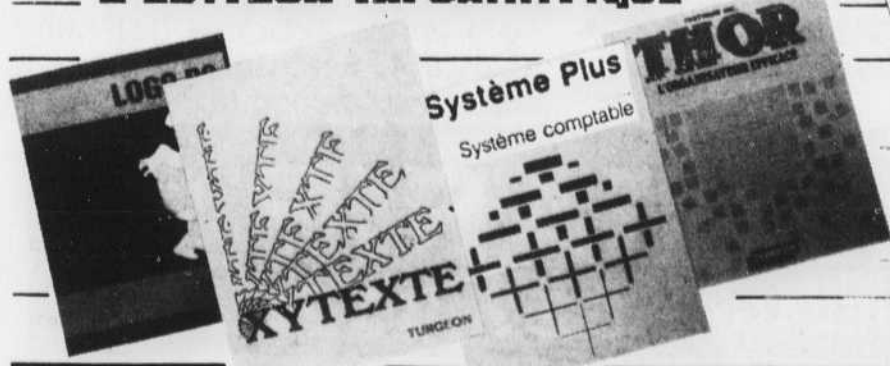
(4) Par exercice.

(5) Par année.

Compilation par LE DEVOIR.

TURGEON

L'ÉDITEUR INFORMATIQUE

Des logiciels,
des livres,
des servicesStages de formation
Mises à jour
Garanties
Service à la clientèle par téléphone

Diffusion

SIBEC

5253, avenue du Parc, bureau 425
Montréal (Québec) H2V 4P2
(514) 273-1653 / 1-800-361-9852

Catalogue gratuit sur demande

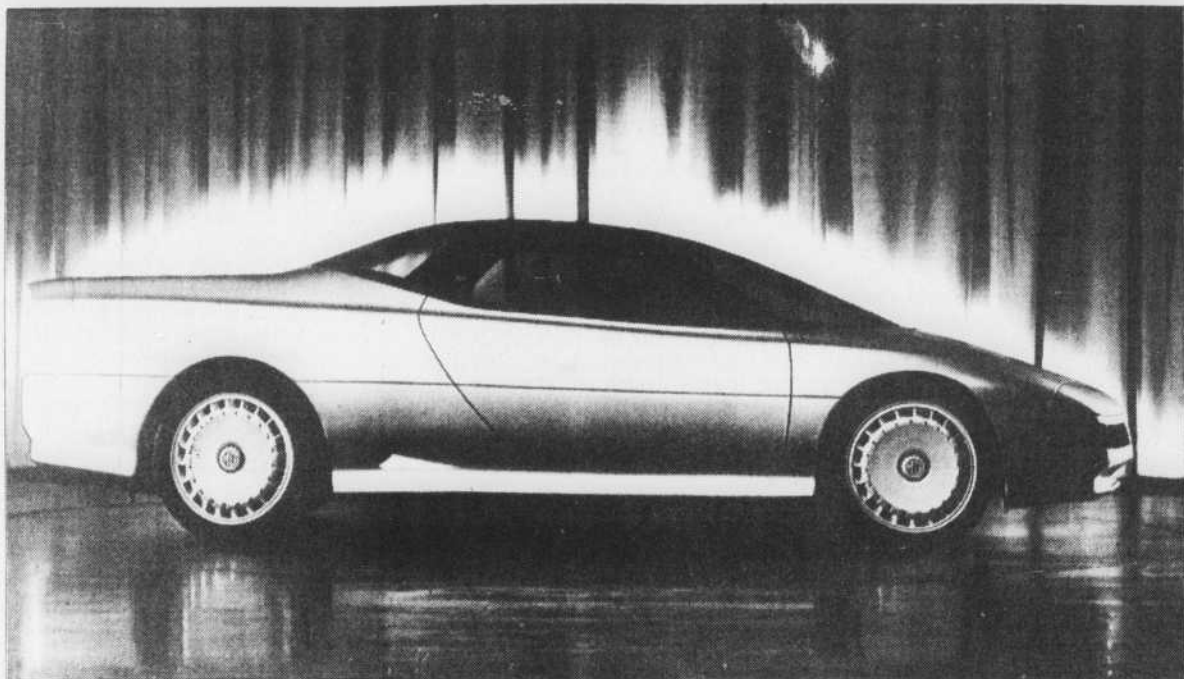
Le Salon de Francfort 1985 : l'industrie automobile allemande respire la santé

DANIEL HÉRAUD
collaboration spéciale

Le salon de Francfort en Allemagne vient de se terminer. Il constituait cette année le Salon européen par excellence et permettait d'analyser les tendances de cette industrie sur le vieux continent. Du côté des constructeurs allemands, 1985 n'est pas une année de création, mais plutôt de consolidation des acquis. Au niveau des nouvelles carrosseries, seule Mercedes inaugurerait la version familiale de sa nouvelle gamme 300 (présentée dans LE DEVOIR il y a un).

La tendance la plus franche était celle des quatre roues motrices lancée voici deux ans par Audi. Non seulement Mercedes et BMW mais aussi Volkswagen proposent désormais leur interprétation de la traction intégrale. Nous en sommes rendus au point qu'il est plus facile de nommer les marques qui ne proposent pas cette option sur un quelconque de leurs modèles que d'énumérer celles qui sont en train de se rallier à cette solution. En apportant son aval à cette configuration, Mercedes consacre pour ainsi dire son avenir. La marque allemande a toutefois mis au point un dispositif particulier qui consiste à faire intervenir le train avant de façon électronique selon les besoins de l'adhérence. Le conducteur n'a même pas à intervenir. Dès qu'une roue patine, l'ordinateur embraye la traction sur les roues avant.

Chez BMW, c'est le modèle 325i qui en est pour l'instant équipé. Le système fonctionne à plein temps et est combiné avec le freinage anti-blocage et la direction assistée. Le différentiel central est logé dans la boîte de vitesse et la répartition des couples se fait selon le rapport 37 %/63 % entre les roues avant et arrière. L'entraînement vers l'arbre de transmission avant est à chaîne, tandis que le blocage des différentiels se fait par joints viscodynamiques. L'ensemble a été conçu sans compromis pour privilégier les performances qui demeurent le plus beau fleuron de la marque bavaroise. Un galop d'essai nous a permis de chronométrer la 325i Allrad (toutes roues motrices) à 210 km/h en vitesse de pointe tandis que 9,2 secondes



La dernière création de MG, la EX-E: moteur V6, 24 soupapes, 0 à 100 km/h en cinq secondes et une vitesse maximale de 275 km/h.

des lui suffisaient pour passer de 0 à 100 km/h.

On remarquait encore la nouvelle Toyota Celica décapotable ainsi que la nouvelle Ford Scorpio équipées elles aussi de cette manière.

En imposant des normes anti-pollution pour la première fois en Europe, les Allemands ont joué un vilain tour à leurs partenaires et concurrents. En octroyant aux véhicules qui en sont pourvus un avantage fiscal, le gouvernement ouest allemand a ainsi créé une mesure protectionniste qui favorise d'abord ses produits principalement situés dans les hauts de gamme. Sur une Mercedes, une Audi ou une BMW, l'ajout d'un catalyseur et d'un dispositif de sonde Lambda a peu d'effet sur le prix de revient tandis qu'il en va tout autrement sur une Renault 5 ou une Fiat Uno, qui sont alors défavorisées par rapport aux Golf locales.

Le nec plus ultra de la technique revenait sans aucun doute à la Mazda 03 qui présentait sous une carrosserie très profilée avec un Cx de 0,25 l'originalité de quatre roues à la fois motrices et directrices. Ce

modèle était propulsé par un moteur rotatif à trois rotors turbo compressé qui développe 320 cv et lui permet d'atteindre 300 km/h (en Allemagne, cela s'entend...).

Côté voiture de rêve, c'est avec surprise que l'on découvrirait la dernière création de MG la EX-E. Par tradition, tous les véhicules expérimentaux de MG ont arboré le préfixe EX tandis que le suffixe E constitue la continuation alphabétique commencée avec le modèle A.

Il y avait longtemps que les Anglais n'avaient plus rêvé et la XE-E a de quoi séduire. Cette voiture de sport futuriste est propulsée par un moteur central V6 à 24 soupapes entièrement en aluminium et sa transmission est intégrale. Elle passe de 0 à 100 km/h en cinq secondes et peut atteindre 275 km/h. Avec de telles performances la MG EX-E vise la catégorie des super-voitures de la classe des Lamborghini et Ferrari. Contrairement à ce qu'on pourrait penser tout d'abord, il ne s'agit d'un exercice de style sans lendemain, puisque ce bolide a été conçu dès le départ en vue de son incorporation à

une gamme de véhicule de production. En outre, il est aussi prévu qu'elle puisse servir de base à un modèle de compétition.

Au niveau de sa conception générale, la MG EX-E fait appel à une technologie originale. Il s'agit d'un véhicule construit sur une base modulaire. Le premier module comprend le moteur, la transmission et la suspension arrière, le deuxième le compartiment passager avec ses équipements intérieurs (sièges, tableau de bord, etc.) et le module comprenant la suspension avant, la direction et la transmission. Un sous-châssis en aluminium collé a été conçu pour offrir la meilleure rigidité possible. Il est habillé des panneaux de carrosserie en matière plastique d'excellente qualité constituée de polypropylène moulé par injection.

Actuellement, le prototype roulant présente un coefficient aérodynamique de 0,24. Mais les études intensives qui se déroulent aux installations de MG à Canley (près de Coventry) devraient permettre d'améliorer encore ces résultats.

Peugeot, une absente remarquée

On peut dire que Peugeot a délibérément « manqué le coche » en ne présentant pas son dernier modèle 309 lors du dernier Salon de Francfort. Quand on réalise l'absence de nouveautés qui caractérisait la grande manifestation allemande et l'importance du lancement de ce modèle de grande diffusion à l'échelle européenne, il y a quelque chose de proprement incompréhensible. La 309, dont nous avions présenté une vue de l'arrière dès le 10 juin dernier et la photo d'un prototype le 16 septembre dernier alors qu'elle était connue sous le sigle C 28, devait être une Talbot et c'est une Peugeot.

Alors que la petite 205 qui est à l'origine du redressement spectaculaire de Peugeot est une mini-compacte, la 309 est une sous-compacte. En fait, sa plate-forme dérive de celle de la 205 allongée de cinq cm. Il est intéressant de noter que les toles électrozinguées ou galvanisées représentent 40 % du poids de la coque dont 6 % sont traitées sur les deux faces. C'est en largeur que la 309 est plus généreuse que sa cadette et son aérodynamisme a été soigné puisque son Cx est de 0,30 dans le meilleur des cas. Il s'agit d'une carrosserie deux corps dont la partie arrière comporte un hayon comme la Renault Encore qui peut lui servir avantageusement de référence. C'est, bien sûr, une traction avant à moteur transversal qui est offerte sur le marché français, soit avec un 1,118 cc de 55 cv, un 1,294 cc de 65 cv, un 1,580 cc de 80 cv ou un 1,905 cc de 105 cv.

Les transmissions sont à cinq vitesses, les directions à crémaillère et les freins à disque et tambour. Le poids s'établit à 890 kg dont 533 sur les roues avant et 357 sur les roues arrière.



La Peugeot 309 GR

◆ Réduction

de cinq des plus importantes banques américaines afin de les informer des intentions du gouvernement et de les prier de faire preuve de coopération. Jusqu'à présent, Washington avait considéré le F.M.I. comme le principal intermédiaire entre les nations débiteurs et leurs créanciers commerciaux.

D'après certains responsables des milieux bancaires, cette initiative américaine viserait notamment à réduire le côté « contrôleur » du F.M.I. et à inciter la Banque Mondiale ainsi que les banques commerciales à fournir de nouvelles ressources qui permettraient aux principaux pays débiteurs d'Amérique Latine de reprendre leur croissance économique.

On s'attend à ce que M. Baker présente le plan américain au cours de la 40e réunion annuelle du F.M.I. et de la Banque mondiale qui doit avoir lieu cette semaine en Corée du Sud.

Selon de nombreux responsables, on a pu percevoir les premiers signes annonciateurs d'un changement de politique des États-Unis dès le début de la semaine dernière. En effet, après avoir déclaré devant l'assemblée de l'Organisation des nations unies que, dorénavant, son pays n'accepterait plus le type de programmes d'austérité imposés par le F.M.I., le président brésilien, M. José Sarney, a été félicité par le secrétaire d'État américain, M. George P. Shultz. Ce dernier a aussitôt enchaîné en déclarant qu'à l'avenir les États-Unis favoriseraient la croissance.

Mais de nombreux banquiers américains, particulièrement bien placés pour juger de la situation, ont déclaré que le virage avait été entamé le 28 juillet lorsque M. Baker s'était rendu à Lima afin d'assister à la cérémonie d'investiture du nouveau président du Pérou, M. Alan Garcia Pérez.

◆ Électricité

firme que les projections divergent énormément, d'une moyenne de 2 % par année, selon Nepool, à 4 % par année pour ceux qui se fient à la moyenne historique et qui estiment que les économies d'énergie compteront pour peu.

Pour compliquer encore le portrait, s'ajoutent à ces incertitudes et ces obstacles économiques, des défis techniques et politiques.

Selon M. Ellis, une plus grande dépendance du réseau électrique américain des sources québécoises pose un problème de confiance et de fiabilité, qui n'est pas politique, mais technique.

Les deux réseaux ne sont pas synchronisés et dans le passé Hydro-Québec a toléré plus facilement l'effondrement de son réseau, car avec des centrales hydro-électriques, il est relativement facile de le remettre sur pied. En revanche, soutient-il, un « black out » est désastreux aux États-Unis parce que les centrales thermiques sont beaucoup plus difficiles à réactiver.

De plus, une panne générale au Québec aurait pour effet indirect

Ce dernier a profité de l'occasion pour accuser publiquement le F.M.I. et déclarer que les remboursements prévus ne dépasseraient pas 10 % des revenus provenant des exportations de son pays.

M. Baker aura probablement été également influencé par les plaidoyers en faveur de la croissance qu'il a entendus lors de réunions tenues avant cette date avec M. Raul Alfonsín, le président argentin, et avec M. Julio Maria Sanguinetti, le président uruguayen.

« Je pense que pour la première fois M. Baker a concentré toute son attention sur les problèmes de la dette et qu'il a entendu ce que lui disaient ses conseillers, commente un banquier. Ce qui se passe actuellement est la conséquence immédiate de ce qui s'est dit au cours de ces réunions. »

Selon les experts, le renouveau d'intérêt des Américains pour la façon selon laquelle on doit procéder pour assurer le remboursement de la dette vient de la détérioration de la situation financière du Mexique depuis le début de l'année, situation encore aggravée par les conséquences dramatiques du tremblement de terre du 19 septembre dans la capitale mexicaine.

Les nouveaux ennemis du Mexique, bien qu'ils viennent en grande partie de l'effondrement des revenus pétroliers, ont renforcé l'opposition aux programmes de « rajustement » proposés par le F.M.I. pour l'ensemble des pays d'Amérique Latine. Jusqu'à présent, en effet, le F.M.I. avait toujours cité en exemple le Mexique afin de faire valoir que ses mesures étaient les plus à même d'aider à résoudre les problèmes économiques de cette région du globe.

« Même avant le tremblement de terre de Mexico, nous nous dirigeons vers un point critique, explique l'un des responsables d'une des grandes

banques américaines concernées. Personne ne veut s'enfoncer davantage et les banques régionales tentent désespérément de s'en sortir. »

D'autres signes sont venus assombrir davantage l'horizon. Ainsi, après avoir enregistré des surplus commerciaux tout à fait exceptionnels l'an dernier, certains pays débiteurs, comme le Brésil et le Mexique, ont fait part de nouvelles difficultés qu'il éprouvaient à exporter leurs produits vers les pays industrialisés en raison des mesures protectionnistes toujours plus nombreuses que prennent ces derniers.

Selon les banquiers, l'initiative de Washington prend comme principe de base que les pays débiteurs ont besoin de plus de temps pour reconstruire leurs économies que le délai accordé par le F.M.I. Ainsi, la Banque mondiale, qui a plus souvent à s'occuper de projets à long terme, a été pressentie comme successeur au F.M.I.

Aux dires des experts, M. Baker pourrait encourager le recours plus systématique aux prêts visant à corriger certains problèmes structurels par la Banque mondiale. Il pourrait également approuver une augmentation des garanties accordées par la Banque mondiale aux prêts des banques commerciales dans cette région.

Certains responsables brésiliens ont fait observer que si cette stratégie prenait en considération la question de la croissance, elle ne réduisait aucunement l'énorme fardeau des paiements d'intérêt qui, dans la plupart des cas, continuent d'être effectués à temps même si l'on a choisi de rééchelonner sur une plus longue période le remboursement du capital. Cette année, les paiements d'intérêt du Brésil et du Mexique devraient dépasser \$ 24 milliards.

ses logiciels extrêmement perfectionnés pour la simulation des perturbations et la régulation des grands réseaux. Habitée à gérer un système plus petit et de tension plus basse, Nepool n'a pas encore l'expertise pour évaluer la fiabilité de ces modèles mathématiques et demeure sensible aux critiques que peuvent en faire les États du Midwest.

Interrogé sur la proposition du chef du Parti libéral, M. Robert Bourassa, à l'effet que les Américains financent la construction de centrales en échange de contrat d'approvisionnement à long terme, M. Ellis répond prudemment :

« Nous sommes très ouverts d'esprit et nous n'avons pas d'objection préalable pour n'importe quel type d'arrangement économique. Le Nouveau-Brunswick nous a fait une offre semblable pour la deuxième phase de sa centrale nucléaire de Pointe Lepreau; mais si nous ne l'avons pas acceptée, c'est à cause du prix. »

« Investir à l'étranger est un concept très nouveau pour les compagnies de service public, et avant d'investir au Canada elles vont regarder s'il n'y a pas de projet plus rentable à réaliser ici », ajoute M. Ellis.

Exclusif : la Toyota Celica 1986

Une nouvelle Toyota Celica sera présentée en première nord-américaine au prochain Salon de Montréal. C'est au dernier Salon de Francfort que nous avons pu prendre contact avec ce modèle (dans sa version GT) grâce à la diligence de M. Hans Grassmann, relationniste de la marque à Cologne.

La Toyota Celica 1986 possède désormais la traction sur les roues avant. Le moteur est monté en position transversale. La suspension est indépendante aux quatre roues et la suspension, assurée par des ensembles de type McPherson. La Celica est équipée d'un dispositif anti-plongée qui empêche que le véhicule s'incline lors des freinages ou se cabre lors des accélérations. De plus, des barres anti-roulis avant et arrière assurent un comportement routier plus sportif que sur le modèle actuel.

Le moteur du modèle que nous avons pu essayer était un quatre cylindres de 1998 cc qui développait 150 cv grâce à ses 16 soupapes, son arbre à cames spécial et son dispositif d'injection à régulation électronique. Nos essais d'accélération pour passer de 0 à 100 km/h se sont tous soldés par un résultat inférieur à neuf secondes tandis que la vitesse maximale s'établissait à plus de 200 km/h. Grâce à un réservoir de 60 litres, l'autonomie



peut atteindre jusqu'à 600 km en conduite économique. Telle que sanctionnée par les normes européennes, la Celica GT, dite aussi Twin Cam, avait une consommation d'environ 10,1 litres au 100 km.

La ligne générale de la nouvelle Celica a été légèrement affinée pour gagner 0,05 en Cx, soit 0,33 contre 0,38 pour le modèle précédent. On note que les phares sont du type escamotable.

La cabine a profité du remodelage en offrant plus d'espace aux passagers tant à l'avant qu'à l'arrière, particulièrement au niveau des jambes. Le tableau de bord déçoit un peu par son aspect très traditionnel, comme c'est souvent le cas chez Toyota. La colonne de direction présente toutefois la particularité d'être réglable en inclinaison et en profondeur et de posséder une « touche de mémoire » qui permet de retrouver le réglage initial. Les sièges avant, de type baquet,

sont très spectaculaires et ne comportent pas moins de huit éléments qui peuvent être réglés de façon indépendante, à savoir en longueur et hauteur, bien sûr, mais aussi les appuis latéraux, la hauteur et l'inclinaison de l'appui-tête et le support lombaire.

L'utilisation de l'électronique au niveau de la carburation constitue le temps fort de ce nouveau modèle. Le moteur 3S-GE de 2 l a nécessité d'énormes dépenses pour parfaire sa mise au point selon les critères de fiabilité qui font la renommée du premier constructeur nippon. La carburation est pilotée par un ordinateur qui fonctionne en auto-diagnostic. En contrôlant tous les paramètres de fonctionnement, ce dernier règle instantanément l'avance à l'allumage et corrige le point d'injection en fonction de la température du régime moteur et de la charge.

TAUX DE CRÉDIT
sur ALLIANCE
ENCORE 85

7.9%*

1 * CE TAUX de crédit est offert sur une période de 36 mois à tout acheteur qualifié, POUR UN TEMPS LIMITÉ: du 1er octobre au 31 octobre 1985.

2 LA GARANTIE: vous bénéficiez sans supplément de prix d'une garantie de 5 ans ou 80 000 kilomètres sur le groupe motopropulseur.

3 LE CHOIX: nous sommes le concessionnaire Renault No 1 au pays depuis plusieurs années. Il est donc normal que notre choix de modèles et de couleurs soit plus vaste. La sélection comprend des modèles à 2 ou 4 portes ainsi que des modèles à 4, 5 vitesses ou transmission automatique.

VILLE MARIE
2995, HOCHELAGA 527-8525

Le No. 1
Renault

Le No. 1
Renault

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

Institutions financières	Unifamilial Duplex/Triplex				Multilogement				Semi-commercial et commercial				Prêts personnels
	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	
Banques													
Commerce	10½	11½	11½	12½	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	13½
Épargne	10	10½	11½	12½	10½	11	11½	12½	10½	11	11½	12½	11½
Montréal	10	10½	11½	12½	—	—	11½	12½	n/d	n/d	n/d	n/d	11½
Nationale	10½	11½	11½	12½	10½	11½	12	12½	10½	11½	12½	12½	11½
Nouvelle-Écosse	10	10½	11½	11½	—	—	—	—	—	—	—	—	11½
Royale	10	10½	11½	11½	—	—	—	—	—	—	—	—	10½
Toronto-Dominion	10	10½	11½	11½	—	—	11½	12	10½	11½	12	12½	11½
Caisses pop. Mtl.*	10	10½	11½	—	10½	11	11½	—	n/d	n/d	n/d	n/d	11½
Caisses pop. Qbc.*	10	10½	11½	12½	10½	11	11½	12½	10½	11½	—	—	11
Fiducies													
Canada Trust	10	10½	11½	12	10½	10½	11½	12½	10½	10½	11½	12½	12½
Crédit-Foncier	10	11	11½	12½	10	11	11½	12½	10½	11½	11½	12½	—
Fiduciaires	10	10½	11½	12	10	10½	11½	12	10	10½	11½	12	—
Fiducie Guardian	10½	—	12	12½	10½	—	12	12½	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Fiducie Québec	10½	11	11½	12½	10½	11	11½	12½	10½	11	11½	12½	—
First City	—	—	—	—	10½	—	11½	12½	10½	—	11½	12½	—
Guaranty Trust	10	10½	—	12½	10	10½	—	12½	—	—	—	—	—
Montréal Trust	10	10½	11½	12½	10	10½	11½	12½	10	10½	11½	12½	—
Permanent	10	10½	11½	12	10½	11	11½	12	10½	11	11½	12	12½
Prêt et Revenu	10	11	11½	12	10	11	11½	12	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Soc. Nat. Fiducie	10	11	11½	12	10½	11½	11½	12½	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust Général	10	11	11½	12	10½	11½	11½	12½	10½	11½	12½	12½	—
Trust Morgan	10½	11½	11½	—	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust National	10	10½	11½	12	10½	11	11½	12½	10½	11	11½	12½	10½
Trust Royal	10	11	11½	12	10	11	11½	12	10	11	11½	12	11½

Compilation Fiducie du Québec — 1 octobre 1985 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec et de Québec.

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Dépôt min. (\$)	À demande 1 à 29 jrs	30 - 59 jrs	60 - 89 jrs	90 - 179 jrs	180 - 364 jrs	Dépôt min. (\$)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Commerce	5,000	—	7	7¼	7½	7¾	1,000	9	9¾	10½	10½	11
Continentale	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	9	10	10½	10½	11
Épargne	3,000	—	7	7¼	7¾	8	1,000	8¾	9½	10¼	10½	11
Mercantile	5,000	—	7½	7¾	7¾	7¾	5,000	8	8¼	8½	8¾	9¼
Montréal	5,000	—	7	7¼	7½	7¾	1,000	8¾	9½	10¼	10½	11
Nationale	5,000	—	7	7¼	7½	7¾	1,000	9	9¾	10½	10½	11
Nouvelle-Écosse	5,000	—	7	7¼	7¾	8	1,000	8¾	9½	10	10¼	10¼
Royale	5,000	—	7	7¼	7½	8	1,000	8¾	9½	10	10¼	10¼
Toronto-Dom.	5,000	—	7	7¼	7½	7¾	1,000	8¾	9½	10	10¼	10¼
Caisses pop. Mtl.*	5,000	—	7	7¼	7¾	7¾	2,000	8¾	9¼	9¾	—	—
Caisses Pop. Qbc.*	3,000	—	7	7¼	7½	8	1,000	8¾	9½	10¼	10½	11
Fiducies												
Canada Trust	5,000	—	7	7¼	7½	8	1,000	9	9¾	10½	10¾	11
Crédit-Foncier	5,000	—	7¾	7¾	8	8¾	500	9¼	10	10½	10¾	11½
Fiduciaires	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	500	9¼	10	10½	10¾	11
Fiducie Guardian	5,000	—	8¼	8¾	8¾	8¾	1,000	9¼	10¾	10¾	10¾	11
Fiducie Québec	5,000	—	7¼	7½	8	8¾	1,000	9¼	10	10½	10¾	11
First City Trust	5,000	—	8	8	8¾	8¾	500	9¼	10	10¾	11	11
Guaranty Trust	5,000	—	7	7¼	7½	8	1,000	9	10	10½	10¾	11
Montréal Trust	5,000	—	7¾	7¾	8	8¾	1,000	9¼	10	10½	10½	11½
Morquard Trust	10,000	—	8	8	8¾	8¾	1,000	9	9¾	10½	10¾	11
Permanent	5,000	—	7	7¼	7½	7¾	1,000	9	9¾	10½	10¾	11
Prêt et Revenu	5,000	—	8	8	8¾	8¾	500	9¼	10	10½	10½	11
Soc. Nat. Fid.	2,000	—	7½	7¾	8¾	8¾	500	9¼	10	10½	10¾	11
Trust Général	5,000	—	7½	7½	8	8¼	1,000	9¼	10	10½	10¾	11½
Trust Morgan	10,000	—	8.2	8.2	8	8	1,000	9¾	9¾	10¾	10¾	11½
Trust National	5,000	—	7	7¼	7½	7¾	500	9	9¾	10½	10¾	11
Trust Royal	5,000	—	7	7¼	7¾	8	1000	9	10	10½	10¾	11

Compilation Fiducie du Québec — 1 octobre 1985 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec, et de Québec.

La diminution du trafic sur la Voie maritime du Saint-Laurent soulève des inquiétudes

(PC) — La diminution constante du trafic sur la Voie maritime du Saint-Laurent au cours des dernières années soulève de grandes inquiétudes au sujet de l'avenir de cette voie navigable et de l'industrie de la navigation des Grands Lacs, qui en dépend.

« La Voie maritime est peut-être actuellement confrontée aux difficultés les plus sérieuses de ses 26 années d'histoire, a déclaré M. William O'Neil, président de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent. Or, la santé de la plupart des ports dépend de celle de la voie navigable. »

Jusqu'à présent, le volume des cargaisons qui ont transité sur la plus longue voie navigable intérieure au monde a connu une baisse de 27 % cette année par rapport à l'an dernier, a expliqué M. O'Neil au cours d'une entrevue accordée récemment. Et l'an dernier, on avait déjà enregistré une diminution de 20 % par rapport à la meilleure saison de la Voie maritime, soit celle de 1977.

En vertu de son mandat, l'administration de la Voie maritime du Saint-Laurent doit s'autofinancer, mais on s'attend cette année à un déficit de l'ordre de \$ 9 millions à \$ 11 millions. S'il fallait s'en tenir strictement à la lettre du mandat, une hausse de tarifs de 25 % à 30 % serait nécessaire l'an prochain pour permettre à l'organisme de boucler son budget.

Une telle hausse contribuerait à accroître les pressions sur une industrie déjà anémique, tout en augmentant les coûts des exportations canadiennes comme les céréales.

« Nous avons fait tout ce que nous pouvions au chapitre de la compres-



Photo CP

Jusqu'à présent, les cargaisons ont diminué de 27 % par rapport à l'an dernier, qui lui-même trahissait une baisse par rapport à l'année précédente.

sion des dépenses. Il nous faudra puiser dans nos réserves pour financer nos activités cette année. »

La crise de la Voie maritime est partiellement imputable aux changements observés dans les industries qu'elle dessert traditionnellement, comme celle de l'acier et celle des céréales, et à la concurrence des autres réseaux de transport, comme le fleuve Mississippi et les chemins de fer américains depuis leur déréglementation.

Les temps ont changé depuis les années 60 et 70, alors que les compagnies d'acier utilisaient la Voie maritime pour approvisionner leurs aciéries des Grands Lacs en minerai de fer et en charbon provenant du Labrador et du Québec et que l'industrie céréalière en pleine croissance y faisait circuler de nombreux cargos.

À la fin des années 70, le trafic s'accroissait de 5 % par année.

« C'était le bon temps, affirme M. O'Neil. Les céréales descendaient vers la mer et le minerai de fer remontait vers les lacs. Les soutes des cargos étaient toujours pleines. Dans certains milieux, on affirmait que la Voie maritime du Saint-Laurent était le système de transport qui connaissait le plus haut taux de croissance au monde. »

Mais depuis, les aciéries des

Grands Lacs ont connu un déclin imputable à plusieurs facteurs, y compris la concurrence de fabricants d'automobiles étrangers et les plus petites dimensions des voitures.

Cette situation a contribué à accroître la dépendance de la Voie maritime envers le transport des céréales, qui compte aujourd'hui pour plus de la moitié du trafic.

Au cours de la dernière décennie, le commerce du grain a également connu sa part d'ennuis — les mauvaises récoltes et le fléchissement de la demande sur les marchés mondiaux.

Ainsi le 14 septembre, le trafic céréalier était en baisse de 41 % par rapport à la même période de l'année précédente.

AVIS À NOS ANNONCEURS

Veillez prendre note que depuis le 1er octobre le nouveau format du journal est de 300 x 6 colonnes (1800 lignes agate modulaires)

Les colonnes seront réparties comme suit:

1 colonne	=	2 1/16"
2 colonnes	=	4 1/4"
3 colonnes	=	6 3/8"
4 colonnes	=	8 9/16"
5 colonnes	=	10 3/4"
6 colonnes	=	13 "

Si vous désirez de plus amples renseignements, contactez votre représentant(e) publicitaire au

844-3361

SUR LES CAMPUS

JEAN-FRANÇOIS LACERTE

■ Université McGill

— L'Université McGill ouvre la *Semaine nationale des Universités* neuf jours avant la date officielle (le 19 octobre) en organisant diverses activités pour le public. L'inauguration officielle de cette *Semaine nationale des universités* à McGill aura lieu le jeudi 10 octobre à 12h 30 au Pavillon Redpath. L'exposition McGill, *fenêtre sur le monde* débute le même jour et présente 80 œuvres qui illustrent comment les artistes canadiens et étrangers établis au Canada ont perçu le monde dans lequel ils vivent. Ce monde quotidien, traduit en peinture, est divisé en trois grands groupes : Montréal, la ville de Québec et la province, et enfin le Canada et le reste du monde. Au pavillon Redpath, de 11 h à 20 h jusqu'au 20 octobre.

■ École des HEC

— Le Centre de perfectionnement de l'École des HEC offre cette semaine deux programmes de perfectionnement intensifs axés sur la pratique des affaires et visant chaque fois de nombreux aspects de la gestion. Ces stages sont : *La planification des besoins matériels* (aujourd'hui et demain); *Gestion de l'équipe de vente*, les 9, 10 et 11 octobre. Pour informations et inscription : (514) 340-6001.

■ Université de Montréal

— Les étudiants étrangers dont les permis de séjour expireront au cours de la session d'automne 85 pourront rencontrer les agents d'immigration du Québec et du Canada sur le campus de l'université dès aujourd'hui jusqu'au 10 octobre inclusivement. Les étudiants concernés doivent apporter leur passeport et leur permis de séjour; dans certains cas, le certificat d'acceptation du Québec, les preuves de bourses d'étude, deux photocopies de la facture acquittée des frais de scolarité, leur bulletin d'inscription et leur bulletin de note cumulatif ne sont que quelques-uns des documents qui pourraient être requis. Deux agents fédéraux et un fonctionnaire provincial auront leur bureau au Centre communautaire de l'Université, 2332, boul. Édouard-Montpetit, au 3e étage entre 8 h 30 et 12 h, ou 13 h à 16 h. Il est recommandé de prendre rendez-vous par téléphone (514-343-6935).

■ Université de Québec à Montréal

— L'UQAM prépare de nombreux programmes de 2e et 3e cycles. Dès janvier 1986, une maîtrise en enseignement au primaire sera offerte pour la première fois à cette université et un autre programme multidisciplinaire de 2e cycle relevant des sciences de l'éducation, linguistique et mathématique-informatique est en préparation pour la même date. Si tout va bien, déclarent les administrateurs de l'UQAM, trois autres programmes pourraient démarrer dès janvier prochain. Ce sont une maîtrise en muséologie (histoire de l'art), conjointement avec l'Université de Montréal; un doctorat en ressources minières (science de la terre), sous la responsabilité de l'UQAC (Chicoutimi); un doctorat multidisciplinaire en éducation (éducation, psychologie, mathématique-informatique et linguistique), conjointement avec cinq autres composantes du réseau des UQ et l'INRS-Éducation. Pour septembre 1986, l'UQAM prépare une maîtrise en kinanthropologie (concentration cinétique) et, sauf imprévu, plusieurs autres programmes seront offerts à cette date. Ce sont : une maîtrise en sciences comptables, un doctorat en linguistique, un doctorat multidisciplinaire en sciences de l'environnement, une maîtrise en droit social et du travail, un doctorat en sciences religieuses (avec l'Université Concordia), un doctorat en mathématiques, un doctorat en communications (avec l'UdeM et Concordia) et un doctorat en sciences de l'intervention psychosociale (avec l'Université de Sherbrooke).

— L'AGESHALFUMQAM (ex-AGEUQAM) organise un panel où le thème débattu sera *La réduction de la semaine à 35 heures est-elle possible et souhaitable ?* Le panel se déroulera cet après-midi à 14 heures au Studio-Théâtre Alfred-Laliberté de l'UQAM (405, rue Ste-Catherine est). Les panelistes invités sont MM. Peter Bakvis, de la CSN; Denis Beaugrand, du Conseil du Patronat; Pierre Paquette, économiste. Pour informations : (514) 282-7042.

■ École d'administration publique

— Il n'est pas trop tard pour s'inscrire aux nombreux programmes de perfectionnement offerts par l'École nationale d'administration publique jusqu'à Noël. Ces sessions de formation sont généralement offertes à Montréal et à Québec. Toutefois, sur demande, ces programmes peuvent être dispensés dans d'autres villes de la province. Au total, une centaine de sessions dans plus de 40 programmes sont offerts. L'an dernier, pas moins de 900 gestionnaires (provenant de tous les secteurs et réseaux de l'administration publique) ont participé aux activités de l'ENAP. Pour informations : à Montréal, (514) 522-3641; à Hull, (819) 771-6095; à Québec, (418) 657-2485; à Chicoutimi, (418) 545-5301; à Trois-Rivières, (819) 376-5428.

La Banque mondiale créera une agence de garantie des investissements

SÉOUL (AFP) — La création d'une agence multilatérale de garantie des investissements a de fortes chances d'être approuvée par la Banque mondiale, a indiqué dimanche M. Ibrahim Shihata, vice-président de la Banque.

Le conseil des gouverneurs doit se prononcer vendredi prochain sur cette initiative destinée, a indiqué M. Shihata, à créer un meilleur environnement pour les investissements étrangers dans les pays en développement.

Il espère que la convention créant cette agence, la MIGA (Multilateral Investment Guarantee Agency), pourra entrer en application dans un délai d'un an environ.

Cette convention devra être ratifiée par au moins 15 pays en développement et cinq pays industrialisés. Le capital souscrit par ces 20 pays devra représenter \$ 360 millions, soit

un tiers du total prévu.

L'agence, a indiqué M. Shihata, assurera tous les risques non commerciaux encourus par un investisseur étranger, du danger d'expropriation aux troubles sociaux. Elle conseillera également les pays d'accueil dans l'adoption de législations et de politiques favorisant la venue des capitaux étrangers.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892

Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention
et de marques de commerce

1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél. (514) 934-0272, Téléc.
05-268656, Cable: MARION

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER

Agents de brevet et de
Marques de Commerce

1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Téléc. 05-24355
Fac-simile (514) 288-8389 (CCITT I-II-III)

Samson Belair

Comptables agréés

Montréal Bureau 3100
Tour de la Bourse
H2Z 1H6
(871-1515)

Laval Bureau 510
2 Place Laval
H7W 5M6
(568-8910)

Longueuil Bureau 200
125, Boul. Ste-Foy
J4S 1W7
(670-4270)

Bureaux dans les principales villes
du Québec et du Canada

Affiliation internationale : Moore, Stephens & Co.

Investors
INTERNATIONAL MUTUAL FUND LTD.
DIVIDENDE NO. 26

Avis est par les présentes donné qu'un dividende supplémentaire de 13¢ par action a été déclaré sur le capital-action, en circulation, de la Compagnie, payable le 26 septembre 1985, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 25 septembre 1985.

PAR ORDRE DU CONSEIL
B.S. Toni
Secrétaire

16 septembre 1985
Winnipeg, Manitoba

R

Le Conseil d'Administration des Industries Redpath Limitée a déclaré le dividende suivant:

Actions Ordinaires
Dividende no. 230

Un dividende trimestriel de 12½ cents par action sur les actions ordinaires en circulation, sera versé le 2 décembre, 1985 aux actionnaires inscrits à la date de fermeture des bureaux le 8 novembre 1985.

Par ordre du Conseil d'Administration
J.E. Wood Secrétaire

Toronto, Ontario le 18 septembre, 1985

CLINIQUE DE GREFFE DE CHEVEUX DU QUÉBEC

Dr SAMUEL HERLICH OMNIPRATICIEN TRANSPLANTATION DE CHEVEUX

770 avenue Outremont (coin Van Horne) Montréal (514) 277-1063

SANTÉ

LE DR ANDRÉ BARBEAU, RÉCIPiendaire DU PRIX MARIE-VICTORIN

« Être chercheur au Québec : un éternel recommencement »

PIERRE CAYOUILLE

Quand ils quittaient les facultés de médecine au milieu des années 50, les jeunes diplômés se lançaient rarement dans la recherche. On considérait d'ailleurs le Québec d'alors comme le « tiers monde » de la recherche scientifique. Parsemée d'accueils, moins sécurisants, la carrière de chercheur en rebutait plusieurs. Les finissants s'orientaient naturellement vers les horizons plus lucratifs de la pratique.

Le Dr André Barbeau, à qui le gouvernement du Québec vient de remettre le prix Marie-Victorin pour souligner la qualité, l'importance et la nécessité de ses travaux scientifiques, n'était pas de ceux-là. Très tôt, dès la fin de ses études, il entreprenait ses premières recherches sur la physiopathologie et la pathogénétique de la maladie de Parkinson.

Aujourd'hui directeur du laboratoire de neurobiologie de l'Institut de recherches cliniques de Montréal, il poursuit toujours ses études sur diverses maladies chroniques du système nerveux. Ses récentes découvertes relatives aux causes environnementales du syndrome de Parkinson sont d'une telle envergure qu'elles feront sous peu l'objet d'un article détaillé dans le sérieux *New England Journal of Medicine*.

Ailleurs, tant de succès et tant d'efforts consacrés à l'avancement de la médecine en feraient une sorte de « héros national ». Mais ici, tout est différent. « Le Québec n'a jamais considéré l'approche scientifique, la recherche et le développement comme de véritables priorités », constate-t-il. « Mais la situation au Québec n'est pas pire qu'ailleurs. C'est une question de choix de société. Les efforts des ministères « scientifiques » pour transformer les mentalités et promouvoir le développement scientifique sont probants. Mais ils sont freinés par l'ordre des priorités établi par les paliers supérieurs de l'administration publique. »

Même s'il insiste pour ne pas « jouer au martyr », le neurologue reconnaît qu'en choisissant la recherche plutôt que la pratique, il s'engageait dans la voie la plus difficile. Pour s'imposer, avoue-t-il, il lui a fallu travailler sans relâche, se battre sans cesse, avec l'ardeur et le courage des défricheurs. Cruel paradoxe, il s'est tant démené pour comprendre et traiter la maladie des autres, qu'il en a gravement compro-



Le Dr André Barbeau

mis sa propre santé.

« Être chercheur au Québec, c'est un éternel recommencement », dit-il après 25 ans de carrière. La route est semée d'embûches. La première de ces difficultés concerne l'obtention des fonds. Les subventions à la recherche sont distribuées au compte-gouttes. « L'argent consacré à la recherche est réparti avec une telle parcimonie, que nous devons toujours refaire nos preuves pour l'obtenir; peu importe qui nous sommes, même après 25 ans de recherche. Cette règle du jeu, le Dr Barbeau la trouve parfois frustrante. Mais il l'accepte quand même, car elle permet « d'éviter le bois mort ».

Dès les premiers moments de sa carrière de chercheur, le Dr Barbeau a choisi d'œuvrer dans le champ de la neurologie. « C'était — et cela demeure — la frontière la plus réelle en médecine, explique-t-il. Et puis, j'ai toujours aimé les choses compliquées ! » En s'orientant dans ce secteur de la science, André Barbeau suivait d'une certaine façon les traces de son père Antonio Barbeau, celui qui, en 1939, avait fondé le service de neurologie de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Si l'influence paternelle le destinait à la neurologie, c'est toutefois le hasard qui l'a aidé à choisir son principal sujet de recherche. En 1960, de retour de l'Université de Chicago, où

pendant deux ans il s'était spécialisé, le Dr Barbeau découvrait, puis démontait, qu'il y avait un important déficit en dopamine dans la maladie de Parkinson. Un an plus tard, il mettait au point la L-DOPA, produit qui est depuis le médicament classique utilisé dans le traitement du syndrome de Parkinson.

Pour préciser le rôle exact de ce traitement et pour étudier d'autres entités neurogénétiques, notamment la chorée de Huntington, il fonde en 1961 le laboratoire de neurobiologie de l'Université de Montréal. En 1967, ce même laboratoire s'est installé à l'Institut de recherches cliniques de Montréal. Il y est toujours.

Le Dr Barbeau y dirige de nombreuses études. Parmi elles, une importante recherche internationale sur les différentes formes de l'ataxie de Friedreich. Entreprise en 1975, l'étude implique plus de 240 chercheurs répartis à travers le monde.

Depuis cinq ans, le Dr Barbeau et son équipe de l'Institut de recher-

ches cliniques de Montréal s'affairent à jeter les bases d'une nouvelle science : l'éco-génétique. Ce nouveau modèle est en fait l'étude de la conjonction des susceptibilités génétiques des malades et du rôle des toxiques de l'environnement. L'approche est nouvelle, car traditionnellement les chercheurs ont tendance à s'orienter vers la pharmacogénétique.

Les premières applications du modèle éco-génétique à la maladie de Parkinson ont permis des découvertes stupéfiantes : il existe un lien entre la pollution chimique industrielle et le nombre de cas de maladie de Parkinson enregistrés dans une population déterminée. Les résultats des recherches du Dr Barbeau et de son équipe suggèrent notamment que la prévalence de la maladie de Parkinson est trois fois plus élevée dans les régions maraichères, où l'on fait grand usage de pesticides et d'autres produits chimiques. Le même phénomène apparaît dans les zones fo-

restières.

Des relevés effectués en milieu urbain révèlent par ailleurs que les chances d'être victime de la maladie de Parkinson sont trois fois plus grandes chez les habitants de l'est de Montréal. Ainsi, ceux qui vivent près des raffineries pétrolières de Montréal-Est et de leurs forêts et chemins seraient plus vulnérables au syndrome.

Pour le Dr Barbeau et son équipe, ces découvertes ne constituent que la première étape de la recherche. Reste maintenant à tracer le portrait génétique des malades et, surtout, à identifier les familles chimiques des substances polluantes présentes dans l'air et dans l'eau qui sont impliquées dans la maladie de Parkinson.

Quel sera l'impact de ses récentes découvertes ? « C'est ici qu'intervient à nouveau la question du choix de société, répond le Dr Barbeau. Le sort des 5,300 « parkinsoniens » québécois mérite-t-il que les industries

concernées et les gouvernements vérifient mes résultats et forment des équipes de recherche ? C'est la grande question. »

Après 25 ans de recherche, le Dr Barbeau ne se fait plus d'illusions. Il a compris depuis longtemps les « limites » du pouvoir scientifique. Il rappelle à cet effet l'exemple de la cigarette. « Des millions furent dépensés pour établir hors de tout doute le lien étroit entre la cigarette et le cancer. Aucun gouvernement n'a prohibé l'usage du tabac pour autant. »

Mais, peut-être à cause de son humanisme éduquant qui ferait rougir de honte certains « technocrates » de la médecine, le Dr Barbeau garde espoir.

D'une extrême humilité, celui qui est également professeur titulaire de neurologie à l'Université de Montréal a été particulièrement touché de recevoir le prix Marie-Victorin. « Ce qui me flatte avant tout, admet-il, c'est d'être ainsi reconnu par mes pairs. »

AVIS PUBLICS

AVIS

À TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE
PRENEZ AVIS que ROSALIE SWIETONOWSKA BYSTRZYCKI, résidente et domiciliée au 815, rue Rochelleau, en la ville de Saint-Hubert, a présenté le 22 août 1985, une requête en changement de nom afin d'obtenir le nom de ROSALIE SWIT. VEUILLERZ agir en conséquence. ST-HUBERT, le 22 août 1985.
WOODS & GOSSELIN, avocats procureurs de la requérante

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que la compagnie JULMARK CORPORATION constituée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies. DATE à Montréal, ce 2e jour d'octobre 1985.
LIVERMAN, LIVERMAN & ZIMMERMAN
Procureurs de la compagnie

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL

COUR PROVINCIALE

NO 505-27-009568-842
PERCEPTEUR DES AMENDES EN SA QUALITÉ DE SAISISSANT
partie demanderesse

VS

RICHARD COILLARD

Le 22 octobre 1985 à 13 h 00 heures, au 1310 Quenneville, 419, St-Laurent district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de RICHARD COILLARD saisis en cette cause, consistant en : 1. T.V. couleur, etc. Conditions. ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: HENRI JUNEAU, huissier (514) 677-3734.
R. FORGET & ASS. HUISSIERS
639 De Lorraine
Longueuil, Qc J4H 3R6

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL

COUR PROVINCIALE

NO 505-27-000813-858
PERCEPTEUR DES AMENDES EN SA QUALITÉ DE SAISISSANT
Partie demanderesse

VS

ÉMILIE SHEWCHUK

Le 25 octobre 1985 à 15 h 00 heures, au 439 De Lorraine, Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de EMILIE SHEWCHUK saisis en cette cause, consistant en : 2 mach. à coudre Singer, etc. Conditions. ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: DENIS TEASDALE, huissier (514) 677-3734.
R. FORGET & ASS. HUISSIERS
639 De Lorraine
Longueuil, Qc J4H 3R6

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE

Chambre de l'adoption
NO 500-43-000351-85
A. SHARON VERET
adresse inconnue

ORDONNANCE

Le tribunal vous ordonne de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la publication de la présente ordonnance au Tribunal de la jeunesse du district de Montréal, 410 est, Bellavance et vous avise qu'une copie de la demande en déclaration d'adoption concernant l'enfant Marilyn VERET, née le 21 novembre 1983 a été déposée à votre intention au greffe de l'adoption. Vous êtes avisés qu'à défaut de produire votre comparution ou votre contestation dans les délais légaux il pourra être obtenu contre vous un jugement par défaut.

Montréal, le 27 septembre 1985

LUCILLE ROULLIER

greffier-adjoint

PHELAN & LEFEBVRE

Procureur de la requérante

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPÉRIEURE

Chambre de la famille
NO 700-12-010860-856
LISE BLAIS, Partie requérante

RICHARD SELDMAYER, Partie intimée

ORDONNANCE

La Cour ordonne à la partie intimée RICHARD SELDMAYER de comparaître dans un délai de 30 jours à compter de la date de la publication de la présente ordonnance. Nous vous avisons qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Terrebonne, situé au 400 rue Laviolette, St-Jérôme. Nous vous avisons de plus qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, la partie requérante pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut auquel pourra être joint toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Saint-Jérôme, le 24 septembre 1985.

ROLANDE ETHIER

Registraire adjoint

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 30 août, 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à PICCONI UOMO INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631307. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.L.R. FASHION LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de septembre 1985, sous le numéro 3631306. Ce 25e jour de septembre, 1985. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Découverte d'un nouveau traitement oral contre le SIDA

ROCHESTER (États-Unis) — Huit grands centres médicaux américains vont commencer sous peu les premiers essais à grande échelle sur des êtres humains de la ribavirin, un nouveau traitement oral contre le SIDA, a-t-on annoncé la semaine dernière à Rochester (État de New York).

Ce médicament, déjà vendu en pilules dans 17 autres pays pour traiter des virus comme l'herpès et la grippe, semble réduire l'activité du virus du syndrome immuno-déficitaire acquis de façon telle que le corps humain peut

ARTS ET SPECTACLES

Tchécoslovaquie, années 80, à la Cinémathèque

Le cinéma de la « normalisation »

FRANCINE LAURENDEAU

Cette année-là, trois cinéastes allaient représenter la Tchécoslovaquie au Festival de Cannes : Jan Nemec, Jiri Menzel et Milos Forman. Les cinéastes qui filment la révolution, c'est rare, pouvait-on lire dans la revue *Cinéma*. Mais plus rares encore sont ceux qui la font. Les cinéastes tchèques et slovaques ont été des acteurs énergiques, lucides et courageux de la révolution paisible qui s'épanouit à Prague en même temps que le printemps.

« Vera Chytilova, par son impertinence turbulente, Milos Forman et Ivan Passer en déshabillant la vie quotidienne de ses mythologies mensongères, Jaromil Jires, cinq ans silencieux par force après son prometteur premier cri, Jan Nemec et son symbolisme agressif, Vojtech Jasný en faisant chausser pour la première fois à la caméra les lunettes de la vérité ».

C'était en mars 1968. En mai, le Festival de Cannes ne put avoir lieu et on sait que le printemps de Prague, ce socialisme à visage humain, fut jugé inacceptable par le Kremlin et que, le 21 août 1968, les troupes du pacte de Varsovie envahissaient la Tchécoslovaquie.

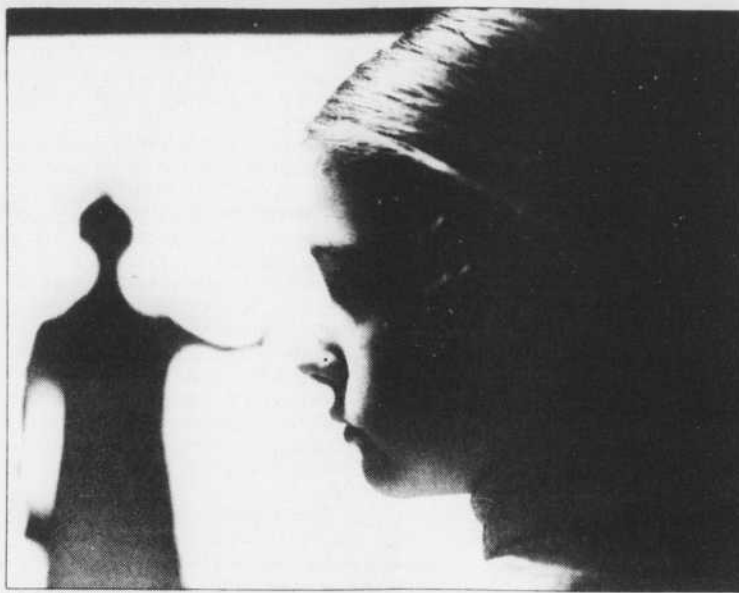
Où est le cinéma de ce pays après quelle dix-sept années de « normalisation » ? Un premier fait s'impose : plus de la moitié des réalisateurs cités plus haut ont depuis choisi l'exil (Forman, Passer, Jasný, Nemec) et ils ne sont pas les

seuls. Le métier n'a pas dû être facile pour ceux qui sont restés.

Réduite au silence pendant sept ans, la réalisatrice des *Petites Marguerites*, Vera Chytilova, n'a rien perdu de sa fougue insolente, comme nous avons pu le constater au Festival des Films du Monde 1984 qui présentait son *Après-midi d'un faune*, la dérisoire chasse aux minettes d'un Don Juan sur le retour dans les couleurs mordorées de l'automne pragoise.

On imagine également des lendemains saumâtres pour Jaromil Jires, réalisateur en 1968 de *La Plaisanterie*, adaptation intelligemment fidèle du premier roman de Milan Kundera (un autre exilé). J'ai pu voir lors d'un récent festival son *Eclipse partielle* (1982), oeuvre sensible, émouvante et sobre qui dépeint l'itinéraire intérieur d'une adolescente en train de perdre la vue. Dans la ligne du Parti ou pas, cela demeure de l'excellent cinéma.

C'est ce film qui inaugure la rétrospective consacrée par la Cinémathèque au cinéma tchécoslovaque des années 80. Onze longs métrages et une séance d'animation (la réputation des studios d'animation tchécoslovaque est prestigieuse). On y retrouve un second film de Jires, *La Catapulte* (1983), ainsi que le nom d'un autre rescapé de 1968, Jiri Menzel, auteur notamment d'un désopilant *Trains étroitement surveillés* (1966) et condamné au silence jusqu'en 1975. Son film *Retailles* (1981) fait



Eclipse partielle, un film de Jaromil Jires qui sera présenté à la Cinémathèque.

preuve d'un curieux et désarçonnant sens de l'humour, d'une sensualité joyeuse et d'une originalité exceptionnelle dans la reconstitution de la vie quotidienne d'une petite ville de province au début des années vingt. De Stefan Uher, *She Grazed Horses on Concrete* (1983), médaille d'argent à Moscou, savoureux mélange de mélodrame et de cocasserie, nous en dit long, entre autres, sur l'inégalité des sexes dans un pays où être une « fille-mère » constitue apparemment

toujours une véritable tare.

Il ne faut pas rater cette occasion (rare) de faire le point sur le cinéma tchécoslovaque de ces cinq dernières années. Mais je ne peux cependant pas ne pas souligner une importante et incompréhensible absence dans cette rétrospective, celle de Vera Chytilova. Contrairement à ce qu'indique le programme de la Cinémathèque, la majorité de ces films sont sous-titrés en français. Du 8 au 16 octobre.

Heinrich Schütz, le plus grand compositeur allemand du XVIIe siècle

JEAN-PHILIPPE BEAUDIN

Concert anniversaire Heinrich Schütz par le Studio de musique ancienne de Montréal. Programme : Extraits des *Kleina Geistliche Konzerte* (« Petits Concerts spirituels »), des *Symphonae Sacrae* (« Symphonies sacrées ») et des *Weltliche Konzerte* (« Concerts profanes »), oeuvres instrumentales de Niccolò Corradini et de Dario Castello. A l'église Notre-Dame du Très Saint-Sacrement, le samedi 5 octobre.

Dans le but de souligner le 400e anniversaire de naissance de Heinrich Schütz, le Studio de musique ancienne de Montréal ouvrait sa 12e saison de concerts par un récital presque exclusivement consacré aux oeuvres de celui qui a indéniablement été le plus important compositeur allemand du XVIIe siècle.

Nous savons relativement peu de la vie et de l'oeuvre de ce musicien. Né en 1585, il manifesta très tôt des dons pour la musique et son talent précoce lui valut d'étudier à Venise avec Giovanni Gabrieli. De retour en Allemagne en 1609, il fut nommé organiste à la cour de Kassel (1613) avant de devenir maître de chapelle à Dresde (1617), poste qu'il occupa jusqu'à sa mort, en 1672. Il effectua en outre plusieurs séjours à l'étranger, notamment à Venise, où il retourna en 1627 pour profiter de l'enseignement de l'illustre Monteverdi.

Le trait le plus original du génie de Schütz est certes d'avoir su préserver son caractère allemand en dépit de l'influence immense qu'a exercée sur son style la musique de ses maîtres Gabrieli et Monteverdi. À une époque où tous les compositeurs européens subissaient l'ascendant de la musique italienne, Schütz sut créer un art rigoureux et raffiné dont la grandeur et le dépouillement, surtout dans les compositions de sa dernière manière, annonce Jean-Sébastien Bach.

La plus grande partie de l'oeuvre de Schütz demeure cependant méconnue. De fait, on s'étonne de ce que les musiciens et les musicologues s'y intéressent si peu. Parmi les quelques compositions qu'a retenues la postérité, les *Kleina Geistliche Konzerte* et les *Symphonae Sacrae* comptent au nombre des oeuvres les plus fréquemment jouées. Destinées à un nombre restreint de voix et d'instruments, ces pages se distinguent par leur style monodique où la déclamation intérieure du drame plus qu'elle ne cherche à le décrire.

L'interprétation qu'a donnée samedi le Studio de musique ancienne de Montréal est digne des plus hauts éloges. Il s'est bien glissé quelques petites erreurs de lecture, notamment dans la section des vents, mais le jeu puissamment expressif de l'ensemble et la direction impeccable de Christopher Jackson nous ont fait vivre des moments inoubliables.

En cette année 1985, alors que la liste des événements marquant le 300e anniversaire de naissance de Bach et de Handel ne cesse de s'allonger, il est regrettable que la plupart des institutions musicales et des maisons de disques n'aient pas ac-

cordé plus d'attention à Schütz dont l'art a pourtant forcé l'admiration d'un Brahms, d'un Stravinsky et d'un Varèse.

Peut-être que le 400e anniversaire de sa mort, que nous célébrerons en 2022, sera marqué par une série de manifestations qui jetteront une lumière nouvelle sur la vie et la musique de ce compositeur. L'oeuvre qu'il a laissée mérite certainement qu'on s'y arrête davantage.

Ensemble Les Vents de l'Est (Carolyn Christie, flûte; Marc Laberge, hautbois; Michael Dumouchel, clarinette; Nadina Mackie, basson; Jean Gaudreault, cor), avec la participation de Paul Helmer, pianiste invité. Programme : Klughardt, *Quintette*, op. 79; Damase, *Dix-sept variations*, op. 22; Ravel, *Le Tombeau de Couperin*, Berio, *Opus Number Zoo*; Forsyth, *Pastorale* and *Rondo*; Poulenc, *Sextuor*. Dans le cadre des Concerts CBC-McGill.

Les Concerts Radio CBC-McGill (salle Pollack) sont en quelque sorte le pendant anglais des récitals organisés conjointement par la Société Radio-Canada et l'Université de Montréal (salle Claude-Champagne). Dans un cas comme dans l'autre, on enregistre treize concerts qui seront ultérieurement radiodiffusés. L'initiative est heureuse puisqu'elle fait connaître au grand public des jeunes artistes canadiens dont certains commencent à s'affirmer sur la scène internationale.

À l'Université McGill, la saison 1985-86 offre une programmation équilibrée en ce qu'elle présente un panorama intéressant de la musique occidentale. On pourra en effet entendre des oeuvres de compositeurs du XVIe siècle à nos jours. Parmi les manifestations qui méritent une attention particulière, signalons « Une soirée à Versailles » par l'Ensemble Arion (17 oct.) et « Concerto della Donna » par le groupe Musica Secreta (6 mars). En outre, le récital du duo Hoebig-Tunis (6 février), premier prix du Concours international de musique de Munich, 1984 et celui de la pianiste Angela Hewett (27 fév.) ne devraient pas passer inaperçus.

L'Ensemble Les Vents de l'Est donnait, jeudi, le coup d'envoi à un concert consacré presque exclusivement à des oeuvres du XXe siècle. Les membres de ce groupe (dont certains enseignent à McGill) font tous partie de la section des vents de l'Orchestre symphonique de Montréal. Ce sont des professionnels de tout premier ordre et on sent bien le soin que chacun apporte à peaufiner sa partie.

Il est cependant dommage que les cinq instrumentistes ne soient pas encore parvenus à une sonorité vraiment homogène, une sonorité d'ensemble qui nous permettrait d'écouter l'oeuvre d'un Berio ou d'un Ravel plutôt que les musiciens venus l'exécuter. Ce manque de complicité confère aux interprétations de l'Ensemble Les Vents de l'Est une allure un peu guindée qui sent parfois l'académisme. Cela semblait particulièrement évident pendant la première partie du concert.

Un adieu au rock'n roll

La dernière vision de Lucien Francoeur

PAUL CAUCHON

Le présentateur le qualifie de « légende vivante ». C'est un peu gros, et Francoeur le sait, lui qui se présente durant le spectacle comme un « frais chié » (sur ce dernier point, il est à remarquer que Plume lui fait une forte concurrence).

Lucien Francoeur faisait ses adieux au rock'n roll en fin de semaine. Pour ce dernier spectacle, il a mis le paquet : la scène du Spectrum décorée de boîtes de carton, deux heures trente de chansons puisées parmi 10 années de carrière,

avec six musiciens au son lourd et sauvage, véritable matraque sonore entrecoupée de quelques monologues et dérivés lyriques. Francoeur répétait qu'il vit son rock'n roll « de bord en bord » et qu'il n'a pas peur des contradictions.

Car contradictions il y a. Boudé par certains littéraires qui lui ont reproché de s'être vendu au rock, tenu à distance par le *show-bizz* qui a une certaine difficulté à négocier avec un rockeur qui lit Proust, Francoeur a fait danser sur du Neiligan, s'est promené en Corvette tout en ensei-

gnant au cégep, a clamé son amour de l'Amérique *fast-food* tout en calligraphiant durant deux ans *Les rockeurs sanctifiés* dans une démarche mystique. Et, dernière provocation, Francoeur déclarait récemment qu'il ne pouvait assumer le fait d'être le Springsteen québécois.

Il y a 10 ans, en plein délire nationaliste, son premier disque a fait l'effet d'un électro-choc : des chansons qui parlaient d'urbanité, de la rue Saint-Laurent et des filles sexy de l'Est, de la solitude sur les autoroutes américaines. Un chanteur qui hurlait son admiration pour Lou Reed et Jim Morrison à une époque où les Québécois ne juraient que par Genesis et Harmonium.

Étonnant Francoeur. Le crâne dégarni, chantant mal, son jeu de scène se réduisant aux jambes écartées, il a quand même séduit, et je crois qu'il a été plus important par l'idée qu'il a voulu incarner que par la façon dont il l'a vraiment réalisée.

En fait Francoeur ne cesse de citer quelque chose et se définit par les gens qu'il admire. Une spectatrice me disait l'autre soir qu'elle l'aimait bien parce qu'il la fait rire. Le drame, c'est que Francoeur se prend

au sérieux. Soyons franc : je ne l'ai jamais vu donner un bon spectacle (je parle d'un point de vue objectif et technique). Mais ses salades ont fini par nous convaincre parce qu'il a été le seul à les concocter, parce qu'il a incarné la vision moderne, urbaine, rock, d'un Québec américanisé qui aurait aussi imposé sa culture en liaison avec les meilleurs créateurs de France.

Rêve fou et impossible. Voir Francoeur incarner Lou Reed et Jim Morrison, vêtu de cuir, lunettes noires, c'est mesurer la distance entre la copie et le modèle, entre l'artefact et la réalité. Francoeur aurait voulu être le Springsteen québécois : c'est impossible à la fois parce qu'il n'en a pas le talent, et à la fois parce que le Québec, culture mineure, ne peut produire un rockeur universel comme Springsteen ou John Lennon. Alors il nous reste les Hou-Lops et les Sultans, à qui Francoeur rendait hommage en présentant sur vidéo des extraits de *Jeunesse d'aujourd'hui*. Et lorsqu'à la fin du spectacle il chantera « on achève bien les rockeurs, comme des chevaux sauvages », on ne sait plus qui est le plus blessé, lui ou nous.

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — «Americain ninja» 7 h 15, 9 h
ASTRE II: — «Le matou» 7 h, 9 h 30
ASTRE III: — «Back to the future» 7 h, 9 h 15
ASTRE IV: — «Police académie 11» 9 h 20 — «Police académie 7» 7 h 30
BERRI I: (288-2115) — «Le matou» 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 10 h
BERRI II: — «Escalier C» 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 20
BERRI III: «Agnes of god» 1 h 45, 3 h 45, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 45
BERRI IV: — «La forêt d'éméraude» 12 h 45, 3 h 55, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
BERRI V: — «Les amants de Maria» 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
BONAVENTURE I: (681-2725) — «Kiss of the spider woman» 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30
BONAVENTURE II: — «St-Elmo's fire» 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30
BROSSARD I: (465-5906) — «Le matou» 7 h, 9 h 30
BROSSARD II: (465-5906) — «Americain ninja» 7 h, 9 h
BROSSARD III: «Back to the future» 7 h 15, 9 h 40
CINÉMA CAPITOL: (849-0041) — «Colonel Red» 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h 05
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — «Le matou» 7 h, 9 h 30
CHAMPLAIN I: (524-1685) — «Rambo II, la mission» 7 h 35, 9 h 35
CHAMPLAIN II: — «Comment claquer un million de \$ en un jour» 7 h 20, 9 h 15
CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559) — «You can't take it with you» 7 h — «Life Brian» 9 h 45 — «Android» 7 h 30, 9 h 30

CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — «Americain Ninja» 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — «The night before» 1 h, 2 h 30, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10 h
CINÉMATHEQUE QUÉBÉ COISE: (842-9763) — «CINÉPLEX I: (849-4518) — «Maxie» 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX II: — «Maxie» 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX III: — «Ninety days» 1 h 10, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX IV: — «Creator» 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX V: — «Fright night» 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 35
CINÉPLEX VI: — «Teen wolf» 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX VII: — «Back to the future» 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
CINÉPLEX VIII: — «Tears are not enough» 1 h 30, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40
CINÉPLEX IX: — «Teen wolf» 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉMA MONTREAL I: (521-7870) — «Police académie 2» 1 h 45, 6 h 15, 9 h 45
CINÉMA MONTREAL II: — «Comment claquer un million de dollars en un jour» 2 h 10, 6 h 05, 10 h — «Stick, le justicier de Miami» 12 h 10, 4 h 05, 8 h
COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — «General Amedeus» 12 h 05, 14 h 55, 17 h 45, 20 h 35
COMPLEXE DESJARDINS II: — «Mask» 1 h 05, 16 h 30, 20 h 55 — «Série noire pour une nuit blanche» 14 h 20, 17 h 45
COMPLEXE DESJARDINS III: — «Echanges

brulants» 12 h 10, 15 h, 17 h 45, 20 h 30 — «Grande giclée» 13 h 35, 16 h 20, 19 h 05, 21 h 50
COMPLEXE DESJARDINS IV: — «General» 13 h 35, 16 h 20, 19 h 05, 21 h 50
COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mt (283-8229) — «CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — «Les bonnes femmes» 20h30
CRÉMAZIE: (388-4210) — «Carmen» 8 h
DAUPHIN I: (721-6960) — «La rose pourpre du Caïre» 7 h 30, 9 h 30
DAUPHIN II: «La forêt d'éméraude» 7 h, 9 h, 11 h
DORVAL I: (631-8587) — «Cocoon» 7 h 15, 9 h 30
DORVAL II: — «Code name emerald» 7 h 05, 9 h 15
DORVAL III: «Pee Wee's Big Adventure» 6 h, 7 h 50, 9 h 40
DORVAL IV: (341-3190) — «Back to the future» 7 h, 9 h 20
DORVAL V: — «Teen wolf» 7 h 30, 9 h 30
ÉLYSÉE I: (442-6053) — «Péril en la demeure» 7 h 15, 9 h 15
ÉLYSÉE II: — «No man's land» 7 h 15, 9 h 20
FAIRVIEW I: (697-8095) — «Compromising position» 1 h 15, 9 h 15
FAIRVIEW II: — «Slumber party massacre» 6 h, 7 h 40, 9 h 30
GREENFIELD I: (671-6129) — «Slumber party massacre» 6 h, 7 h 40, 9 h 30
GREENFIELD 2: — «Cocoon» 7 h 15, 9 h 30
GREENFIELD 3: — «Movers and shakers» 6 h 15, 7 h 55, 9 h 35
IMPERIAL: (288-7102) — «Dance with a stranger» 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
JEAN-TALON: (725-7000) — «Rambo II, la mission» 7 h 35, 9 h 35
KENT I: (489-9707) — «Joshua then and now» 7 h, 9 h 15
KENT II: — «Cocoon» 7 h 15, 9 h 30
KENT III: — «Slumber party massacre» 6 h, 7 h 40, 9 h 30
KENT IV: — «Code name emerald» 7 h 05, 9 h 15
KENT V: — «My science project» 12 h 05, 1 h 55, 3 h 45, 5 h 35, 7 h 25, 9 h 35
KENT VI: — «Summer rental» 12 h 35, 2 h 40, 4 h 05, 5 h 55, 7 h 40, 9 h 35
MERCER: (255-6224) — «Recherche Susan désemparée» 9 h — «La fille en rouge» 7 h 15, 9 h 15
QUINTECOSCOPE: (525-8600) — «Mais qui a tué Harry» 7 h 30, 9 h 30 — «La lune dans le caniveau» 7 h, 9 h 30
OUTREMENT: (277-4145) — «La publicité... c'est branché» 7 h 15 — «Le succès à

tout prix» 9 h 30
PALACE I: (866-6991) — «Cocoon» 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
PALACE II: — «Slumber party massacre» 1 h 15, 2 h 55, 4 h 35, 6 h 15, 7 h 55, 9 h 35
PALACE III: — «Mad Max beyond thunderdome» 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
PALACE IV: — «Joshua then and now» 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
PALACE V: — «National lampoon's european vacation» 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h 10, 7 h 50, 9 h 40
PALACE VI: — «Pee Wee's big adventure» 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25
PARADIS I: — «Rambo II, la mission» 7 h 15, 9 h 15
PARADIS II: — «Le matou» 7 h, 9 h 30
PARADIS III: — «Comment claquer un million de \$ en un jour» 9 h — «Starfighter» 7 h 10
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001) — «Ombres de sole» 19 h 30 — «Lives of performers» 21 h (à 10 oct.)
PARISIEN I: (866-3856) — «Subway» 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15
PARISIEN II: — «On ne meurt que deux fois» 1 h 25, 3 h 30, 5 h 35, 7 h 40, 9 h 45
PARISIEN III: — «Les nanas» 1 h 05, 2 h 50, 4 h 35, 6 h 25, 8 h 10, 10 h
PARISIEN IV: — «Je peux» 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PARISIEN V: — «L'été prochain» 1 h 30, 3 h 40, 5 h 45, 7 h 50, 9 h 55
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — «Rambo

II, la mission» 7 h 30, 9 h 30
PLACE LONGUEUIL II: — «Comment claquer un million de \$ en un jour» 7 h 15, 9 h 15
PLACE VILLE-MARIE I: (866-0689) — «When father was away on business» 12 h 05, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40
PLACE VILLE-MARIE II: — «Witness» 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — «Agnes of god» 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h
PLACE ALEXIS NIHON II: — «Creator» 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON III: — «Back to the future» 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 20
PLACE DU CANADA: (861-4595) — «Jagged edge» 7 h, 9 h 15
SAINT-DENIS I: (845-3222) — «Académie de police 2» 14 h 15, 17 h 50, 21 h 25 — «Cannonball 2» 12 h 20, 15 h 55, 19 h 30
SAINT-DENIS II: — «Dangereusement vôtre» 12 h 15, 16 h 30, 20 h 45 — «Ras les proté» 14 h 35, 18 h 50
VERSAILLES I: (853-7880) — «Les nanas» 6 h, 7 h 50, 9 h 40
VERSAILLES II: — «Witness» 7 h 20, 9 h 30
VERSAILLES III: — «La compagnie des loups» 6 h 15, 9 h 45 — «Opération fox-bat» 8 h
L'ARMÉE: (388-5577) — «Partir et revenir» 7 h, 9 h 30
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — «Werther» 7 h, 9 h
YORK: (937-8978) — «Plenty» 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30

SUR SCENE

AGENT ORANGE: 1217 est rue Notre-Dame, Mt (522-8665) — «Fiction» de Bernard Hébert, m. en s. Bernard Hébert, du 25 sept. au 15 oct., du mar. au sam. 20h30
L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003) — Jazz tous les soirs — spectacles à 10h, 11h, 30 et 00h 45
AUDITORIUM DU MBA: (Auditorium, 1379 Sherbrooke O., 285-1600) — Picasso Théâtre. Le désir attrapé par la queue: m. en s. Denis Marleau, du 5 au sept. au 10 nov. mar. au dim. à 20h
CAFÉ DE LA PLACE: (Place des arts, 842-2112) — «Monique Leyrac chante et dit Nelligan» du mardi au sam. à 20h jusqu'au 2 novembre
CAFÉ SHIBUMI: 5345 ave du Parc (271-5712) — Jazz tous les jeu. ven. et dim. à 21h30
CAFÉ THÉLÈME: 311 Ontario E. (845-7932) — «Turquoise Jazz Band» 10-11-12 oct. à 21h30
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis, Mt (843-4384) — «Brel au fil du temps» Pierrot Fournier chante Brel du 25 sept. au 27 oct. mer. au dim. à 22h — «Les eaux et forêts» de Marguerite Duras, m. en s. Anne Vassal, du 28 sept. au 11 oct. à 20h
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4556) — Tous les soirs Ensemble Elder Léger. A 17h30
LES FOUPOUNES ÉLÉC TRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Mt (845-5484) — «Sheep St-Paul» musique alternative, le 7 oct. à 21h
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mt (285-1450) — Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Claude Foisy, du lun. au ven. de 17h à 20h — Fred Neylor, du mar. au sam. de 20h à 24h — Théâtre: basilaire 2. «Qui a vendu la mèche» spectacle de Jean Guinda, du 3 oct. au 10 nov., à 20h30

HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5656) — Bar Tour de Ville — Quatuor Litz Stacey, 5 sept au 3 nov. du mardi au dim. de 21h à 2h — Charles Bensoussan, lun. au ven. 17h à 21h — Carol Parsien, mer. au sam. 21h à 01h
LE GRAND HOTEL: 777 Université (879-1370) — Sur La Verrière: piano-bar avec Roland Devize mar. au sam. 19h 00 à 00 00 — Diner-Théâtre «Hats!» écrit et m. en s. de Roger Peace, du 5 sept. au 31 déc., Diner et Théâtre: merc. jeu. 19h, sam. dim. 18h30, Fin de soirée sam. 23h30; Théâtre uniquement, mer. jeu. et dim. 21h (879-1370 loc. 3204)
HOTEL REINE ELISABETH: 900 ouest Dorchester, Mt (861-3511) — «Gigi» comédie musicale, en prolongation jusqu'au 13 oct., sam. 21h, sam. 19h30 et 22h30, dim. 20h
LA CROISSETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Marie-Andrée Ostiguy, pianiste, du ven. au ven. 18h à 23h
L'ÉKABEL: 1237 rue Sanguinet, Mt (849-7164) — «Le monde» de Lewis, raconté par Antonin Arlaud, adaptation et mise en espace Jacques Crête, musique Serge Le Maire, du 18 sept. au 19 oct. du mer. au sam. 20h30 — Le spectacle sera suivi de Fiamenco au bar de l'Ékabel, à 22h
LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Mt — Entrée Libre: Théâtre propose une soirée discussion sur l'art dramatique, invités du 7 oct., Jean Barbeau, Chantal Hébert, Guy Magnéault, Diane Miljors, Jean-Louis Hébert, Guy Magnéault, et Charles Reiner, au piano, le 7 oct. à 20h
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Lise Lévesque, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h à 02h
MAISON DE LA CULTURE MAISONNEUVE: 4120 est rue Ontario, Mt (872-2200) — «Les poèmes

de Victor Hugo» avec Roland Gosselin, baryton-basse, et Monik Grenier, pianiste, le 7 oct. à 20h
MAISON-THÉÂTRE: 255 est Ontario, Mt (288-7211) — La Troupe Circus en spectacle, jeu. 9 h 30, ven. 10h30, sam. 15h, dim. lun. 15h
PLACE DES ARTS: (842-2112) — Théâtre Port-Royal: «Mort accidentelle d'un anarchiste» de Dario Fo, m. en s. Daniel Roussel, à compter du 11 sept. sam. 20h00, sam. 17h00 et 21h00
PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Mt (872-4530) — «Le retour de la comète de Halley» jusqu'au 24 nov., spectacles fr. mar. au ven. 13h30, 20h30, sam. 14h15, 16h30, 20h30, dim. 13h15, 15h30, 16h30, 20h30 — spectacles angl. mar. au ven. 12h30, 19h30, sam. 13h15, 15h30, 19h30, dim. 14h15, 19h30
LES RETROUVAILES: 1709 St-Denis (849-9275) — John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. de 22h à 01h — Sylvain L'Heureux, chansonnier, du dim. au mar. de 22h à 1h
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Mt (861-0657) — Blue Monday Jam Session — Nuit de Blues avec «Straight-Up Boogie Band» le 7 oct.
SALLE FRED BARRY: 4353 est rue Ste-Catherine, Mt (283-3161) — «Le grandeur du geste et des passions» créateurs-interprètes, S. Couture, L. Dubé, D. Dubois, A. Gravel, R. Jutra, S. Lantagne, M. Parent, R. Proteau et D. Trépanier, conception et m. en s. Suzanne Lantagne, du 2 au 12 oct. à 20h30
SALLE WILFRIED-PELLETIER: PDA (842-2112) — OSM Concert Gala, Charles Dutoit, chef d'orchestre, le 7 oct. à 20h
SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Mt — Margaret Kall, soprano, et Charles Reiner, au piano, le 7 oct. à 20h
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Mt (283-3161) — «Albertine in live times» de Michel Tremblay, m. en s. Maurice Podbrey, du 10 oct. au 3 nov. mar. au sam. 20h, dim. 19h, sam. matinée à 19h

14h
THÉÂTRE FÉLIX LECLERC: 1456 est Ste-Catherine, Mt (521-4650) — «Voyage de noces» de Pierre Legaré, m. en s. André Montmorency et Louise Bourque, du 8 au 26 oct., du mar. au sam. 20h30
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Mt (861-0563) — «L'avare» de Molière, m. en s. Olivier Reichenbach, à compter du 26 sept. mar. au ven. 20h, sam. 16h, 21h
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Mt (845-7277) — «Anais dans la queue de la comète» de Jovette Marchessault, m. en s. Michèle Magny, du 24 sept. au 20 oct. du mar. au sam. 20h, le dim. 15h
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Mt (844-1793) — «L'heureux stratagème» de Marivaux, m. en s. Yvette Brind'Amour, du 8 oct. au 3 nov., mar. au ven. 20h, sam. 17h, 21h, dim. 15h
THÉÂTRE DES VARIÉTÉS: 4530 rue Papineau, Mt (526-2527) — «Zaphir

LE DEVOIR ECONOMIQUE

La Société de l'assurance-dépôts amorce le remboursement des dépôts à la Norbanque

OTTAWA (PC) — La Société canadienne de l'assurance-dépôts a affirmé dimanche qu'elle amorçait immédiatement le remboursement des dépôts assurés faits à la banque Norbanque.

Le président de la société, M. Charles de Léry, a déclaré dans un communiqué que les clients de l'institution pourraient désormais être remboursés parce que le gouvernement fédéral a indiqué clairement que la banque ne pouvait être sauvée par l'entremise d'une restructuration ou de sa fusion à d'autres institutions financières.

« Les déposants protégés par l'assurance entendront parler de nous au cours des prochains jours », a déclaré M. de Léry.

Vendredi, un juge de Winnipeg

avait refusé de nommer un syndic provisoire en vue de la liquidation de l'actif de la Norbanque, soulignant certains doutes sur le remboursement prochain des dépôts assurés.

La société avait demandé à la Cour du banc de la Reine de désigner un syndic pour accélérer le règlement des réclamations.

Le président du tribunal a statué que la firme comptable Touche Ross Ltd., déjà chargée du rôle de curateur par le gouvernement fédéral, possédait les pouvoirs nécessaires pour s'occuper des intérêts immédiats de la Norbanque.

« Nous sommes heureux de ce que le tribunal ait confirmé que l'autorité du curateur équivaut à celle d'un syndic provisoire », a souligné M. de Léry.

Réunion du FMI à Séoul

Les cinq grands pays industriels se concertent sur la stratégie monétaire et financière à adopter

SÉOUL (AFP) — Les cinq grands pays industriels se sont concertés sur leur stratégie monétaire et financière samedi à Séoul avant de la confronter aux pressantes demandes du tiers-monde au cours des réunions annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale.

La baisse du dollar, orchestrée il y deux semaines par ces pays (États-Unis, Japon, RFA, France et Grande-Bretagne) a dû figurer en bonne place dans les discussions qui ont duré plusieurs heures entre ministres des Finances du groupe des Cinq (G-5).

Les ministres ont poursuivi leur réunion au cours d'un dîner de travail.

Mais à la veille des travaux du Comité intermédiaire du FMI, les

pays riches ont également cherché à mettre au point une réponse commune à l'inquiétude du tiers-monde endetté.

Lors d'une brève interruption de la rencontre, le ministre ouest-allemand Gerhard Stoltenberg a indiqué que le G-5 travaillait à la préparation de la session du Fonds et de la Banque.

Les partenaires des États-Unis devaient également entendre du secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, les premières indications sur le plan de relance des crédits au tiers-monde que Washington compte mettre en œuvre en s'appuyant sur la Banque mondiale, le FMI et les banques privées.

Porte-parole du tiers-monde, le ministre argentin des Finances, M.

Juan Sourrouille, a donné le ton samedi en affirmant que le FMI doit alléger les charges financières, insoutenables à terme, que supportent les pays endettés.

Le président du groupe des 24 (G-24), qui représente le tiers-monde dans les instances du Fonds et de la Banque, a également dénoncé la contradiction qui consiste, selon lui, à faire financer les pays riches par les pays pauvres par le canal du remboursement de la dette.

Le Pérou, qui défend sur ce dossier une position en flèche en limitant volontairement ses remboursements, s'est toutefois trouvé isolé au sein du G-24 lorsqu'il a demandé une conférence internationale au plus haut niveau entre débiteurs et créanciers.

De leur côté, les pays industriels, qui disposent du pouvoir de décision au Fonds et à la Banque ne devraient pas donner suite au souhait des pays en développement de créer un comité spécial chargé de discuter d'une amélioration, voire une réforme du système monétaire international.

Il est hors de question de lier problèmes monétaires et problèmes de développement, a indiqué samedi un responsable monétaire européen.

Séon M. Stoltenberg, le dossier monétaire devra être étudié dans les instances normales du FMI et la date a déjà été prise pour la session de printemps à Washington.

La réunion des ministres des finances des Cinq s'est achevée samedi vers 21 h 30.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS
VISA
PAR TÉLÉPHONE
286-1200

Accessoires de bureau

ENSEMBLE de bureau pour professionnels, 7 bureaux — 352-1506 10-10-85

EQUIPEMENT de bureau avec ordinateur, après 19h 1-774-6070 08-10-85

Équipements de photocomposition à vendre — 282-2001 Tony 14-10-85

Ameublement

SALLE À MANGER 8 mcs. style Contemporain, comme neuf, lits superposés, chaise, table 40 po. 688-1781. 9-10-85

MÉNAGE COMPLET appareils ménagers, TV, système son, bibliothèque, etc. 323-0845 10-10-85

MEUBLES REFF. 5 morceaux chêne pâle, 1800\$ 481-4746 après 18h. 9-10-85

Antiquités

LA MAISON BERRI. Antiquités. Ouvert tous les jours. 1029 Berr. — 842-6450 25-10-85

Antiquités

ANTIQUITÉ RELIGIEUSE, ciboire 19e siècle, ostensor. Paravents chinois 19e siècle bois sculptés. 692-9114 9-10-85

Appareils électro-ménagers

AUBAINÉ réfrigérateurs, poêles, lessiveuses, sècheuses. Achetons vos vieux meubles usés. S et D Refrig. 270-3466 7481 St-Hubert 09-10-85

App. /logements

CARRÉ ST-LOUIS, studio et 4½, cuisinière réfrigérateur, lave-vaisselle, balcon. 650\$ mensuel. 843-6126 — 725-1424 11-10-85

PLATEAU MONT-ROYAL, logement 7 pièces sur 2 étages. 500\$/mois. Jour. 288-5503, après 18h. 845-9011 14-10-85

Edouard-Montpetit face U de M. 6 pièces, chauffe, eau chaude, rénovation. Préférence adultes (pré-retraités) 737-2674 sem. 17h30 à 20h. 28-10-85

App. /logements

OUTREMONT, rue Laurier, grands logements 6½-7½, 1000\$ à 1200\$, 5 mois, possibilité d'être occupé à 25% en bureaux de professionnels. Entre 9h — 5h 273-8683 10-10-85

RUE JOLLETTE à LONGUEUIL, 2 logements, 4½, très gentils, 300\$, pas chauffé 670-3366 10-10-85

RUE DRUMMOND, sous-location, grand 4½, 800\$, après 18h. 845-5915 15-10-85

COURT TERME, meublé, superbes app. et maisons, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances — 288-4194 J.N.O.

Astrologie

Tarots, ligne de la main, clairvoyance, vie antérieure, carte du ciel. Monique 325-5621 11-10-85

Automobiles

HONDA ACCORD 83, 5 vit. Hatchback, excellente condition, 101 000 km. 5500\$ 663-9182 10-10-85

HONDA CIVIC 1500 S, 84, Tilt, toit ouvrant, radio cassette digital, intérieur sport, condition impeccable. 525-4966 10-10-85

LINCOLN Town car 79, comme neuve, 4.995\$ CGB Inc. 323-9898 15-10-85

HONDA ACCORD LX 85, 5 vit., 4 portes, 17 000 km, 655-9005 — 641-0623 08-10-85

RENAULT ALLIANCE DL 84, 31 000 km, 6 000\$, 486-0930 après 18h. 09-10-85

MAZDA GLC 78, 4 vitesses, bonne mécanique, freins neufs, 1400\$. 376-5653 09-10-85

DODGE ARIES K 82, air conditionné, 1000\$, moins chère que concessionnaire. 844-2378 ou 462-6177, soir. 10-10-85

ROLLS ROYCE 1969, blanche, maxi autos, 522-0944. 9-10-85

ACADIAN 1980, Man., peinture neuve, vérifiée par Bureau des Véhicules. 1800\$ 729-3682 9-10-85

TOYOTA COROLLA 78, 4 vit., 75 000 km, FM stéréo, très bonne condition. 621-6015 12-10-85

OLDS. Calais Suprême 85, tout équipé, système d'alarme 352-2567. 9-10-85

ESCORT 1984, 4 portes, 5 vitesses, servos, radio AM/FM, tout ouvrant. 689-4451 après 17 heures. 9-10-85

NISSAN 300 ZX Turbo 84, noire, 8 500 km, garantie 5/80 km, prix 19 950\$, jour. 1-819-825-5410, soir. 819-738-4813. Rejean 12-10-85

Chrysler Cordoba 77, mécanique A-1, très propre, 650\$, 256-2359 9-10-85

OLDSMOBILE Cutlassiera LS 1984, 4 portes, balance parfaite, 932-4099, 931-3622 11-10-85

RENAULT Fuego 1983, équipée, garantie, aubaine 468-2078 9-10-85

STELLAR SL 1985, 7700 km, prix à discuter, Michel 642-8893 9-10-85

TRANS-AM 1985, T-Top, 5 vitesses, 665-4506 10-10-85

RABBIT 1980, très bonne condition, à discuter, 664-1392. 9-10-85

RABBIT LS 81 diesel, Blaupunkt, propre, 3700\$, 388-8053 9-10-85

SUZUKI, Samurai de luxe 85, 5 vit., noir, convertible. "Push-bar", "free-lock", AM/FM, Garantie 3 ans, 5 000\$, km, état neuf, 8 500\$ 471-9394, après 18h. 9-10-85

PORSCHE 911SC 75 CARRERA, turbo look, tout équipé très propre. Meilleure offre (1819) 376-6832, (819) 379-3638 9-10-85

ESCORT L, 85, aut. 2 tons, balance de garantie, 10 200\$, 445-5021 12-10-85

CHRYSLER LeBaron Station 1984, 21 000 km, tout équipé, pour 4 800\$, garantie transférable 40 mois ou 49 000 km 11 900\$ 663-5843 08-10-85

DATSUN MAXIMA 1983, diesel, très propre, toute équipée, 9300\$, Jour. 882-3191. Soir. 471-0117. 08-10-85

CUTLASS Suprême 80, 2 tons, 2 600 po. cu., peinture neuve, 674-3035, 9-10-85

COLT 81, manuelle 99 000 km, très propre, radio AM-FM, cassette, 2700\$. 668-3109 11-10-85

LINCOLN TOWN CAR 1978, 4 portes avec petites vitres côté arrière, moteur excellent condition. 5800 km. 3 800\$, 472-4992. 09-10-85

HONDA Civic 1500 S, 1984, 38 000 km, toit ouvrant, volant ajustable. ALAN, 331-0692. 09-10-85

DODGE ARIES K familiale, 1981, 2 6 litres, excellent état, balance garantie 4500\$. Jour. 289-5117. Soir. 697-3655. 11-10-85

MAZDA GLC 81, 5 portes, automatique, AM/FM, 2 pneus d'hiver montés, excellente condition. 5800 km. 3 800\$, 472-4992. 09-10-85

NISSAN 300 ZX Turbo 84, noire, 8 500 km, garantie 5/80 km, prix 19 950\$, jour. 1-819-825-5410, soir. 819-738-4813. Rejean 12-10-85

Chrysler Cordoba 77, mécanique A-1, très propre, 650\$, 256-2359 9-10-85

OLDSMOBILE Cutlassiera LS 1984, 4 portes, balance parfaite, 932-4099, 931-3622 11-10-85

RENAULT Fuego 1983, équipée, garantie, aubaine 468-2078 9-10-85

STELLAR SL 1985, 7700 km, prix à discuter, Michel 642-8893 9-10-85

TRANS-AM 1985, T-Top, 5 vitesses, 665-4506 10-10-85

RABBIT 1980, très bonne condition, à discuter, 664-1392. 9-10-85

RABBIT LS 81 diesel, Blaupunkt, propre, 3700\$, 388-8053 9-10-85

SUZUKI, Samurai de luxe 85, 5 vit., noir, convertible. "Push-bar", "free-lock", AM/FM, Garantie 3 ans, 5 000\$, km, état neuf, 8 500\$ 471-9394, après 18h. 9-10-85

PORSCHE 911SC 75 CARRERA, turbo look, tout équipé très propre. Meilleure offre (1819) 376-6832, (819) 379-3638 9-10-85

ESCORT L, 85, aut. 2 tons, balance de garantie, 10 200\$, 445-5021 12-10-85

CHRYSLER LeBaron Station 1984, 21 000 km, tout équipé, pour 4 800\$, garantie transférable 40 mois ou 49 000 km 11 900\$ 663-5843 08-10-85

DATSUN MAXIMA 1983, diesel, très propre, toute équipée, 9300\$, Jour. 882-3191. Soir. 471-0117. 08-10-85

CUTLASS Suprême 80, 2 tons, 2 600 po. cu., peinture neuve, 674-3035, 9-10-85

COLT 81, manuelle 99 000 km, très propre, radio AM-FM, cassette, 2700\$. 668-3109 11-10-85

LINCOLN TOWN CAR 1978, 4 portes avec petites vitres côté arrière, moteur excellent condition. 5800 km. 3 800\$, 472-4992. 09-10-85

HONDA Civic 1500 S, 1984, 38 000 km, toit ouvrant, volant ajustable. ALAN, 331-0692. 09-10-85

DODGE ARIES K familiale, 1981, 2 6 litres, excellent état, balance garantie 4500\$. Jour. 289-5117. Soir. 697-3655. 11-10-85

MAZDA GLC 81, 5 portes, automatique, AM/FM, 2 pneus d'hiver montés, excellente condition. 5800 km. 3 800\$, 472-4992. 09-10-85

NISSAN 300 ZX Turbo 84, noire, 8 500 km, garantie 5/80 km, prix 19 950\$, jour. 1-819-825-5410, soir. 819-738-4813. Rejean 12-10-85

Chrysler Cordoba 77, mécanique A-1, très propre, 650\$, 256-2359 9-10-85

Bureaux à louer

BUREAU À LOUER, Parc industriel de Longueuil, 10215 p.c., comprenant 5 600 p.c. bureaux plus entrepôts, entièrement climatisés, 18' hauteur, un quart de chargement, plus un "drive-in", très grand stationnement. 482-8371 08-10-85

Dans Clinique Médicale bien établie, 375 p.c. ROSEMOND, idéal pour spécialistes. — 727-4118. 12-10-85

IDÉAL pour professionnels, 1 600 p.c., près futur métro Outremont, chauffé, 800\$/mois 272-6971 — 495-9073. 12-10-85

ACCEPTERAIS démenagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374 J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, démenagements. Spécialité cuisine, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275 J.N.O.

ACHETERAIS démenagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374 J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, démenagements. Spécialité cuisine, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275 J.N.O.

ACHETERAIS démenagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374 J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, démenagements. Spécialité cuisine, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275 J.N.O.

ACHETERAIS démenagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374 J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, démenagements. Spécialité cuisine, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275 J.N.O.

ACHETERAIS démenagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374 J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, démenagements. Spécialité cuisine, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275 J.N.O.

ACHETERAIS démenagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374 J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, démenagements. Spécialité cuisine, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275 J.N.O.

ACHETERAIS démenagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374 J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, démenagements. Spécialité cuisine, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275 J.N.O.

ACHETERAIS démenagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374 J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, démenagements. Spécialité cuisine, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275 J.N.O.

ACHETERAIS démenagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374 J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, démenagements. Spécialité cuisine, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275 J.N.O.

ACHETERAIS démenagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374 J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, démenagements. Spécialité cuisine, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275 J.N.O.

ACHETERAIS démenagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374 J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, démenagements. Spécialité cuisine, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275 J.N.O.

ACHETERAIS démenagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374 J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, démenagements. Spécialité cuisine, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275 J.N.O.

ACHETERAIS démenagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374 J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, démenagements. Spécialité cuisine, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275 J.N.O.

ACHETERAIS démenagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374 J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, démenagements. Spécialité cuisine, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275 J.N.O.

ACHETERAIS démenagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374 J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, démenagements. Spécialité cuisine, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275 J.N.O.

ACHETERAIS démenagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374 J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, démenagements. Spécialité cuisine, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275 J.N.O.

ACHETERAIS démenagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374 J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, démenagements. Spécialité cuisine, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275 J.N.O.

ACHETERAIS démenagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374 J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, démenagements. Spécialité cuisine, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275 J.N.O.

ACHETERAIS démenagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374 J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, démenagements. Spécialité cuisine, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275 J.N.O.

ACHETERAIS démenagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374 J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, démenagements. Spécialité cuisine, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275 J.N.O.

ACHETERAIS démenagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374 J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, démenagements. Spécialité cuisine, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275 J.N.O.

RADIO-TELE

PIANOTAGE

BRUNO BOUTOT

Lundi 7 octobre

PBS (33) 20 h : *Wonderworks* : « Konrad » (voir ci-contre). **TVO 21 h :** *Symphony in D*. Selon Jiri Kylan, directeur artistique du Nederlands Dans Theatre, sa chorégraphie de la Symphonie en ré majeur de Haydn est « une affectueuse parodie de tous les manièresmes de la danse classique ». Au cours de l'émission, on voit Kylan diriger une répétition du ballet avec les élèves de la Royal Ballet School, puis le ballet exécuté par le Nederlands Dans Theatre à La Haye.

Radio-Québec 22 h : *Enjeu vidéo* : les oeuvres des sept finalistes d'un concours vidéo tenu dans une polyvalente ; quand les équipements vidéo sont devenus portables il y a une quinzaine d'années, on a annoncé une révolution dans l'enseignement de l'image ; la pauvreté des productions présentées cet été à R-Q dans l'émission *Les p'tites vues* avait de quoi décourager les observateurs les plus indulgents ; les curieux obstinés jetteront quand même un oeil sur *Enjeu vidéo* pour confirmer ou infirmer leurs pires craintes sur l'enseignement de la vidéo.

Mercredi 9 octobre

CBC 19 h : *Steppin' Out* : première de la saison de cette émission locale hebdomadaire, sans doute la meilleure (en français comme en anglais) des émissions sur la vie montréalaise ; « la seule », selon une téléspectatrice, « qui donne l'impression qu'il se passe quelque chose dans cette ville ».

PBS (33) 20 h : *Smithsonian World* : « Where None Has Gone Before » ; trois reportages sur des aventuriers modernes : les pilotes Jeana Yeager et Dick Rutan, qui s'apprentent à faire un tour du monde sans escale et sans ravitaillement avec un avion révolutionnaire, le « Voyager », qui pèse moins qu'une petite voiture ; l'astronome Lyman Spitzer, créateur du télescope que la NASA va placer en orbite l'année prochaine, sept fois plus puissant que les meilleurs télescopes terrestres ; Jill Yager, pionnière de la biospéologie, qui étudie l'écologie des grottes sous-marines.

Radio-Canada 21 h 30 : *Le sens des affaires* ; première de cette nouvelle émission économique de R-C ; l'animatrice Michèle Virolly présentera chaque semaine quatre reportages sur la vie des entreprises, les placements, le défi des affaires, la dimension humaine des entreprises et le rôle des hommes d'affaires ; un des paris de la saison pour Radio-Canada, qui y a affecté sept journalistes et cinq réalisateurs. **Radio-Québec 22 h :** *Music in Monk Time* ; portrait du grand compositeur et pianiste de jazz Thelonius Monk, avec des extraits de ses compositions joués par les plus grands jazzmen contemporains.

Jeudi 10 octobre

CBC 20 h : *All That Bach* ; une célébration du 300e anniversaire de J.S. Bach, par la musique, la danse et le chant ; avec, entre autres, le pianiste Keith Jarrett, les danseurs-chorégraphes Robert Desrosiers et Claudia Moore, les cantatrices Maureen Forrester et Rosemarie Landry, et même du Bach à claquettes par la National Tap Dance Company.

TVFQ 21 h : *Mourir à fond la caisse* ; un journaliste français qui harcelait un proche de Khomeiny de questions sur le nombre de victimes de la Révolution islamique s'est fait répondre que « la France ne peut nous donner des leçons d'humanisme quand elle tolère sur ses routes une hécatombe qui fait chaque année 13,000 morts et 50,000 handicapés à vie » ; cette enquête de la série « Carte de presse » tente d'examiner de plus près ces massacres de la route auxquels nos sociétés occidentales semblent s'être résignées. **PBS (33) 22 h :** *Uncommon Places* : « The Architecture of Frank Lloyd Wright » ; la vie et l'oeuvre du plus célèbre architecte américain, par la présentation de ses bâtiments majeurs (Falling Water, The Dana House, Unity Temple, Taliesin) et des entrevues avec des gens qui l'ont connu.

Vendredi 11 octobre

TVFQ 21 h : *Vendredi* : *Les années pub* ; le magazine d'information d'André Campana se penche cette semaine sur les grandes agences françaises de publicité, qui traversent une crise après avoir obtenu une réputation mondiale dans l'art du « spot » réalisé à grands frais par les plus grands réalisateurs de cinéma.

TVO 21 h : *Television* ; deuxième (sur 13) de cette série sur l'histoire de la télévision ; aujourd'hui : les pionniers, de 1920 à 1936.

TVFQ 22 h 35 : *Les trois âges de Camus* ; première de deux émissions sur le philosophe Albert Camus.

CTV (CFCE) 1 h : *The Beach Boys* ; le célèbre concert de 1976, avec des portraits des membres du groupe et la participation de Dan Aykroyd et John Belushi.

Samedi 12 octobre

TVFQ 22 h 15 : *Jean Giraudoux* : « Aux sources de l'aurore » ; à la découverte de l'homme que fut Jean Giraudoux, diplomate, romancier et auteur de théâtre.

Dimanche 13 octobre

Radio-Canada 16 h 30 : *Le prix du spectacle* ; deuxième des quatre émissions de Max Cacopardo sur les aspects économiques des industries du spectacle ; aujourd'hui : le cinéma.

Radio-Canada 18 h 01 : *L'héritage de l'espace* ; le journaliste Alain Borgognon et le réalisateur Jean Rémillard montrent dans ce reportage une trentaine des 50,000 inventions qu'a apportées la conquête de l'espace.

CBC 20 h : *Bayo* ; située à Terre-Neuve, cette dramatique raconte l'histoire d'une étrange relation entre un jeune garçon solitaire et son grand-père, marin à la retraite qui revient de son dernier voyage en mer ; *Bayo* est réalisé par Mort Ransen et produit par Harry Gukin d'après un roman de Chipman Hall, *Lightly*.

« Samedi de rire », à Radio-Canada

Rire...un peu plus, un peu mieux

«POST-VIDEUM»

BRUNO BOUTOT

Je m'en doutais : quand on attend une émission (ou un film) avec trop d'impatience, il est quasiment inévitable d'être déçu. Alors, avant d'essayer de voir pourquoi, dire que *Samedi de rire*, la nouvelle émission d'humour d'Yvon Deschamps à Radio-Canada, m'a fait rire. J'y ai vu beaucoup de bonnes idées, j'y ai souri souvent, et la densité de rire était fort honorable, en quantité comme en qualité.

Ceci étant acquis, j'ai été dérangé par nombre de défauts, dont certains peuvent être éliminés après une période de rodage, mais dont d'autres sont plus fondamentaux et plus inquiétants. Parmi les « éliminables » figure d'abord le rythme de l'émission. J'avais pourtant été séduit, au mois de juin, par le diagramme que m'avait montré Yvon Deschamps, dont le rythme était très étudié et très bien construit : une série de sketches courts, qui s'allongent progressivement vers le milieu de l'émission puis se resserrent en rafale vers la fin. Aussi ai-je été surpris qu'au bout de 10 minutes, Yvon Des-

champs, cela donne une impression dispersée et un peu brouillonne. Les sketches arrivent, se succèdent, sans qu'on sache trop comment ni pourquoi. Il manque un lien, ou des liens, peut-être tout simplement des titres de rubrique ou de brèves indications qui feraient passer plus en douceur cette inévitable salade de coq à l'âne.

Le premier défaut majeur arrive avec la pièce de résistance, le monologue de Deschamps. Il ne s'agit pas du monologue lui-même (encore que c'est à ses risques et périls que Deschamps tente de séduire les 15-35 ans en les traitant de débiles sans imagination), mais du traitement télévisé. Jacques Payette, le réalisateur, a filmé le monologue comme s'il s'agissait d'un spectacle de cabaret : Deschamps ne regarde jamais la caméra et la ponctuation est constamment effectuée par des images des réactions de la salle.

Passé encore pour les spectacles de Deschamps ou les soirées du *Festival juste pour rire* : il s'agit alors de retransmissions, et il est normal qu'elles aient ce traitement. Mais *Samedi de rire* a la chance d'être une émission conçue pour la télévision,

et elle se doit d'explorer et d'utiliser les techniques de la télévision, non celles du théâtre ou du cabaret simplement transposées. Ainsi, à la télévision, ce n'est pas le public de studio qui est important, c'est le public des téléviseurs. Le comédien, quand il s'adresse à un public « général » (sauf gaz particulier) doit s'adresser à la caméra. Et le public de studio ne doit pas avoir, visuellement, d'importance essentielle : il n'est pas là à titre d'acteur, mais à titre d'ambiance pour colorer, amplifier, l'émotion transmise aux téléspectateurs.

Jacques Payette doit savoir tout cela bien mieux que moi, et il est possible qu'un tel traitement soit dû aux habitudes de scène de Deschamps. Mais si ce dernier, comme il l'a déclaré, entend passer ses 10 prochaines années à la télévision, il gagnerait à adopter les techniques de communication propre au média.

C'est le même défaut, mais multiplié par 10, qui s'est manifesté dans le sketch confié à Jean-Louis Roux Deschamps ayant annoncé qu'il s'agissait de la partie « intellectuelle » de l'émission, j'ai cru un instant que c'était de l'humour au troisième degré sur ce qu'il ne fallait pas faire à

la télévision : suggérer des images et des sketches sans jamais les montrer, diluer en sept minutes (7 mn !) quatre (4 !) chutes drôles ! Jean-Louis Roux n'est pas en cause : il fallait au contraire tout son talent pour arriver à faire « tenir » cet interminable monologue. Un autre que lui s'y serait enlisé, alors qu'il a réussi tout le long à faire croire que son texte en valait la peine. Mais quel gaspillage de talent, quelle hérésie télévisuelle, de faire de Roux un conférencier verbeux, alors qu'avec la même idée et trois accessoires, on aurait pu voir (voir) le grand acteur en Don Diègue disant à son Cid de fils : « Donnez-y la claque ! » !

Ça n'en a peut-être pas l'air, mais j'ai beaucoup aimé *Samedi de rire* : assez, en tout cas, pour avoir envie qu'elle soit au niveau du potentiel de ses artisans. Je leur suis déjà reconnaissant de m'avoir montré « Mad Dog » Vachon en professeur musclé et Céline Dion (dont la superbe voix est cloîtrée dans de belantes romances) s'amuser avec « Girls just want to have fun ». Sure ! Et la première étoile de la soirée va sans conteste à l'audacieuse, l'inénarrable Pauline Martin !



Yvon Deschamps

Photo PC

champs en soit encore à étirer des gags sur la présentation de l'émission.

Il faut dire que je suis biaisé : je déteste les romanciers qui commencent un roman en écrivant qu'ils commencent un roman, les chroniqueurs qui commencent une chronique en disant qu'ils commencent une chronique, et les cinéastes qui commencent un film en montrant qu'ils tournent un film. On le sait : on est là pour ça. Alors 10 minutes d'un comique qui commence une émission en disant qu'il va faire une émission comique, c'était trop pour moi. D'un autre côté, c'est une bonne chose : la première étant passée, on peut espérer que Deschamps se soit purgé des gags sur le fait que Deschamps fasse une émission.

Le rythme a repris par la suite, mais avec un autre défaut mineur. Après avoir minuté les sketches et relevé leur succession, l'ensemble a bonne allure sur le papier. Pourtant,

« Konrad », à PBS

L'histoire d'un enfant trop parfait

REVUE

BRUNO BOUTOT

Huckleberry Fox joue le rôle de Konrad dans la dramatique du même nom qui inaugure ce soir à 20 h la série *Wonderworks* au réseau PBS (33). Konrad est l'histoire d'un jeune garçon parfait, « fabriqué en usine » à l'âge de huit ans, et livré par erreur à Bertie Bartolotti, une dame un peu excentrique jouée par Polly Holliday. D'abord surprise, Bertie se prend d'affection pour Konrad et l'élève avec l'aide de son vieil ami musicien Mr. Thomas, joué par Ned Beatty (tous trois sur la photo). Mais « l'usine » se rend compte de l'erreur et veut reprendre possession de l'enfant, qui est en train de devenir « imparfait » au contact de ces curieux parents. La suite et fin de *Konrad* sera diffusée lundi prochain.

L'histoire est simple, agréable à regarder, et tout y semble si naturel que ça a l'air facile. Rien n'étant facile à la télévision, cette aisance tient à la beauté du scénario, à l'excellence des acteurs et à l'élégance de la réalisation de Neil Cox. L'idée d'un enfant trop parfait à qui il faut apprendre l'imperfection est en elle-même délicate, et elle est délicieusement rendue. *Konrad* a été produit par Elliot Friedan.

Ned Beatty, lui-même père de quatre enfants en bas âge et amateur de la série *Wonderworks*, dit que « la télévision peut avoir une très bonne influence sur l'imagination des enfants et leur compréhension des choses s'ils la regardent avec un adulte pour parler de ce qu'ils voient et leur expliquer ce qu'ils ne comprennent pas. Toute la télévision peut être positive pour



Konrad, avec Ned Beatty, Polly Holliday et le jeune Huckleberry Fox, ce soir à 20 h, à la chaîne PBS.

un enfant à condition qu'il y ait un adulte présent pour en discuter avec lui ». C'était justement une des conclusions du film de Louise Spickler, *Les enfants de la télévision*, diffusé récemment à Radio-Canada.

La série *Wonderworks* a été pri-

mée dans plusieurs festivals, dont celui de Banff, et a été nommée « meilleure série dramatique familiale » par la revue *TV Guide*. C'est une série hebdomadaire qui s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux adultes, un objectif parfaitement atteint avec *Konrad*.

TELEVISION

- 12h00**
12 11 PREMIERE EDITION
 Nouvelles nationales, internationales, régionales et météo. Anim.: Claude Lemay. — Les actualités régionales. Anim.: Yves Blouin.
12 12 THE NEWS
12 13 LE MONDE
12 14 MIDDAY
 Anim.: Valérie Plante, Keith Morrison et Bill Cameron. (1h, appr.)
12 15 DIVORCE COURT
12 16 WNNY NEWS - 7 AT NOON
12 17 THE FUNTSTONES
12 18 RYAN'S HOPE
12 19 ICI MONTRÉAL
 Anim.: Dominique Lemoine.
12 20 HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE BULIQUE
 (1h) Reprise de samedi, 13h00 (SE) **LA NUIT DU CYCLOPE**
12h05
12 11 FARIBOLES
12h10
12 12 ACROSS THE FENCE
12h15
12 13 CINÉ-QUIZ
 Anim.: Nicole Simard APPELZ. MOI MATILDE. (2h, 15)
12h20
12 14 TEXAS ARTS
 Anim.: Winston McQuade.
12h25
12 15 VIVRE À TROIS
 Avec John Ritter, Joyce DeWitt et Suzanne Somers. — Jack trouve un prétexte pour éliger ses deux copains afin de passer un moment seul avec son amie.
12 16 THE YOUNG & THE RESTLESS
12 17 SEARCH FOR TOMORROW
 Avec Jane Gilbert.
12 18 MIDDAY NEWSLINE
 Avec Lynn Desjardins.
12 19 LOVE
 Avec Lynn Desjardins.
12 20 CONTRE TOUTE ATTENTE
12h45
12 21 MIDDY-PRESSE
12h57
12 22 COMMUNITY NOTES
13h00
13 11 TERRE HUMAINE
 Avec Jean Duceppe, Guy Provost et Marjolaine Hébert. — Les affaires de Laurent vont bien à la coque. Hecar a une conversation avec sa fille. Annie et Marcel parlent de leur futur mariage. REPRIS.
13 12 ALL MY CHILDREN (1h)

- 15h30**
15 1 L'HEURE JUSTE
15 2 MASK
 Anim.: Alain Montpetit.
15 3 OLYSSE
 Anim.: Alain Montpetit.
15 4 AU CHÂTEAU DES ENFANTS
15 5 LA BANDE À NIMÉE
 Une émission d'informations qui renseigne les citoyens sur les services offerts par le gouvernement québécois. (1h)
15 6 SCOOBY DOO
15 7 LILIAS, YOGA AND YOU
15 8 ATOUT PIC
16h00
16 1 FÉLIX ET CIBOLLETTE
16 2 DYNASTY
16 3 REVUE VIDÉO
 Anim.: Joyce Davidson.
16 4 VOLTRON
16 5 SCOOBY DOO
16 6 WHEEL OF FORTUNE
 Anim.: Pat Sajak.
16 7 HART TO HART
 Avec Robert Wagner et Stephanie Powers. (1h)
16 8 LES SATELLIOPETTES
 Anim.: Claude Stéphen.
16 9 MUSIC VISION
16 10 TRANSFORMERS
16 11 SESAME STREET
16 12 INSPECTOR GADGET
16h30
16 13 LES SCROUPEES
16 14 GALAXIE
 Anim.: Réal Giguère. Avec la participation de Marcel Giguère, Gérard Vermette, Robert Savoie, Richard Legault et Muriel Berger.
16 15 THE EDISON TWINS
16 16 THE NEW NEWLYWED GAME
 Anim.: Bob Eubank.
16 17 100,000 PYRAMID
 Anim.: Dick Clark.
16 18 TAKE A BREAK
 Avec Matthew Cope.
16 19 NATIONAL GEOGRAPHIC
 (1h) Reprise de dimanche, 18h30
16 20 G.I. JOE
16 21 LE VILLAGE DANS LES NUAGES
16 22 SPECTRUM
16h37
16 23 WHEEL OF FORTUNE
 Anim.: Pat Sajak.
16h40
16 24 L'ACADÉMIE DES NEUF
16h59
16 25 NEWSWATCH UPDATE
17h00
17 1 LE TRAIN DE 5 HEURES
 Anim.: Jacques Boulanger. (1h.)

- 18h15**
18 1 HISTOIRE D'EN RIRE
18h19
18 2 LES NOUVELLES DU SPORT
18h24
18 3 ARTS ET SPECTACLES
 Anim.: André Chouinard.
18h26
18 4 LES NOUVELLES DU SPORT
18h29
18 5 LA MÉTÉO
18h30
18 6 AVIS DE RECHERCHE
 Anim.: Gaston L'Heureux. Coanim.: Aline Desjardins. Inv.: Rita Lafontaine. Photo prise avec le groupe « Rencontres et amitiés de Trois-Rivières, en 1959.
18h30
18 7 PEOPLE'S COURT
 Avec le juge Joseph Wagner.
18 8 THREE'S COMPANY
18 9 HEADLINE CHASERS
 Avec Robert Guillaume.
18 10 TOO CLOSE FOR COMFORT
18 11 NORD-SUD
18 12 NEWS CENTER 22
18 13 THE SECRET CITY
18h30
18 14 CE SOIR
 Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis d'un bulletin régional. Anim.: Marie-Claude Lavoie. — Les actualités régionales. Anim.: Pierre Maisonneuve.
18h30
18 15 THE NEWS (1h)
18 16 LE MONDE (1h)
18 17 THE PRICE IS RIGHT
 Anim.: Bob Barker. (1h)
18 18 NIGHTLY NEWS ON 5
18 19 NEWSWATCH
 Avec Kathy Keefler. (1h)
18 20 WNNY NEWS
18 21 NEWSLINE
 Avec Max Keeping et Nancy Wilson. (1h)
18 22 TV8 NEWS
18 23 LE 9 VOUS INFORME
18 24 ICI MONTRÉAL
 Anim.: Pierre Brunet.
18 25 PULSE
 Avec Bill Haugland. (1h)
18 26 LE 13 VOUS INFORME
18 27 PASSE-PORTOUT
18 28 BARNEY MILLER
18 29 THE MACNEIL/LEHRER NEWSHOW (1h)
18h59
18 30 COUPS DE SOLEIL
18 31 SARAH AND THE SQUARE
19h05
19 1 LES NOUVELLES RÉGIONALES

- 19h15**
19 2 HISTOIRE D'EN RIRE
19h19
19 3 LES NOUVELLES DU SPORT
19h24
19 4 ARTS ET SPECTACLES
 Anim.: André Chouinard.
19h26
19 5 LES NOUVELLES DU SPORT
19h29
19 6 LA MÉTÉO
19h30
19 7 AVIS DE RECHERCHE
 Anim.: Gaston L'Heureux. Coanim.: Aline Desjardins. Inv.: Rita Lafontaine. Photo prise avec le groupe « Rencontres et amitiés de Trois-Rivières, en 1959.
19h30
19 8 PEOPLE'S COURT
 Avec le juge Joseph Wagner.
19 9 THREE'S COMPANY
19 10 HEADLINE CHASERS
 Avec Robert Guillaume.
19 11 TOO CLOSE FOR COMFORT
19 12 NORD-SUD
19 13 NEWS CENTER 22
19 14 THE SECRET CITY
19h30
19 15 CE SOIR
 Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis d'un bulletin régional. Anim.: Marie-Claude Lavoie. — Les actualités régionales. Anim.: Pierre Maisonneuve.
19h30
19 16 THE NEWS (1h)
19 17 LE MONDE (1h)
19 18 THE PRICE IS RIGHT
 Anim.: Bob Barker. (1h)
19 19 NIGHTLY NEWS ON 5
19 20 NEWSWATCH
 Avec Kathy Keefler. (1h)
19 21 WNNY NEWS
19 22 NEWSLINE
 Avec Max Keeping et Nancy Wilson. (1h)
19 23 TV8 NEWS
19 24 LE 9 VOUS INFORME
19 25 ICI MONTRÉAL
 Anim.: Pierre Brunet.
19 26 PULSE
 Avec Bill Haugland. (1h)
19 27 LE 13 VOUS INFORME
19 28 PASSE-PORTOUT
19 29 BARNEY MILLER
19 30 THE MACNEIL/LEHRER NEWSHOW (1h)
19h59
19 31 COUPS DE SOLEIL
19 32 SARAH AND THE SQUARE
20h05
20 1 LES NOUVELLES RÉGIONALES

- 20h15**
20 2 HISTOIRE D'EN RIRE
20h19
20 3 LES NOUVELLES DU SPORT
20h24
20 4 ARTS ET SPECTACLES
 Anim.: André Chouinard.
20h26
20 5 LES NOUVELLES DU SPORT
20h29
20 6 LA MÉTÉO
20h30
20 7 AVIS DE RECHERCHE
 Anim.: Gaston L'Heureux. Coanim.: Aline Desjardins. Inv.: Rita Lafontaine. Photo prise avec le groupe « Rencontres et amitiés de Trois-Rivières, en 1959.
20h30
20 8 PEOPLE'S COURT
 Avec le juge Joseph Wagner.
20 9 THREE'S COMPANY
20 10 HEADLINE CHASERS
 Avec Robert Guillaume.
20 11 TOO CLOSE FOR COMFORT
20 12 NORD-SUD
20 13 NEWS CENTER 22
20 14 THE SECRET CITY
20h30
20 15 CE SOIR
 Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis d'un bulletin régional. Anim.: Marie-Claude Lavoie. — Les actualités régionales. Anim.: Pierre Maisonneuve.
20h30
20 16 THE NEWS (1h)
20 17 LE MONDE (1h)
20 18 THE PRICE IS RIGHT
 Anim.: Bob Barker. (1h)
20 19 NIGHTLY NEWS ON 5
20 20 NEWSWATCH
 Avec Kathy Keefler. (1h)
20 21 WNNY NEWS
20 22 NEWSLINE
 Avec Max Keeping et Nancy Wilson. (1h)
20 23 TV8 NEWS
20 24 LE 9 VOUS INFORME
20 25 ICI MONTRÉAL
 Anim.: Pierre Brunet.
20 26 PULSE
 Avec Bill Haugland. (1h)
20 27 LE 13 VOUS INFORME
20 28 PASSE-PORTOUT
20 29 BARNEY MILLER
20 30 THE MACNEIL/LEHRER NEWSHOW (1h)
20h59
20 31 COUPS DE SOLEIL
20 32 SARAH AND THE SQUARE
21h05
21 1 LES NOUVELLES RÉGIONALES

- 21h15**
21 2 HISTOIRE D'EN RIRE
21h19
21 3 LES NOUVELLES DU SPORT
21h24
21 4 ARTS ET SPECTACLES
 Anim.: André Chouinard.
21h26
21 5 LES NOUVELLES DU SPORT
21h29
21 6 LA MÉTÉO
21h30
21 7 AVIS DE RECHERCHE
 Anim.: Gaston L'Heureux. Coanim.: Aline Desjardins. Inv.: Rita Lafontaine. Photo prise avec le groupe « Rencontres et amitiés de Trois-Rivières, en 1959.
21h30
21 8 PEOPLE'S COURT
 Avec le juge Joseph Wagner.
21 9 THREE'S COMPANY
21 10 HEADLINE CHASERS
 Avec Robert Guillaume.
21 11 TOO CLOSE FOR COMFORT
21 12 NORD-SUD
21 13 NEWS CENTER 22
21 14 THE SECRET CITY
21h30
21 15 CE SOIR
 Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis d'un bulletin régional. Anim.: Marie-Claude Lavoie. — Les actualités régionales. Anim.: Pierre Maisonneuve.
21h30
21 16 THE NEWS (1h)
21 17 LE MONDE (1h)
21 18 THE PRICE IS RIGHT
 Anim.: Bob Barker. (1h)
21 19 NIGHTLY NEWS ON 5
21 20 NEWSWATCH
 Avec Kathy Keefler. (1h)
21 21 WNNY NEWS
21 22 NEWSLINE
 Avec Max Keeping et Nancy Wilson. (1h)
21 23 TV8 NEWS
21 24 LE 9 VOUS INFORME
21 25 ICI MONTRÉAL
 Anim.: Pierre Brunet.
21 26 PULSE
 Avec Bill Haugland. (1h)
21 27 LE 13 VOUS INFORME
21 28 PASSE-PORTOUT
21 29 BARNEY MILLER
21 30 THE MACNEIL/LEHRER NEWSHOW (1h)
21h59
21 31 COUPS DE SOLEIL
21 32 SARAH AND THE SQUARE
22h05
22 1 LES NOUVELLES RÉGIONALES

- 22h15**
22 2 HISTOIRE D'EN RIRE
22h19
22 3 LES NOUVELLES DU SPORT
22h24
22 4 ARTS ET SPECTACLES
 Anim.: André Chouinard.
22h26
22 5 LES NOUVELLES DU SPORT
22h29
22 6 LA MÉTÉO
22h30
22 7 AVIS DE RECHERCHE
 Anim.: Gaston L'Heureux. Coanim.: Aline Desjardins. Inv.: Rita Lafontaine. Photo prise avec le groupe « Rencontres et amitiés de Trois-Rivières, en 1959.
22h30
22 8 PEOPLE'S COURT
 Avec le juge Joseph Wagner.
22 9 THREE'S COMPANY
22 10 HEADLINE CHASERS
 Avec Robert Guillaume.
22 11 TOO CLOSE FOR COMFORT
22 12 NORD-SUD
22 13 NEWS CENTER 22
22 14 THE SECRET CITY
22h30
22 15 CE SOIR
 Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis d'un bulletin régional. Anim.: Marie-Claude Lavoie. — Les actualités régionales. Anim.: Pierre Maisonneuve.
22h30
22 16 THE NEWS (1h)
22 17 LE MONDE (1h)
22 18 THE PRICE IS RIGHT
 Anim.: Bob Barker. (1h)
22 19 NIGHTLY NEWS ON 5
22 20 NEWSWATCH
 Avec Kathy Keefler. (1h)
22 21 WNNY NEWS
22 22 NEWSLINE
 Avec Max Keeping et Nancy Wilson. (1h)
22 23 TV8 NEWS
22 24 LE 9 VOUS INFORME
22 25 ICI MONTRÉAL
 Anim.: Pierre Brunet.
22 26 PULSE
 Avec Bill Haugland. (1h)
22 27 LE 13 VOUS INFORME
22 28 PASSE-PORTOUT
22 29 BARNEY MILLER
22 30 THE MACNEIL/LEHRER NEWSHOW (1h)
22h59
22 31 COUPS DE SOLEIL
22 32 SARAH AND THE SQUARE
23h05
23 1 LES NOUVELLES RÉGIONALES

- 23h15**
23 2 HISTOIRE D'EN RIRE
23h19
23 3 LES NOUVELLES DU SPORT
23h24
23 4 ARTS ET SPECTACLES
 Anim.: André Chouinard.
23h26
23 5 LES NOUVELLES DU SPORT
23h29
23 6 LA MÉTÉO

SPORTS

Le premier joueur d'arrêt-court de la Ligue nationale à produire 100 points depuis Ernie Banks

Hubie Brooks clôture une véritable saison de rêve

RICHARD MILO

NEW YORK (PC) — Hubie Brooks a connu une saison de rêve. Le joueur d'arrêt-court des Expos a profité du dernier match de la saison, hier, pour produire son 100e point de la saison, ce qui lui permet de revendiquer l'honneur d'être le premier joueur d'arrêt-court de la Ligue nationale à produire 100 points et plus depuis Ernie Banks, des Cubs de Chicago, en 1960 (117 pp).

«Je suis content de voir que la saison est terminée. Je peux enfin relaxer», a-t-il dit.

«J'aurais pu obtenir mon 100e point produit bien avant aujourd'hui», a-t-il ajouté, faisant référence au fait qu'il n'a pas aussi bien frappé qu'il l'espérait lors des derniers matchs.

L'ancien joueur des Mets a également souligné qu'il ne s'attendait jamais à ce que les Expos l'utilisent au quatrième rang en raison de la présence d'Andre Dawson dans l'alignement.

Le gérant des Mets, Davey Johnson, a par ailleurs utilisé Rusty Staub comme frappeur suppléant, en neuvième. Le numéro 10 a reçu une bruyante ovation.

Il s'agissait probablement de la dernière présence de Staub au baseball majeur. L'ancien joueur des Expos est âgé de 42 ans et il a connu une saison très ordinaire en 1985.

Hubie Brooks, Tim Raines, Jeff Reardon et Bryn Smith ont connu une excellente saison et Buck Rodgers avoue qu'il n'est pas facile de choisir le joueur le plus utile aux Expos en saison 1985.

S'il devait trancher, le gérant choi-

sirait cependant Brooks plutôt que Raines «parce que Hubie évolue à l'arrêt-court et il votera en faveur de Reardon plutôt que Smith «parce que Jeff a participé à plus de matchs».

Au sujet d'Andre Dawson, Rodgers a souligné que le voltigeur des Expos est tombé dans une léthargie de cinq à six semaines «qui a fait mal à l'équipe». Il a également souligné que Tim Wallach a été constant pendant toute l'année.

«Dans l'ensemble, ce fut une saison agréable», a-t-il révélé.

Selon le gérant des Expos, les Cards de St. Louis devraient vaincre les Dodgers de Los Angeles lors de la série de championnat de la Ligue nationale.

Rodgers s'attend à ce que les lanceurs gauchers des Dodgers rendent la vie difficile aux coureurs des Cards (Coleman, McGee).

En revanche, il souligne que Jack Clark devrait connaître beaucoup de succès puisque le frappeur droitier aura la chance d'affronter des gauchers pendant la série.

«Ce seront des matchs serrés. Je serai surpris si une des deux équipes réussit à marquer plus de cinq points dans un match», a-t-il avancé.

Enfin, les Expos ont l'intention de partir à la recherche de lanceurs partants en vue de la prochaine saison.

Invité à faire le bilan de la saison 1985, Buck Rodgers a indiqué que l'équipe devra combler des lacunes au monticule. Il aimerait notamment se doter d'un autre lanceur partant gaucher, soulignant que l'équipe a souffert de l'absence de Joe Hesketh au cours des dernières semaines du calendrier.

«C'est notre priorité. Il serait agréable de mettre la main sur un lanceur gaucher de puissance», a-t-il dit.

«Nous avions sept ou huit partants à l'entraînement et nous n'en avions plus que deux (d'entre eux) à un moment donné», a-t-il souligné.

Rodgers doit rencontrer le directeur général Murray Cook au cours

des prochains jours. Il profitera notamment de l'occasion pour faire un bilan sommaire de la saison avant de retourner chez lui, en Californie.

Au fil de la conversation, Rodgers a précisé qu'il y a fort peu de lanceurs de qualité sur le marché des agents libres (Palmer, Sanderson, Blue), ce qui donne à penser que les Expos devront effectuer un échange

important. Il a également révélé que l'équipe devra s'améliorer en relève.

«Reardon (Jeff) et Burke (Tim) ont excellé mais je ne crois pas qu'ils puissent connaître de meilleures saisons l'an prochain», a-t-il dit.

Au sujet du receveur Mike Fitzgerald, le gérant des Expos a confié qu'il s'attend à ce que l'ex-joueur des Mets de New York soit complète-

ment rétabli de l'opération arthroscopique qu'il a subie au genou.

Rodgers a notamment cité les noms de Gary Carter, Tony Pena, des Pirates de Pittsburgh, et Mike Scioscia, des Dodgers.

«Nous voulons améliorer l'équipe mais il faudra d'abord savoir quels sont les joueurs disponibles», a-t-il conclu.

Deux buts pour Chris Nilan dans un gain de 4-3

Le Canadien a raison des Nordiques

GUY ROBILLARD

(PC) — Le Canadien et les Nordiques se sont livrés un beau match de hockey pour clôturer leur série de matchs hors-concours, hier, au Forum.

Chaque formation alignait sept recrues et le Tricolore a triomphé 4-3.

Les Nordiques n'ont guère semblé ressentir les effets de la fatigue, eux qui avaient passé 16 des 36 heures précédentes à voyager. Ils avaient disputé un match au Minnesota la veille. Peter Stastny, pour un, s'est comporté tel un général sur la patinoire.

De son côté, le Canadien disputait un troisième match en autant de soirs.

Fait significatif, Patrick Roy, qui devait à l'origine partager le boulot avec Doug Soetaert, a disputé tout le match devant le file.

Après le deuxième but des Nordiques, j'ai vu que le momentum changeait et je voulais absolument gagner ce match», a expliqué l'entraîneur Jean Perron.

Pour les Nordiques, Richard Sévigny a joué en première période et au cours des neuf dernières minutes de la rencontre, Mario Gosselin ayant oeuvré le reste du match.

Chris Nilan a réussi deux buts pour les vainqueurs, tandis que Claude Lemieux a enfin brisé la glace. Peter Svoboda a enfilé le but vainqueur contre Sévigny lors d'un avantage numérique en troisième période. L'ex-cérebère du Canadien a

été victime de trois buts.

Il a aussi envoyé Shayne Corson à l'hôpital après l'avoir atteint à la mâchoire avec son gant au premier tiers.

Alain Lemieux, John Anderson et Alain Côté ont déjoué Roy, Anton Stastny ayant frappé le poteau à deux reprises à la première période.

Le Canadien a compilé une fiche de 4-3-2 en matches hors-concours.

incluant deux victoires face aux Nordiques (5-6).

Chaque équipe a utilisé ses recrues à profusion.

«C'est une belle façon de compléter notre calendrier de matches hors-concours», a confié Michel Ber-

geron, fier de ses hommes.

L'entraîneur des Nordiques n'a pu s'empêcher de lancer une flèche en direction de ses adversaires.

«Va-t-il falloir que Stéphane Richer se batte deux fois par match pour faire ses preuves?», a-t-il ques-

EN BREF...

Toronto en liesse!

TORONTO (PC) — C'était le lendemain de la plus célèbre veille de toute l'histoire du baseball majeur à Toronto... Les verres fumés et l'aspirine étaient de rigueur à travers la ville à la suite des nombreuses sauteries qui ont couronné la toute première conquête des Blue Jays, champions de la Section Est de la Ligue américaine de baseball. En prenant la mesure des Yankees de New York au compte de 5-1, samedi après-midi, les Blue Jays ont assuré leur domination sur ce que plusieurs considèrent comme la section la plus compétitive de tout le baseball.

Prost devient champion du monde

BRANDS HATCH (AP) — Alain Prost est enfin devenu hier champion du monde de Formule-1. La France attendait cela depuis la création de ce championnat du monde en 1950. Behra, Trintignant, Schlesser, Cevert, Pironi, parmi 19 autres pilotes français, avaient tour à tour échoué dans cette quête. Le titre, conquis à Brands Hatch, consacre celui en qui tout le monde reconnaît le meilleur pilote du moment.

Pierre Mondou se retire

(PC) — Pierre Mondou à la retraite, c'est un des athlètes les plus sympathiques de la scène sportive montréalaise qui disparaît. Pas tout à fait tout de même puisqu'il entreprendra dès aujourd'hui une nouvelle carrière d'assistant-instructeur avec le Canadien junior de Verdun. Mondou, qui aura 30 ans le 27 novembre, avait toujours des problèmes de vision lorsqu'il sautait sur la patinoire, c'est pourquoi il a annoncé officiellement sa retraite lors d'une conférence de presse avant le match de samedi contre les Bruins.

Samedi									
Expos (8)	ab	p	cs	pp	Mets (3)	ab	p	cs	pp
Raines cg	5	3	3	1	MWilsn cc	5	1	2	0
Low 2b	4	1	2	1	Bckm 2b	4	0	0	0
Dawson cd	5	1	3	4	Grdnhr 2b	1	0	1	1
Brooks ac	5	1	3	1	Hrnzd 1b	5	0	1	0
Wallach 3b	4	0	0	0	Carter r	3	0	0	0
Galarag 1b	4	1	0	0	RoReynd r	0	0	0	0
Webster cc	4	1	2	0	Strwbry cd	4	2	3	1
Bulera 3	3	0	1	1	Heep cg	3	0	1	0
Younms 1	1	0	0	0	Hdhr 3b	4	0	1	1
Shines fs	1	0	0	0	Santana cc	4	0	0	0
Reardon l	0	0	0	0	Staub fs	1	0	0	0
Totaux					36	8	13	8	
Montréal					201	010	004	8	
New York					000	100	011	3	
Point produit gagnant — Dawson (12), E—Law, Carter, Brooks, HJohnson, DR—Montréal 2, 15B—Montréal 5, New York 9, 2B—Raines, Low, Dawson, Gardenhire, CC—Dawson (23), Brooks (13), Strawberry (29), BV—Dawson 2 (13), S—Law, Youmans, Reardon, BS—Butera.									
Ml									
Montréal	g	4-3	6	5	1	1	4	3	
Younms g	4-3	3	3	2	2	0	1		
Reardon vp	4-3	3	3	2	2	0	1		
New York									
Darling p	16-6	6	7	4	4	0	3		
Leach		2	1	0	0	0	1		
Gardner		1	5	4	0	0	0		
ML—Younms. Durée—2 h 46. A—45,404.									

Expos	2	Mets	1					
ab	p	cs	pp	ab	p	cs	pp	
Manrig 3b	4	0	0	0	Dykstra cc	4	0	0
Wohlfird cg	4	0	1	0	Paciork 1b	3	0	1
Webster cd	4	1	1	0	Chrnsn cd	4	0	0
Brooks cc	2	1	2	1	Beane cg	4	0	0
Shines cc	0	0	0	0	Knight 3b	4	0	1
Franc 3b	1	0	0	0	Grdnhr ac	4	0	1
Low 3b	0	0	0	0	RoReynd r	3	0	0
Galarag 1b	4	0	0	0	Staub fs	1	0	0
Wingham cc	2	0	1	0	Bow 2b	3	1	1
Newmn 2b	3	0	1	0	Lotham l	0	0	0
Yost r	3	0	1	0	MWilsn fs	1	0	1
Schtzdr l	2	0	0	0	Niemann l	0	0	0
Burke l	0	0	0	0	Strwbry fs	1	0	0
Dawson fs	1	0	0	0	Myers l	0	0	0
Reardon l	0	0	0	0				
Totaux	30	2	6	2	Totaux	32	1	6
Montréal	010	100	000	2				
New York	001	000	000	1				
Point victorieux — Brooks (13), E—Schatzeder, RoReynolds, DJ—Montréal 1, 15B—Montréal 3, New York 5, 2B—Brooks, 3B— Gardenhire, BV—Webster (15), Dykstra (15), S—Lotham, BS—Wingham.								
ML								
Montréal	g	3-5	5	5	1	1	4	
Schtzdr G	3-5	2	0	0	0	0	4	
Burke	2	0	0	0	0	0	4	
Reardon S	4-1	2	1	0	0	0	2	
New York								
Lotham P	1-3	5	5	2	2	0	1	
Niemann		2	1	0	0	0	1	
Myers		2	0	0	0	1	2	
D—1:57. A—31,890.								

BASEBALL

Ligue Nationale
Vendredi
Pittsburgh 7, Phil phie 2
New York 9, Montréal 4
St. Louis 4, Chicago 2
San Diego 4, Houston 3
Cincinnati 4, L. Angeles 2
S. Francisco 1, Atlanta 0
Samedi
St. Louis 7, Chicago 1
Montréal 8, New York 3

Houston 9, San Diego 3
L. Angeles 3, Cincinnati 1
S. Francisco 7, Atlanta 1
Pittsburgh 4-5, Phil phie 1-0
Hier
Montréal 2, New York 1
Phil phie 5, Pittsburgh 0
Chicago 8, St. Louis 2
Atlanta 8, San Francisco 7
Houston 6, San Diego 4
Cincinnati 6, L. Angeles 5

Ligue Américaine
Vendredi
New York 4, Toronto 3
Milwaukee 8, Boston 7
Baltimore 5, Detroit 2
Chicago 7, Seattle 5
Texas 6, Californie 0
Kansas City 4, Oakland 2
Cleveland 8, Minnesota 6
Samedi
Minnesota 8, Cleveland 2
Toronto 5, New York 1
Milwaukee 3, Boston 1
Californie 3, Texas 1
Baltimore 7, Detroit 6
Chicago 10, Seattle 4
Kansas City 5, Oakland 4
Hier
New York 8, Toronto 0
Milwaukee 9, Boston 6
Detroit 11, Baltimore 3
Chicago 3, Seattle 2
Minnesota 4, Cleveland 2
Oakland 9, Kansas City 3
Californie 6, Texas 5
(Fin du calendrier régulier)

BASEBALL

CLASSEMENT FINAL

LIGUE NATIONALE

Section Est				
g	p	moy.	diff.	
x-ST-LOUIS	101	61	623	—
NEW YORK	98	64	605	3
MONTRÉAL	84	77	522	16½
CHICAGO	77	84	478	23½
PHILADELPHIE	75	87	463	26
PITTSBURGH	57	104	354	43½
Section Ouest				
x-LOS ANGELES	95	67	585	—
CINCINNATI	89	72	553	5½
SAN DIEGO	83	79	512	12
HOUSTON	83	79	512	12
ATLANTA	66	96	407	29
SAN FRANCISCO	62	100	383	33

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est				
x-TORONTO	99	62	615	—
NEW YORK	97	64	602	2
DETROIT	84	77	522	15
BALTIMORE	83	78	516	16
BOSTON	81	81	500	18½
MILWAUKEE	71	90	441	28
CLEVELAND	60	102	370	39½
Section Ouest				
x-KANSAS CITY	91	71	562	—
CALIFORNIE	90	72	556	1
CHICAGO	85	77	525	6
MINNESOTA	77	85	475	14
OAKLAND	77	85	475	14
SEATTLE	74	88	457	17
TEXAS	62	99	385	28½
(x-Champion de division)				

FOOTBALL

Ligue Canadienne
Vendredi
Sask'wan 21, Calgary 10
Samedi
Edmonton 17, Hamilton 12
Hier
Ottawa 19, Toronto 15
Winnipeg 33, C.-B. 26

LIGUE CANADIENNE

Section Est							
pl	g	p	n	pp	pc	pts	
MONTRÉAL	12	6	6	0	237	240	12
OTTAWA	13	6	7	0	226	342	12
HAMILTON	13	5	8	0	269	280	10
TORONTO	12	4	8	0	268	316	8
Section Ouest							
C.-BRITANNIQUE	12	10	2	0	370	209	20
WINNIPEG	13	10	3	0	404	208	20
EDMONTON	12	8	4	0	307	289	16
SASKATCHEWAN	13	5	8	0	262	339	10
CALGARY	12	2	10	0	197	318	4

Les frappeurs

pb	cs	pp	cc	moy.
Brooks	605	163	100	13
Butera	120	24	12	3
Dawson	529	135	91	23
Fitz'raïd	295	61	34	5
Francona	281	75	31	2
Frobel	132	25	11	1
Galaraga	75	14	4	2
Law	519	138	52	10
Manrique	14	5	1	0
Newman	29	5	1	0
O'Berry	21	4	0	0
Raines	575	184	41	11
Gulickson	50	6	3	0
Shines	143	32	10	2
Thompson	569	148	81	22
Wallach	193	48	17	1
Was'ngton	212	58	30	11
Webster	312	74	21	3
Winn'gham	125	24	15	1
Wohlfird	11	2	0	0
Yost	14	5	1	0

Les lanceurs

g-p	ml	pm	rab	mpm
Burke	9-4	120	1	32
Dopson	0-2	13	0	16
Gulickson	14-12	181	1	71
Heseth	10-5	155	1	43
Laskey	5-16	148	1	80
Lucas	6-2	67	2	24
O'Connor	0-2	23	13	16
Palmer	7-10	135	2	56
Reardon	2-8	87	3	58
Roberts	3-3	60	26	34
Schatzeder	3-5	104	1	44
Smith	18-5	222	1	72
StClair	5-3	68	30	25
Younms	4-3	77	24	54
Victoires préservées: Reardon, 41; Burke, 8; Roberts, 2; Lucas, 2.				

LE DEVOIR

- CAHIER SPÉCIAL SKI FORMAT TABLOID